



11002/B

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30517254

RECHERCHES

SUR

LA RAGE.

RECHERCHES
SUR
LA RAGE.

PAR M. ANDRY.

Lues à la Société Royale de Médecine, le 13 Décembre 1777.

Nouvelle Edition, augmentée dans quelques endroits.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE PH.-D. PIERRES, Imprimeur de la Société Royale de Médecine, rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL



A MONSIEUR

LENOIR,

CONSEILLER D'ÉTAT,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE POLICE,

Associé libre de la Société Royale de Médecine.

Monsieur,

La Société Royale de Médecine m'ayant chargé de rassembler ce que l'observation & l'expérience offrent de plus instructif sur la nature & les moyens curatifs de la rage, je trouve dans l'hommage qu'il m'est permis

de vous en faire, la plus flatteuse récompense de mon travail. Il est destiné à abréger celui des concurrens au prix que l'on doit à votre générosité.

Ce nouveau monument de votre bienfaisance signale votre attention sur tout ce qui intéresse l'humanité, & ne peut que lui rendre de plus en plus cher un Nom que la reconnoissance a depuis long-temps gravé dans les cœurs des Citoyens.

Je suis avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

ANDRY.



RECHERCHES

SUR LA RAGE.

La rage, par l'appareil affreux des ſymptômes qui la caractériſent, par l'infidélité des moyens curatifs propoſés contre cette maladie, eſt un des plus cruels fléaux dont l'humanité ait à gémir. Ce n'eſt pas faute de la part des médecins d'avoir donné à cet objet intéreſſant toute l'attention qu'il mérite; le nombre des auteurs qui ont traité de la rage, de ſes cauſes, de ſes remèdes tant préſervatifs que curatifs, de ſon analogie avec les autres virus (*a*) peut aller à trois cent,

(*a*) Pluſieurs auteurs ont trouvé de l'analogie entre le virus de la rage & les autres virus. M. Pouteau trouve de l'analogie entre la manière dont agit le virus hydrophobique & la manière dont agit le venin de la vipère. M. Parry & M. Aſti lui trouvent une analogie ſenſible

mais ſa nature paroît avoir éludé toutes les reſſources de l'expérience & de l'obſervation. Un magiſtrat reſpectable par ſon amour pour l'humanité (*a*), touché des ravages qu'exerce cette maladie, ſur-tout dans les campagnes, a remis à la Société royale de médecine une ſomme de douze cent livres pour être délivrée à celui qui détermineroit quel peut être le meilleur traitement de la rage. La Société avoit déja reçu pluſieurs obſervations ſur cette matière, & elle a cru qu'il ſeroit important de les rendre publiques, afin que les auteurs qui travailleront ſur cet objet, puiſſent en tirer quelque utilité.

Nous croyons qu'en publiant ces obſervations, il ne ſera point hors de propos de dire un mot de la rage & de ſes eſpèces, de rapporter les opinions des auteurs ſur l'analogie du virus de la rage avec les différentes humeurs,

---

avec la petite vérole, ſoit naturelle, ſoit inoculée. (Voyez *Tentamen Medicum inaugurale quod eruditorum examini ſubjicit Calebus Hillier Parry*. Edimburgi, in-8°, pag. 12, 26, 30; pag. 51, *& Compendio di Notizie intereſſanti circa il veleno de rabbioſi animali del dottor Felice Aſti*, pag. 30 & 31, note VIII. Les mêmes auteurs trouvent auſſi quelque analogie entre le virus vénérien & le virus hydrophobique. Voyez M. Parry, pag. 12, pag. 51. M Aſti, pag. 30, note VIII. Dès 1748, M. Sauvages avoit prouvé l'affinité du virus hydrophobique avec le virus vénérien. Voyez ſa Diſſertation vers la fin.

(*a*) M. Lenoir, conſeiller d'Etat, lieutenant-général de police, aſſocié libre de la Société royale de médecine.

de préſenter les phénomènes qui ſe ſont trouvés à l'ouverture des cadavres, & de donner la liſte des principaux remèdes vantés comme ſpécifiques.

La rage qui eſt auſſi nommée *hydrophobie* (*a*), parce qu'elle eſt ſouvent accompagnée de l'horreur de l'eau, eſt une maladie convulſive & ſpaſmodique, qui ſe termine ordinairement par un délire furieux, quelquefois ſans fièvre. Ce délire revient par accès, & alors les malades ſe jettent ſur ceux qui les approchent, leur crachent au viſage, les mordent & les déchirent à la manière des bêtes féroces. Ils

---

(*a*) Parmi les auteurs qui ont écrit ſur les dénominations, ſur l'origine de la rage, il n'en eſt pas qui ſe ſoit auſſi étendu que M. Félix Aſti, dans l'excellent ouvrage qu'il a publié l'année dernière. J'ai penſé qu'il ſeroit intéreſſant d'inſérer dans ces Recherches ce qu'il a écrit ſur les dénominations, ſur l'origine de cette maladie, & ſur les différens auteurs qui en ont traité. Il a raſſemblé en peu de mots tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus certain ſur cet objet. Je citerai ſouvent ce ſavant profeſſeur de Mantoue, qui eſt au-deſſus de mes éloges ; mais je le citerai d'après M. Hallé notre confrère, auquel je dois encore des remercimens pour la traduction qu'il a bien voulu me donner de ce que M. Vaughan a écrit en anglais ſur la rage. J'ai renvoyé à la fin de ces Recherches l'extrait de cette partie de l'ouvrage du médecin italien. (Voyez note *A*.) Il paroît que la rage & ſes effets ſont connus depuis très-longtems ; puiſque dans la retraite des dix-mille, les ſoldats s'étant révoltés, Xénophon les compare à des chiens attaqués de la rage.

écument, tirent la langue & jettent beaucoup de ſalive : leur viſage eſt rouge, leurs yeux ſont étincelans, égarés; ils ſont triſtes & inquiets, ils ont de la peine à ſoutenir la lumière & cherchent l'obſcurité, & ils finiſſent par avoir de l'averſion pour l'eau, les liquides de toute nature, & même pour l'air, le vent, les flots de la mer, le bruit des rivières, les glaces des miroirs, les couleurs blanches, & tout ce qui peut faire naître l'idée de l'eau. Lorſqu'on leur préſente quelques boiſſons, & qu'on les force d'en prendre, ils entrent dans des convulſions terribles; le ſeul nom de l'eau, ou de l'animal qui les a mordus, les jette dans ces accidens ; enfin quelques-uns ſont *pantophobes*, & craignent tout ce qui les approche & les environne.

Il faut cependant remarquer que les malades attaqués de la rage n'éprouvent pas indiſtinctement tous ces différens ſymptômes, quelques-uns ſont morts ſans avoir eu la difficulté d'avaler, ni l'horreur de l'eau; que la rage accompagnée de délire dans les uns n'en a produit aucun dans les autres; que ce délire eſt tantôt mélancolique, tantôt furieux, qu'il a agi ſur les uns avec tant de violence, qu'on auroit pu les regarder comme maniaques, qu'il y a eu des malades qui ont été ſur le champ abattus par le mal, d'autres en qui les forces ont tenu du prodige; que les uns meurent en faiſant des cris perçans, en pouſſant des hurlemens affreux,

d'autres dans une véritable léthargie, dans un état approchant de la paralysie. Le docteur Howmann dans sa lettre au docteur William Briggs en parlant d'une rage produite par la morsure d'un renard enragé, fait mention d'une douleur subite à la main mordue qui s'étendit ensuite sur le bras, à l'épaule & au dos; la main fut insensiblement paralysée, & le malade mourut sans mouvement convulsif, sans pousser le moindre gémissement & le moindre soupir, comme si la paralysie fût en un instant devenue universelle & totale. Voyez Méad, & les réflexions de M. Chabert sur la rage, page 43.

La rage est ou spontanée, telle qu'elle arriva au premier animal qui en fut attaqué, & qu'elle se produit dans certains animaux (*a*); ou communiquée.

(*a*) Les animaux qui sont les plus sujets à la rage, sont les loups, les renards, les chiens & les chats. Ces quatre espèces enragent souvent par eux-mêmes. Cependant Théobald Fettich, assure d'après Guillaume Rascalon son beau-père, que près de Francfort, le porc d'un paysan devint de soi-même enragé, tellement qu'il sautoit contre ceux qu'il rencontroit, les voulant mordre, sans toutefois qu'on sçut qu'il eut blessé personne. On conseilla de tuer le porc & de l'enterrer au bois prochain, ce qui fut fait, mais non assez profondément; car il ne fut couvert que de peu de terre. Les renards ayant senti en hiver la charogne, la découvrirent, & l'ayant mangé, ils devinrent enragés & mordirent les autres renards qui se jettèrent sur le bétail, les jumens & les hommes qu'ils rencontroient, plusieurs moururent misérablement; ce

On la distingue encore en commençante, en confirmée, en maligne & en bénigne.

De la rage spontanée.

Quoique l'homme soit rarement attaqué de rage spontanée, il n'en est cependant point exempt. Quelquefois la rage est causée par une vive affection de l'ame.

Une servante ayant été vivement pressée par un jeune homme dans le temps de ses règles, cette évacuation s'arrêta; & quelques heures après, le jeune homme ayant renouvellé ses tentatives, la fille entra dans une espèce de fureur. Dès ce moment elle se plaignit de

---

qui fit donner ordre par les magistrats d'àller à la chasse des renards & de les exterminer. Tous les autres animaux, tels que les chameaux, les chevaux, les bœufs, les ours, les ânes, les singes, les fouines, les martres, &c. ne deviennent enragés qu'après avoir été mordus par un animal attaqué de la rage. Quant aux oiseaux, tels que les coqs, je sçais que Cælius Aurelianus dit, qu'une personne étant blessée légèrement par un coq qui combattoit, devint enragée; que M. le Cat a fait insérer dans le tome 2 du Journal de médecine, page 90, une observation sur une morsure de canard en colère, vénimeuse & mortelle; mais il paroît que le coq & le canard n'étoient pas enragés, & qu'ils ne le devinrent pas, qu'il ne leur arriva même aucun accident après leur colère passée; si la personne dont parle Cælius mourut enragée, & si Matthieu Grou périt 28 jours après avoir été pincé à la lèvre par le canard qu'il avoit irrité, cela

douleurs vagues par tout le corps, & ces douleurs furent ſuivies d'une fièvre ardente & d'un délire ſi violent, qu'il fallut lier la malade. Ces accidens furent ſuivis de l'hydrophobie la plus décidée. A la vue de toute eſpèce de liquide, la malade tomboit dans des convulſions affreuſes; elle rejetoit juſqu'aux alimens ſolides, & il ne fut pas poſſible de lui faire prendre aucun remède. Les ſaignées amples & réitérées, les bains d'eau tiède, ceux d'eau froide, & les lavemens furent employés inutilement: elle mourut trois jours après ſon accident. *Sauvag. Noſol.* Voyez l'hiſtoire de Jean-Baptiſte Poiſel, maître de penſion, mort en quinze heures avec les ſymptômes de la rage la plus déclarée à la ſuite d'un violent accès de colère. (Eſſai ſur la rage par M. Pouteau, p. 7.)

---

prouve ſeulement que les morſures des animaux en colère ſont très-ſouvent vénimeuſes. Je ferai remarquer en paſſant que les moyens pour connoître ſi un animal qui vient de mordre eſt enragé, ont été attribués mal-à-propos à un auteur moderne; ils ſont décrits dans Aëce, Oribaſe, Polybe, Avicenne, Arnauld de Villeneuve, Paulmier, Jean Bauhin, Manget. Rhazès a auſſi donné des moyens pour connoître ſi un animal qui a mordu eſt enragé. Quelques perſonnes appliquent ſur la plaie des feuilles de rhue pilée, & les y laiſſent pendant une demi-heure; ſi la plaie ne change point de couleur, elles la regardent comme une ſimple bleſſure, où il n'y a aucune malignité; mais ſi elle eſt devenue violette, elles la traitent comme une morſure maligne faite par une bête enragée.

Aubert, garçon de douze ans, de tempérament bilieux, d'une complexion délicate & grèle, demeurant près la fontaine de Saint-Pierre à Marſeille, eſt ſaiſi d'hydrophobie ſans avoir été mordu par aucun animal, & ſans aucune cauſe évidente, dans le mois d'août de l'année 1754, il a une telle horreur de l'eau qu'il ne peut vaincre ſa répugnance pour boire ; il veut mordre. Il eſt extrêmement inquiet & agité dans ſon lit. Son viſage eſt pâle, ſes yeux ſont égarés, cependant il raiſonne bien, & meurt dans deux à trois jours. (Extrait des obſervations envoyées à la Société de médecine par M. Raymond, médecin de Marſeille l'un de ſes aſſociés).

De l'hydrophobie ſymptomatique.

Il eſt nombre d'auteurs qui ont obſervé l'horreur de l'eau, & même quelquefois, quoique rarement, des accès de fureur joints à cette averſion dans des perſonnes attaquées de différentes maladies ; ce ſymptôme eſt ſurvenu.

1°. A la ſuite d'une eſpèce d'hémitritée. Hippocrate nomme ceux qui en ſont atteints, brachipotes, *parvi bibuli.*

2°. Après une chaleur violente eſſuyée en voyageant pendant l'été. Voyez dans le *Journal de médecine*, tom. 7, juillet 1757, pag. 3 & ſuiv. 1°, l'hiſtoire d'un payſan de dix-huit à vingt ans, devenu tout-à-coup hy-

drophobe, après avoir fait ſix lieues à pied par une chaleur exceſſive. Cette obſervation eſt de M. Laurens, docteur en médecine des facultés de Montpellier & de Douai. 2°. Celle d'un jeune homme de trente ans, attaqué d'hydrophobie après une marche forcée à deux lieues de Paris. *Journal de médecine*, tom. 8, août 1757, pag. 81 & ſuiv. Cette obſervation eſt de M. Lavirotte, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. 3°. L'obſervation de M. Marrigues, chirurgien de Verſailles, rapportée dans le *Journal de médecine*, novembre 1767, pag. 470 & ſuivantes. Voyez auſſi Van-Swieten d'après Boërhaave, Salius Diverſus, Marcellus Donatus, François Sanchès, profeſſer en médecine de Toulouſe, qui rapporte l'hiſtoire d'un avocat attaqué de fièvre continue & d'hydrophobie, à la ſuite d'un chagrin, & de l'ardeur du ſoleil, qu'il avoit éprouvée dans un voyage de deux jours.

3°. A la ſuite d'une chute avec commotion. Voyez l'obſervation communiquée par M. Trécourt, chirurgien-major de l'hôpital royal & militaire de Rocroy, *Journal de médec.* tom. 6, février, 1757, pag. 139 & ſuivantes; ou d'un coup reçu à la tête : & pour lors elle eſt accompagnée de céphalitie. Voyez *Eſſais de médecine de la Société d'Edimbourg.*

4°. Après avoir bu de l'eau froide, quand on eſt fort échauffé. Voyez *Koëhler*, cité par Morgagni.

5°. A la ſuite d'un accès d'épilepſie, ſuivant Maſſa, & comme l'a obſervé deux fois ſur ſon domeſtique Vandelius, premier médecin du duc de Modène. M. Brieu fils, médecin de l'hôpital de Draguignan, a fait la même obſervation ſur un ſoldat attaqué depuis ſix mois de douleurs de tête habituelles & très-cruelles, qui dégénérèrent en accès d'épilepſie. Voyez auſſi le tom. 3 des *Lettres de Gui Patin*, lett. 362, pag. 78, éd. de *La Haie*, 1707, & de *Roterdam*, 1735.

Obſervation de M. Bonafos.

6°. Dans les fièvres malignes & putrides. Le 4 mars 1774, je fus appellé pour viſiter la nommée Françoiſe Lajon, cuiſinière chez un chanoine de la Cathédrale. Cette fille âgée d'environ trente ans, d'un tempérament pituiteux ſanguin, étoit d'un caractère naturellement doux & tranquille, elle avoit toujours été bien réglée. En arrivant je la trouvai dans un affaiſſement & dans un accablement extrême, ſans qu'il eut précédé aucune cauſe évidente qui eût pu y donner lieu, le pouls étoit preſque naturel, mais plein & un peu dur : la malade ſe plaignoit d'une peſanteur à la tête ſans pouvoir dormir : elle étoit morne & inquiète, & s'agitoit ſouvent dans ſon lit ; la langue étoit rouge ; mais sèche & aride, de même que la peau qui étoit brûlante, il y avait encore des trémouſſemens convulſifs au poignet. Pour remédier à ces accidens, je commençai par faire ſaigner la malade du bras, puis du pied, je la mis à l'uſage des

délayans & des tempérans, je lui preſcrivis une eau nitrée pour boiſſon ordinaire, j'ordonnai des lavemens d'eau & quelques gouttes de liqueur anodyne d'Hoffmann. Vers le troiſième jour de la maladie cette fille ſe plaignit de mal à la gorge & de difficulté d'avaler; ayant examiné ſon goſier, je n'y trouvai aucune marque d'inflammation, & je regardai cette difficulté d'avaler comme purement convulſive; dès ce jour l'agitation & les mouvemens convulſifs augmentèrent; j'inſiſtai ſur les ſaignées, ſur les délayans, ſur les antiſpaſmodiques. Malgré cela la difficulté d'avaler étoit toujours plus forte, & la malade commença à témoigner de la répugnance pour la boiſſon & pour tout ce qui étoit liquide; on la preſſoit en vain pour la faire boire & lui faire prendre du bouillon, elle répondoit qu'elle ne le pouvoit pas, quoiqu'elle fût dévorée par la ſoif, par le feu qu'elle reſſentoit dans les entrailles, & elle aſſuroit qu'il lui étoit impoſſible de boire, quelque deſir qu'elle en eût, & quelque violence qu'elle voulût ſe faire pour cela. Le cinquième jour de ſa maladie cette horreur pour tout ce qui étoit liquide augmenta à un tel point que c'étoit lui faire la plus grande peine que de lui propoſer ſeulement de boire quelque choſe que ce fut, & quoique d'un caractère doux & pacifique, elle s'irritoit lorſqu'on lui parloit de boiſſon, & en même temps elle étoit agitée de mouvemens convulſifs violents & grinçoit des dents. Cependant elle ne

témoigna jamais aucune envie de mordre. Comme cette fille étoit très-vertueuſe & qu'elle ne perdit jamais la raiſon, peut-être cette démangeaiſon de mordre ſi ordinaire aux enragés fut contenue chez elle par principe de raiſon & de religion. M. Deſault avoit pareillement obſervé à Bordeaux pluſieurs hydrophobes qui n'avoient jamais mordu perſonne. Voyant une hydrophobie des plus confirmées, je demandai à la malade ſi elle ne ſe rappelloit pas d'avoir été mordue par quelque chien ou par quelque chat, ou par quelque autre animal; elle me répondit très-poſitivement que non; mais qu'elle ſentoit quelque choſe dans elle qu'elle ne pouvoit pas exprimer qui lui donnoit de l'horreur pour tout ce qui étoit liquide, & qui la mettoit dans l'impoſſibilité d'avaler aucune ſorte de boiſſon, quelque deſir & quelque envie qu'elle eût de boire. Je m'informai auſſi des perſonnes de la maiſon ſi on n'avoit pas quelque connoiſſance qu'elle eût été mordue : on m'aſſura que jamais elle ne l'avoit été; de plus il ne paroiſſoit ſur le corps de cette pauvre fille aucune trace de morſure, ni de plaie, ni de cicatrice qui pût confirmer mes ſoupçons. Je ne doutai plus alors que cette hydrophobie ne fût ſpontanée, & qu'elle ne fût occaſionnée par la malignité de la fièvre dont elle étoit attaquée. La malade ne pouvant avaler aucune ſorte de boiſſon, je preſcrivis des bols avec le camphre, le caſtoreum, le nitre & le laudanum; elle les avaloit aſſez

bien, & j'inſiſtai ſur l'uſage des lavemens. Tous les ſymptômes allèrent en augmentant, les angoiſſes, les agitations, les convulſions devinrent plus violentes, le pouls devint petit, inégal, intermittent; enfin à l'entrée du ſeptième jour de la maladie & à la fin du deuxième de l'hydrophobie confirmée, tout-à-coup dans une violente convulſion la malade ſe leva droite ſur ſon lit, le moment d'après elle retomba par ſon propre poids, & mourut ſur le champ (*a*). Voy. auſſi *Salmuth.* cent. 2, obſerv. 42. P. Borel de Caſtres, cent. 3, obſerv. 38. Schenkius, liv. 7 de ſes *Obſ.* M. Coſte, trad. de Méad, tom. 1, pag. 162. Voyez la thèſe de M. Faguer. (*An rabies imminens præcaveri, an præſens ſanari poſſit? concl. aff.* in ſchol. med. Remenſ. agitat. die 16ª apr. 1778, p. 2, not. (*o*).

7°. Dans la péripneumonie. Voyez *Journal encyclopédique*, tom. 13.

8°. Dans l'inflammation de l'eſtomac. Voyez l'obſervation du docteur James, *Eſſais de médecine de la Société d'Edimbourg*, tom. 1.

9° A la ſuite de la mélancolie ordinaire. *Ephem. germ.* ann. 1687

(*a*) Extrait des obſervations ſur la rage envoyées à la Société par M. Bonafos, membre de cette Société, médecin conſultant des camps & armées du Roi, & des hôpitaux de Perpignan; profeſſeur, doyen de la Faculté de médecine de la même ville, protomédic du Rouſſillon.

10°. Dans un violent paroxiſme hyſtérique. *Méad.*

11°. Dans un paroxyſme de palpitation de cœur. *Méad.*

12°. A la ſuite de la morſure d'hommes & d'animaux qui n'étoient pas enragés, mais ſeulement dans un accès de colère. Malpighi raconte l'hiſtoire de ſa mère qui devint hydrophobe en conſéquence d'une morſure que lui fit ſa fille, priſe d'une attaque d'épilepſie; M. Pouteau celle d'un homme qui dans une violente colère en mordit un autre, lequel devint enragé; le même d'après les tranſactions philoſophiques rapporte qu'un homme ſortant du jeu & au déſeſpoir d'avoir tout perdu, ſe mordit au poignet & mourut de la rage. Manget cite l'exemple d'un Prêtre qui fut attaqué de la rage pour avoir été mordu par un ſimple fébricitant. Suivant Zuinger un enfant mourut de la rage à la ſuite d'une morſure faite par un chien qui n'étoit ni ne devint enragé.

13°. A la ſuite de la frayeur. Un homme fut mordu par un chien : perſuadé que l'animal étoit enragé, il éprouva long-temps des ſymptômes hydrophobiques affreux, dont il fut délivré enfin au bout de quelques mois, ayant appris que le chien qui l'avoit mordu n'étoit point attaqué de la rage. (Ce fait eſt rapporté d'après Cavallini, par M. le docteur Félix Aſti).

Il eſt parlé dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, tom. 3, obſervation 205, d'une

hydrophobie paſſagère qui eut lieu dans une *cynanche* varioleuſe ; dans le *Journal de médecine*, tom. 16, janvier 1762, pag. 33, d'une femme qui, dans onze groſſeſſes, a éprouvé dès le moment de la conception, pendant les quatre premiers mois, une hydrophobie ſpontanée ſi forte, qu'elle ne pouvoit même ſouffrir que les autres buſſent en ſa préſence, & que le bruit de l'eau lui étoit inſupportable (*a*) ; & enfin dans une thèſe de M. Sielig, d'une hydrophobie ſurvenue pour avoir mangé des fruits de hêtre (*b*) : ils avoient cependant pu être infectés par la ſalive d'un animal enragé.

Gui Patin fait mention de deux exemples d'hydrophobie ſpontanée, différens de celui que nous avons cité : le premier ſe trouve dans le tom. 1 de ſes *Lettres*, pag. 275 & 285 ; il le rappelle de nouveau, tom. 3, pag. 196 : le ſecond exemple eſt rapporté au tom. 3, même page, où il dit : *æquè naſcitur hydrophobia ſine rabie à causâ*

(*a*) Cette obſervation eſt de M. Maſars de Cazeles, docteur en médecine des univerſités de Montpellier & de Toulouſe, aſſocié de l'Académie royale des ſciences de Béziers, correſpondant de celle de Toulouſe, de la Société royale de médecine, médecin à Touloufe.

(*b*) Cette thèſe a été ſoutenue le 8 janvier 1762, par M. Chrétien-Fréderic Sielig. Elle a pour titre : *de hydrophobiâ ex eſu fructum fagi ;* nous croyons qu'il eſt néceſſaire d'en donner un extrait, que l'on trouvera à la ſuite de ces Recherches, note *B*.

internâ quàm ab externâ .... ce qu'il assure avoir vu plusieurs fois en sa vie.

De la rage communiquée.

Si l'on ne trouve dans les auteurs que quelques observations éparses sur la rage spontanée, malheureusement il n'en est pas de même de la rage communiquée. Nous ne nous étendrons point sur ses symptômes. Ils se présentent avec tant de diversité, qu'on ne doit pas être étonné de la variété, & même de l'opposition qui se trouve quelquefois dans leurs descriptions. D'ailleurs on peut consulter Dioscoride, Galien, Aétius, Paul d'Egine, Cælius Aurelianus; & parmi les modernes, Lommius, Stalpart Vander-Wiel, Lister, Méad, Desault, Astruc, Sauvages; les observations de M. Darluc, *Journal de médecine*, septembre 1755, avril 1756 & avril 1761; celle de M. Rose, *Journal de médecine*, septembre 1756; du frère du Choisel, *idem*, pag. 184; de M. Trécourt, février 1757; de M. Razoux, décembre 1757; de M. Hoin, août 1761; de M. Beaussier de la Bouchardière, août 1773, &c. &c.

Il faut remarquer qu'un homme peut devenir enragé, 1°. en recevant les embrassemens d'une personne ou d'un animal attaqués de la rage. Etmuller cite l'histoire d'un paysan qui se voyant prêt de mourir de cette maladie obtint à force de prières d'embrasser ses enfans pour la dernière

fois,

fois, mais il leur communiqua ſa maladie, & ils périrent tous hydrophobes. Schenk ou Schenkius rapporte celle d'un Patricien qui gagna la rage en baiſant un chien qu'il aimoit beaucoup avant de l'envoyer noyer. Le même malheur arriva au Juriſconſulte Balde qui mourut quatre mois après, & à un noble Vénitien nommé Braſcá. 2°. En paſſant à la bouche des corps infectés, même depuis long-temps, de cette bave, comme il arriva à la couturière dont parle Cælius. 3°. En ſe bleſſant avec des inſtrumens qui ont ſervi à tuer des animaux enragés, quoique ces inſtrumens aient même été depuis couverts de rouille. Voyez l'obſervation d'Iſaïe Meiſchner, rapportée dans la lettre d'Abel Roſcius à Guillaume Fabrice, & les entretiens ſur la rage de M. Hunauld, p. 119. D'autres auteurs ont été d'avis qu'on pouvoit devenir enragé en recevant la ſeule inſpiration d'un animal attaqué de la rage. Voyez Aretée, Cælius Aurelianus, J. Paulmier, Schench dans ſon recueil d'obſervation, M. Hunauld, dans ſes entretiens ſur la rage, p. 106, 109. Sauvages, M. Razoux, *Journ. de médecine*, tom. 7, décembre 1757.

Jacques Foullons, écuyer, dit dans ſa vénerie que l'haleine des chiens enragés ſuffit pour infecter & faire enrager les autres chiens, parce que telles maladies ſe prennent entre-eux comme la peſte entre les hommes.

Certains ont avancé que les émanations des cadavres des animaux morts de la rage pouvoient

aussi communiquer cette maladie. Voy. *Journ. de méd.* tom. 8, avril 1758. D'autres se sont imaginés qu'une seule égratignure faite par les griffes d'un animal enragé, avoit produit l'hydrophobie & la mort. Voyez Cælius Aurelianus, J. Bauhin, pag. 38 & 78 (*a*), Guillaume Fabrice Hildanus, obs. chir. cent. 1, n° 86.

Dioscoride, Galien, Mathiole, Levinus Lemnius, Paré, Santes de Ardoynis pensent que la salive d'un animal enragé reçue sur la peau suffit pour communiquer la rage, sur-tout si on n'a pas soin d'essuyer cette salive sur le champ. Ce qui est contredit par les observations du frère du Choisel, & de M. Pouteau. (Voyez l'*Essai sur la rage de ce dernier, p.* 10). Jean-Baptiste Ferrari rapporte l'histoire d'un homme qui avoit été infecté en enfonçant la main dans la gueule d'un loup, sans en avoir été mordu. On trouve dans les transactions philosophiques l'histoire de deux jeunes gens qui eurent la curiosité de toucher la gorge

---

(*a*) Histoire notable de la rage des loups, advenue l'an M. D. XC, avec les remèdes pour empescher la rage qui survient après la morsure des loups, chiens & autres bestes enragées. Le tout mis en lumière par Jean Bauhin, D. Médecin de très-illustre Prince, Monsieur Fridérich, Comte de Vvirtemberg, Montb. &c. imprimé à Montbéliart, l'an 1591, in-8°. de 91 pag. Ce livre, assez rare, m'a été communiqué par M. Drouin de S. Leu, Président de la Cour des Monnoies, Magistrat connu par son amour pour les lettres, & par l'acceuil qu'il fait à ceux qui les cultivent.

d'une chienne pour ſçavoir quel obſtacle l'empêchoit d'avaler l'eau, ils devinrent enragés & l'un d'entre-eux en mourut. (Voyez Van-Swieten). Mais ne peut-on pas penſer avec M. Pouteau que quelques boutons, quelques égratignures, quelques déchirures à la peau avoient ouvert la voie au venin.

Il s'écoule quelquefois un long eſpace de temps avant que le virus hydrophobique ſe manifeſte, quelquefois il ne paroît qu'au bout de deux, de trois, de ſix mois. Galien l'a vu paroître au bout d'un an, & Méad après onze mois. Cependant communément on s'en apperçoit dans l'eſpace de trente ou quarante jours, quelquefois plutôt, & chez les jeunes gens ſur tout chez eux c'eſt ordinairement en quinze ou ſeize jours que le mal ſe déclare. M. Pouteau rapporte un exemple de la célérité avec laquelle le venin de la rage ſe développa chez un voiturier. Voyez pag. 11 de ſon Eſſai ſur la rage.

Gordon dit que les accidens ne paroiſſent ſouvent qu'au bout d'un mois, d'un an, même de ſix ans. Brunſchwig a vu un enfant mordu par un chien enragé, chez lequel les plaies qui avoient été guéries commencèrent à devenir rouges un an après, il devint enragé & mourut. Adam Schnitlin, chirurgien à Meſevault, a aſſuré à Jean Bauhin que l'an 1576 à Haffnerſeel, un chevaucheur âgé d'environ quarante ans, ainſi qu'il penſoit monter à cheval fut mordu par-derrière à la cuiſſe, & qu'au bout d'un an & ſix ſemaines

ſa plaie devint livide & lui tellement enragé, qu'étant attaché il ſe mordait les bras : il mourut en deux jours. Voyez auſſi Actuarius, liv. 6, de ſa méthode. Fracaſtor, liv. 2, des maladies contagieuſes, ch. 10. Samulth. cent. 1, obſ. 96, des Ephém. des curieux de la nature.

Il paroît qu'il y a des perſonnes qui ſont peu diſpoſées à recevoir les impreſſions du virus hydrophobique, & qui ont été mordues par des animaux enragés ſans avoir été par la ſuite attaquées de la rage.

Pendant les années 1734 & 1735, les campagnes circonvoiſines de la ville d'Auxerre, particulièrement Coulanges-les-Vineuſes, Migé, le Val-de-Mercy, furent déſolées par les incurſions des loups enragés. Un grand nombre d'enfans furent dévorés, & pluſieurs dangereuſement bleſſés, quelques-uns furent conduits à l'Hôtel-Dieu d'Auxerre. Voici ce qui fut obſervé ſur deux de ces malades par M. Laſſeré père, chirurgien major des hôpitaux de cette ville.

Première Obſervation. Un fille âgée d'environ 12 ans, avoit deux plaies à la tête, l'une de la grandeur de la moitié du petit doigt, en tous ſens, ſituée à un travers de doigt au-deſſus & en devant de l'oreille, l'os étoit enfoncé & éclaté, & la ſubſtance du cerveau ouverte ; la ſeconde plaie étoit ſituée à la partie oppoſée, ſemblable en tout à la première : on ne peut douter que ces plaies aient été faites par la morſure du loup dont les dents & les principaux crochets ont

enfoncé ces parties. Les plaies furent panſées comme des plaies ordinaires. Sur la fin du traitement il ſurvint des excroiſſances qui furent guéries avec la teinture de mirrhe & d'aloës. M. Houſſet notre confrère, médecin des hôpitaux d'Auxerre, a été témoin de cette cure.

Seconde Obſervation. Une enfant à peu près du même âge que la première, avoit une plaie qui s'étendoit depuis la partie ſupérieure du front, à la naiſſance des cheveux juſqu'à l'occipital, cette plaie étoit de la largeur de la main, il y avoit déperdition de ſubſtance dans toute l'étendue, le crâne étoit en partie découvert dans les endroits où les dents de la bête avoient porté; on n'apperçut dans tout le traitement que des accidens communs & la cure fut terminée en deux mois par les remèdes ordinaires (*a*).

M. Guillemeau dit d'après M. Cuvilier qu'un loup enragé & pourſuivi mordit un vieillard qui tiroit tranquillement de l'eau à un puits; que la lèvre de ce vieillard fut coupée en deux par les dents du loups, & couſue par un chirurgien qui s'étoit contenté de la laver de ſaumure; que ce vieillard fut parfaitement guéri, quoiqu'il n'eût uſé d'aucun remède contre la rage (*b*).

Il y a lieu de croire que le virus de la rage

(*a*) Extrait d'un Mémoire envoyée à la Société, par M. Houſſet.

(*b*) Lettre de M. Guillemeau fils, Journ. de Méd. mars 1773, tom. 39, pag. 240.

a peu d'analogie avec les différentes humeurs des animaux, excepté avec la salive. Quelques observations prouvent que le beurre que l'on tireroit du lait d'une vache enragée, n'est pas nuisible, & que ni l'un ni l'autre ne peuvent transmettre la rage. Des paysans ont vécu pendant plus d'un mois du lait & du beurre d'une vache enragée, sans en être incommodés. Voy. *Journal de médecine*, tom. 1, septembre 1754. Une chèvre a allaité un enfant jusqu'au jour où l'on reconnut qu'elle étoit enragée, & cet enfant n'a éprouvé aucun accidenr. *Essais anti-hydrophobiques de M. Baudot, imprimés en* 1770. Le 21 janvier 1775, une vache est tombée dans la rage, à la suite d'une blessure faite par un chien enragé. On n'y fit point attention, on regarda même les symptômes de la rage comme étant ceux de toute autre maladie; & ayant besoin de lait pour un enfant de quinze mois, on attacha cette vache pour la traire avec plus de facilité, on tira de son lait, & on en donna tout chaud à boire à l'enfant. Les symptômes de la rage parurent chez cette vache dès le même jour. Le père & la mère étant dans la plus grande inquiétude d'avoir donné ce lait à leur enfant, s'adresſèrent à M. Baudot, pour leur indiquer les moyens de le préserver de la rage: ce savant médecin les rassura, en leur disant qu'il n'arriveroit aucun accident à l'enfant, qui effectivement a continué de se bien porter.

Le 21 février 1775, M. Baudot fut consulté

pour le cas ſuivant. Un ſoldat avoit été bleſſé très-légèrement par un petit chien enragé : trente-deux jours après il fut attaqué de la rage ; on le porta à l'hôpital, il y mourut en vingt-quatre heures, dans des convulſions accompagnées de l'horreur de l'eau. Depuis le jour de ſa bleſſure juſqu'à trois jours avant l'apparition des ſymptômes de la rage, il avoit habité avec une fille : on conſultoit pour ſavoir s'il y avoit à craindre que cette fille courût quelque danger ; la réponſe de M. Baudot fut pour la négative, & il préſume, par le ſilence de la perſonne qui l'avoit conſulté, qu'il n'eſt ſurvenu à cette fille aucun accident (*a*).

Un manouvrier du Meſnil-Saint-Loup ayant été mordu par une louve enragée, a continué d'habiter avec ſa femme, ſans que celle-ci ait éprouvé le moindre accident. Cependant cet homme avoit été bleſſé grièvement ; il avoit une plaie profonde d'un pouce & demi ſur la partie latérale de la poitrine, deux inciſions tranſverſales deſſus & deſſous le pouce, & deux impreſſions de dents ſur l'articulation de l'index. Enfin, les accidens qu'il éprouvoit, commençoient à faire craindre que le malade ne tombât dans le troiſième degré de la rage, dans l'hydrophobie (*b*).

(*a*) Ces obſervations ont été envoyées à la Société de médecine par M. Baudot.

(*b*) Obſervation communiquée par M. Thieſſet, médecin de Troyes en Champagne.

Un chirurgien ſe bleſſa en faiſant l'ouverture du cadavre d'un homme mort de la rage : il ne lui en eſt ſurvenu aucun accident (a).

Feu M. le Camus, docteur - régent de la faculté de médecine de Paris, a aſſuré à M. Lorry, ſon confrère, avoir mangé ſans aucune ſuite fâcheuſe de la chair d'animaux morts enragés.

Le 25 juin 1776, on vendit dans une boucherie de Médole, ville du duché de Mantoue, la chair d'un bœuf qui avoit été mordu par un chien enragé, & qui avoit éprouvé tous les ſymptômes de la rage confirmée avant d'être tué. Aucun des habitans de cette ville n'a été attaqué de la rage. *Lettre de M. Jean-Baptiſte Caſtelli à la Société royale de médecine, datée du 13 mai* 1777. Voyez auſſi l'ouvrage de M. Aſti.

On trouve cependant des faits tout à fait contradictoires à ceux que nous avons rapportés.

On lit dans Fernel que des chaſſeurs ayant mangé de la chair d'un loup enragé, devinrent tous hydrophobes peu de temps après : quelques-uns en moururent, & ceux qui n'avoient pas encore été attaqués de la rage, effrayés du ſort de leurs camarades, firent des remèdes qui les garantirent de tout accident.

En 1553, dans le duché de Wirtemberg, un aubergiſte ſervit de la chair d'un porc enragé

(a) Mémoire communiqué à la Société royale par M. Thieſſet. Voyez auſſi Van-Swieten, paragr. 1140.

aux perſonnes qui ſe trouvoient chez lui : elles ne tardèrent pas à être attaquées de la rage. Ce fait eſt rapporté par Schenkius, *liv.* 7, *de veneri. anim.* Pierre Borel rapporte à peu près le même fait dans la 75[e] *Obſervat. de la première centurie.*

Manget rapporte, d'après Joſeph Lanzoni, médecin de Ferrare, que toute une famille de payſans devint enragée pour avoir mangé de la chair d'une vache qui étoit morte à la ſuite de la rage; que trois en moururent, que les autres furent guéris, *graces à Dieu, & aux remèdes* (*a*).

Boërhaave & Van-Swieten ſon commentateur, regardent la chair des animaux morts de la rage, comme capable de communiquer cette maladie. M. Brogiani eſt du même avis (*b*); Lemery rapporte qu'un chien devint enragé après avoir lappé le ſang d'un homme hydrophobe qui venoit d'être ſaigné (*c*).

Balthazar Timæus aſſure qu'un payſan, ſa femme, ſes enfans & pluſieurs autres perſonnes furent attaquées de la rage, pour avoir bu du lait

---

(*a*) *Biblioth. pract.* tom. 3, pag. 428.

(*b*) De veneno animalium adquiſito, pars ſecunda. *Neque deſunt, raræ licèt, hiſtoriæ hominum in rabiem actorum, quòd animalis eâ lue infecti carnes in cibum aſſumpſerint.*

(*c*) Hiſtoire de l'Académie des ſciences, année 1707, page 25.

d'une vache enragée ; que le mari & l'aîné de ſes enfans furent ſauvés par les remèdes qu'on leur fit prendre ; que la femme, deux de ſes fils & autant de ſes filles périrent de la rage ; que trois ou quatre mois après, la ſervante & une voiſine, avec quatre enfans qui avoient bû du lait de la même vache, périrent tous miſérablement, & après avoir eu tous les accès de la rage.

Hoffmann rapporte qu'un payſan de Duderſtad, mordu par un chien enragé, négligea ſa plaie, connut ſa femme, que tous deux devinrent hydrophobes, que le mari périt & que la femme fut guérie. Voyez auſſi la 4[e] obſerv. de M. Chabert, p. 109.

Un anatomiſte fut attaqué & mourut de la rage pour avoir diſſéqué le corps mort d'un chien enragé. *Voyez Comment. de rebus in ſcientiâ natur. & medecinâ geſtis*, tom. 16, p. 469.

Deux anatomiſtes anglais qui s'étoient bleſſés en diſſéquant le cadavre d'un hydrophobe, ne devinrent pas enragés, mais l'un d'eux perdit le doigt par la gangrène, l'autre eut un éréſipèle violent & une tenſion affreuſe dans toute la main. (*Voyez* Felice Aſti).

Ouverture des cadavres.

Les obſervations faites après la mort ſur les cadavres des hydrophobes, offrent auſſi des différences conſidérables.

Suivant quelques auteurs, les cadavres des

animaux morts de cette maladie donnent par-tout les ſignes de la convulſion qui les a tués ; mais on ne remarque pas d'inflammation manifeſte, & encore moins de putréfaction dans aucune partie : tous les liquides ſont changés en écume, & l'air domine par-tout, juſqu'au point que dans les muſcles des animaux morts de la rage on ſent une eſpèce de crépitation.

Tauvry donne la deſcription ſuivante de l'ouverture du cadavre d'un homme mort de la rage :

« L'œſophage & la trachée-artère étoient » phlogoſés : les artères étoient remplies d'un » ſang très-liquide, & les veines en avoient » très-peu. Il ne ſe trouva de ſang caillé dans » aucun endroit ; le ſang même ne ſe coaguloit » pas à l'air froid. Le cerveau étoit beaucoup » plus ſec qu'à l'ordinaire, ainſi que le commencement de la moëlle de l'épine ; il y avoit » au fond de l'eſtomac environ trois cuillerées » de glaires d'un brun aſſez foncé : le péricarde » avoit très-peu d'eau, & la véſicule du fiel étoit » pleine d'une bile preſque noire (*a*). Le cadavre » tomba promptement en putréfaction, & répandit une odeur très-infecte lorſqu'il fut » ouvert ».

Suivand Méad, les cadavres des perſonnes

(*a*) Pluſieurs enragés, dès leurs premiers accès, éprouvent une eſpèce d'ictéricie ou jauniſſe. Voyez les entretiens ſur la rage, par M. Hunauld.

mortes de la rage ont préſenté les phénomènes ſuivans. Les vaiſſeaux du cerveau étoient extrêmement diſtendus; le ſinus longitudinal étoit gorgé d'un ſang fluide, & non d'un ſang concret & coagulé, comme on l'obſerve dans la plupart des maladies de la tête. On a vu le cerveau lui-même & la moëlle épinière deſſéchés, le péricarde preſque dans le même état, le poumon & les artères farcis de ſang, qui ſe coaguloit difficilement, même à l'air libre.

Si on ouvre les cadavres de ces infortunés peu de temps après leur mort (dit M. de Sauvages), il s'en exhale une odeur très-fétide; leur ventre eſt bouffi par les vents, leur eſtomac eſt farci d'une ſanie verte; on remarque dans l'œſophage des taches rouges, tirant ſur le noir; les veines ſont pleines d'un ſang diſſous, & les viſcères ſont ſecs & arides.

Zuinger a trouvé une grande rougeur dans l'intervalle membraneux des anneaux de la trachée-artère, le cœur étoit gorgé d'un ſang concret.

M. Darluc a obſervé les phénomènes ſuivans dans le cadavre d'une fille morte de la rage, après avoir éprouvé les ſymptômes de l'hydrophobie. Trois heures après ſa mort, on ouvrit ſon cadavre, qui exhaloit déja une odeur fétide.

L'eſtomac étoit inondé de glaires verdâtres; les membranes de ce viſcère étoient marquées de taches livides & gangréneuſes, qui s'en alloient en lambeaux pour peu qu'on les touchât, &

laiſſoient échapper de leurs vaiſſeaux engorgés, & conſidérablement diſtendus en quelques endroits, un ſang diſſous & ſans conſiſtance. L'intérieur de l'œſophage étoit également tapiſſé des mêmes glaires, toutes ſes glandes muqueuſes étoient fort tuméfiées, & ſon orifice ſupérieur étoit ſi reſſerré vers l'arrière-bouche, qu'à peine pouvoit-on y introduire un ſtilet. Les poumons étoient engorgés d'un ſang diſſous, avec des marques de gangrène, ainſi que le foie & la rate, qui étoient plus deſſéchés; la véſicule du fiel étoit entièrement vuide : les inteſtins n'étoient pas exempts de cette inflammation générale (*a*).

Un ſoldat mourut hydrophobe à deux heures du matin; ſon cadavre fut ouvert à une heure après-midi. Les poumons ſe trouvèrent fort engorgés, & le lobe droit étoit adhérent à la plèvre. A chaque coup de ſcalpel qu'on y donnoit, il en ſortoit un ſang noir, écumeux & rempli d'air : il ne ſe trouva pas plus de deux cuillerées de ſéroſité dans le péricarde; il n'y avoit aucun polype dans les gros vaiſſeaux. A l'ouverture de l'eſtomac, il s'en exhala une odeur des plus fétides (la membrane veloutée étoit gangrénée); il s'y trouva cinq vers de longueur & groſſeur ordinaires, & environ un verre de matière liquide, noire comme de l'encre. A

(*a*) *Journal de médecine*, ſept. 1755. pag. 189 & ſuiv.

l'ouverture du crâne, on obſerva à la partie droite de l'occipital un épanchement d'environ deux verres d'un ſang noir & fluide ſur la dure-mère, à laquelle il étoit aiſé d'appercevoir une contuſion à peu près de la grandeur de huit lignes en tous ſens à la partie moyenne latérale droite, tandis que la contuſion des tégumens étoit à la partie moyenne latérale gauche de l'occipital. La dure-mère étoit comme un parchemin deſſéché; la ſubſtance corticale avoit la conſiſtance d'une pâte de guimauve (*a*).

Un payſan devint tout à coup hydrophobe après avoir éprouvé une chaleur exceſſive, & ſans avoir été mordu d'aucun animal enragé, il périt. Son cadavre donna promptement des ſignes d'une pourriture exceſſive : il fut d'abord couvert de taches livides, violettes & noires, & exhala une ſi grande infection, qu'on fut obligé de l'enterrer dix heures après la mort de ce malheureux (*b*).

Le cadavre d'un jeune homme de trente ans, mort d'une hydrophobie ſpontanée, étoit déja livide dix heures après ſa mort (*c*).

(*a*) *Journal de médecine*, tom. 6, févr. 1757, p. 138. Obſervation de M. Trécourt, chirurgien-major de l'hôpital royal & militaire de Rocroy.

(*b*) Obſervation de M. Laurens, docteur en médecine, *Journ. de méd.* tom. 7, juillet 1757.

(*c*) Obſervation de M. Lavirotte, D. R. de la faculté de médecine de Paris. *Journal de médecine*, tom. 7, août 1757, p. 87.

Un homme périt de la rage, près de neuf mois après avoir été bleſſé légèrement à la joue par une louve enragée. Son cadavre fut ouvert. On obſerva dans les viſcères des marques, plutôt d'une putréfaction gangréneuſe, que d'une véritable inflammation. L'eſtomac & l'inteſtin duodénum étoient conſidérablement météoriſés, mollaſſes au toucher, d'une couleur livide & cendrée, ainſi que l'œſophage, dont les glandes parurent farcies d'une lymphe écumeuſe; les muſcles de la déglutition étoient amincis & preſque détruits; le foie étoit d'un volume plus gros qu'à l'ordinaire, pâle & livide; la véſicule du fiel remplie d'une féroſité rougeâtre, & ſes tuniques membraneuſes étoient teintes de la même couleur; la rate étoit petite, livide & cendrée; la plèvre & les poumons étoient preſque diſſous, s'en allant en lambeaux, & laiſſant échapper de leurs vaiſſeaux une féroſité ichoreuſe & corrompue; le péricarde étoit rempli de cette même féroſité; le cœur étoit pâle & vuide de ſang; le ſang étoit tellement diſſous dans les grands vaiſſeaux, que les garçons chirurgiens ayant percé la médiane pour s'exercer à la ſaignée, il jaillit encore aſſez loin, & tomba enſuite goutte à goutte tout le temps qu'on la tint ouverte, quoique cet homme fût mort depuis près de dix heures : la dure-mère étoit extrêmement deſſéchée & collée à la ſuperficie du crâne; la pie-mère au contraire parut très-engorgée, & ſes vaiſſeaux conſidérablement

diſtendus étoient remplis d'un ſang fluide & diſſous (*a*).

M. Thieſſet, médecin à Troyes, ayant fait ouvrir au mois de janvier 1775 pluſieurs cadavres de gens morts d'hydrophobie, obſerva que cinq à ſix heures après la mort, malgré la rigueur de la ſaiſon, les cadavres tomboient dans un état de putréfaction qui permettoit à peine de les approcher. Le ventre étoit extraordinairement tendu; l'air qui y étoit renfermé en grande quantité, ſortoit avec exploſion auſſitôt que le ſcalpel pénétroit dans la cavité de l'abdomen (*b*).

Morgagni fit l'ouverture du cadavre d'un ſexagénaire mort de la rage. Les veines iliaques étoient tellement diſtendues, qu'elles égaloient le diamètre d'un inteſtin grèle; les poumons étoient gorgés de ſang & marqués de taches gangréneuſes; le péricarde contenoit une quantité conſidérable d'eau jaunâtre; il y avoit peu de ſang contenu dans le cœur, & ce ſang étoit très-noir & comme de la poix; les vaiſſeaux du cerveau étoient auſſi gorgés d'un ſang noir : on trouva dans les ventricules de ce viſcère environ trois onces d'une liqueur ſéreuſe tirant ſur le jaune. Dans un autre cadavre, il

---

(*a*) Lettre de M. Darluc, D. M. *Journ. de médecine*, tom. 4, avril 1756, p. 270 & ſuiv.

(*b*) Voyez le mémoire envoyé à la Société royale par M. Thieſſet.

trouva

trouva la véſicule du fiel remplie d'une bile très-noire : les poumons étoient noirs, & exhaloient une mauvaiſe odeur. On apperçut des bulles d'air ſous la dure mère ; tous les vaiſſeaux du cerveau & du plexus-choroïde étoient gorgés de ſang, ſans aucune apparence de ſéroſité. La ſubſtance du cerveau & du cervelet paroiſſoit deſſéchée. Voyez *Hiſtoria anatom. med.* de M. Lieutaud.

Parmi les cadavres que Morgagni a ouverts, il en a vu un dont le viſage étoit tout-à-fait ſemblable à un homme mort de conſomption, le reſte du corps étoit dans un aſſez fort embonpoint (*a*).

Un homme mordu par un chien enragé périt dans l'hydrophobie ſept ſemaines après. Les inteſtins fournirent quelques indices d'une inflammation légère ; le poumon adhérent à la plèvre repréſentoit une maſſe de ſang coagulé ; le ſang étoit tellement extravaſé & épaiſſi, qu'il paroiſſoit remplir toutes les véſicules du poumon : le diaphragme étoit marqué de quelques taches gangréneuſes. *Ephémérides des curieux*

(a) *Voyez Réflexions ſur la rage, par M. Chabert, Inſpecteur-Genéral des études des Ecoles Vétérinaires, & Directeur particulier de celle de Paris.* Journal d'Agriculture, du Commerce, décembre 1778, pag. 31 & ſuiv. juſqu'à la pag. 118. Il ſeroit à deſirer que ces Réflexions qui m'ont parues de la plus grande utilité, & dont j'ai beaucoup profité pour cette ſeconde édition de mes Recherches, fuſſent imprimées ſéparément.

de la nature. Voy. *Hiſtoria anatom. med.* de M. Lieutaud.

Capivaccius rapporte qu'on trouva dans le cadavre d'un homme mort de la rage, une portion du péricarde preſque détruite & comme pulvérulente : cette membrane ne contenoit aucune liqueur (*a*); les ſinus du cœur étoient ſecs & dépourvus de ſang. Voy. *Hiſt. anat. med.* de M. Lieutaud. Voyez auſſi les entretiens ſur la rage de M. Hunauld.

Suivant M. Senac, le péricarde étoit fortement adhérent au cœur, dans le cadavre d'un homme mort d'hydrophobie, après avoir été mordu par un loup enragé. Voyez *Hiſtoria anatom. med.* de M. Lieutaud.

Bonet remarque qu'on trouva dans le cadavre d'un jeune homme mort de la rage, le cerveau ſain & nullement endommagé, mais tous les viſcères de la poitrine & du bas-ventre étoient arides & deſſéchés. Voyez *Hiſt. anat. med.* de M. Lieutaud.

Rolfinckius a obſervé que dans pluſieurs cadavres d'hydrophobes, on n'avoit apperçu aucun ſigne d'inflammation dans la gorge, quoique tous ſe fuſſent plaints de douleurs très-cruelles à cette partie; mais tous les viſcères étoient deſſéchés. *Hiſtor. anat. medic.* de M. Lieutaud.

Jean-Henri Brechtfeld ayant ouvert le cadavre d'un homme mort de la rage, obſerva que

---

(*a*) Voyez Bonet, *ſepulcret. anat.* & Van-Swieten.

l'épiploon étoit entièrement détruit; que le foie étoit enflammé dans ſa partie concave, & parſemé de taches gangréneuſes; que la tunique interne de l'eſtomac étoit tombée en pourriture; que les poumons étoient deſſéchés & adhérens aux côtes dans tous leurs points; que le péricarde étoit ſec, le cœur flétri & émacié. Voyez *Hiſt. anat. med.* de M. Lieutaud. Le cadavre lui offrit d'abord une exténuation ſemblable à celle qui ſuivroit une fièvre hectique, les graiſſes & même la chair des muſcles étoient en quelque ſorte conſumées.

Jean-Chriſtophe Riedel a trouvé dans le cadavre d'un hydrophobe, la gorge & les muſcles du col fort enflammés, il s'exhaloit de tout le corps une odeur inſupportable: Voyez *Acta acad. elector. Mogunt.* Erford. 1757, p. 341.

Dans un cadavre, Wilbraham a trouvé les poulmons pleins de ſang; ce fluide lui a paru diſſous dans les ventricules du cœur; la trachée artère ne contenoit qu'une ſimple matière écumeuſe ſans aucune inflammation dans ce tube. Le même auteur, a trouvé le ventricule rempli d'eau, quoique le malade n'en eut point bu dans les derniers jours.

On trouve dans Van-Swieten, §. 1140, pluſieurs rapports d'ouvertures de cadavres que le Lecteur pourra conſulter, tom. 3, p. 561 & ſuiv. édit. de Leyde. Voyez auſſi la *Diſſertation* de M. de Sauvages *ſur la rage*, la thèſe de

M. Aſtruc, les refléxions de M. Pouteau dans ſon Eſſai ſur la rage, p. 17, les faits rapportés dans l'ouvrage de M. Chabert, depuis la page 45 juſqu'à la page 51; les ſages remarques qu'il fait à ce ſujet, 51, 52, 53, (le même auteur rapporte page 39 à 41, les variétés & les différences que l'on obſerve dans l'ouverture des cadavres des chiens morts de la rage.

Du traitement de la rage (a).

Les anciens commençoient le traitement de cette maladie par le panſement de la plaie : ils la faiſoient ſaigner pendant long-temps ; & ſi la plaie étoit petite, ils recommandoient de l'agrandir, même d'emporter la chair qui étoit autour. Ils ſe ſervoient auſſi de ventouſes, & employoient les ſcarifications, les cauſtiques, le cautère actuel, puis les emplâtres où les cataplaſmes propres à favoriſer la ſuppuration, qu'ils entretenoient pendant pluſieurs ſemaines. De plus, ils ſaignoient le malade, s'il étoit plé-

(*a*) Je ne parlerai pas ici du traitement de l'hydrophobie ſymptomatique ; ce traitement doit toujours être ſubordonné à celui de la maladie principale, dont l'hydrophobie ſymptomatique eſt l'accident. Quant à la rage ſpontanée, je crois que le traitement doit conſiſter ſpécialement dans la ſaignée, s'il y a pléthore ; dans les bains, les rafraîchiſſans, les nitreux, les narcotiques & les antiſpaſmodiques.

thorique, lui faiſoient prendre les bains & des lavemens, le purgeoient, ſoit avec l'ellébore, ſoit avec l'*hiéra-diacolocynthidos;* & pendant tout le traitement, ils tâchoient d'exciter les ſueurs, ſoit avec des boiſſons, ou des poudres & des opiats ſudorifiques, ſoit en faiſant prendre des alimens échauffans. Dès ce temps, on cherchoit un ſpéficique contre la rage, & on a continué juſqu'à nos jours de s'occuper de ce projet; ce qui le plus ſouvent a fait négliger une cure méthodique, qui auroit pu ſauver bien des perſonnes attaquées de cette cruelle maladie (*a*).

(*a*) Aëce vouloit qu'on entretint la ſuppuration pendant deux mois. Les plantes dont les anciens ſe ſervoient pour entretenir la ſuppuration, étoient la clématite, la ſarraſine ou ariſtoloche clématite, la bryone, ou couleuvrée, le dictamne, auxquelles ils joignoient les feuilles de ſcabieuſe, de pouliot, de calament, de germandrée, de ſcordium. Ils ſe ſervoient auſſi d'emplâtres eſcarrotiques, faits avec le galbanum, le ſagapenum, l'oppopanax, l'euphorbe, l'iris, le glaïeul puant, la gentiane, le nitre, le ſoufre & la cire. Voici ce que dit Jean Bauhin dans ſon hiſtoire de la rage des loups. Pour commencer la cure, celui qui ſera mordu, en attendant qu'il puiſſe avoir ſecours de quelque médecin, chirurgien & apoticaire..... qu'il faſſe une lieure, s'il eſt poſſible, au-deſſus de la morſure, ne la ſerrant pas trop fort. Qu'il lave promptement les parties mordues avec de l'urine, les frottant rudement, & laiſſant ſur la plaie un linge trempé, ou bien avec l'eau ſalée ou avec de la leſſive, ou du bon fort vinaigre, puis qu'on mette quelqu'un des remèdes ici après décrit, & qu'il mange

Plusieurs médecins ont examiné avec soin le traitement proposé par les anciens : ils en ont pris ce qu'il y avoit de bon, y ont ajouté, & ont changé le régime, comme peu convenable à cette maladie ; & après avoir étudié la marche de la nature, ils se sont fait une méthode qui a eu souvent les succès les plus marqués. Il faut distinguer parmi les médecins observateurs,

---

soudainement un aulx avec un peu de pain, & boive un peu de vin.... Puis on scarifiera tout au tour des parties mordues, & tout ce qui sera entamé, on mettra ventouses avec feu, ou sangsues, puis on bruslera avec fer chaut.... Si les personnes étoient tellement délicates, qu'elles ne pussent endurer le feu, faudra user de ruptoires, d'egyptiacum, de sublimé de pouldre, de Mercure & autres médicamens escarrotiques, prenant bien garde sur quelles parties on les mettra, & à la quantité. Jean de Vigo dit qu'il faut incontinent brûler la partie intéressée avec de l'huile de séhu (sureau) bouillante ; que si les ulceres se veulent refermer par trop tôt, on les pourra de rechef scarifier & cautériser, car il est expédient les tenir ouverts jusqu'à quarante jours & jusqu'à soixante, comme veut Aëce ; & si les ulceres se referment, les faut rouvrir, &c. &c. Jean Bauhin termine ainsi son ouvrage. Pour conclusion du régime & des remèdes qu'on doit user à l'endroict des mordus par les loups, chiens & autres bestes enragées ; j'ai trouvé bon de mettre ici un exemple d'un mordu par un chien enragé, curé, traicté & guéri avec bonne méthode, par François Valeriole, Médecin très-docte & exellent.... Flore du Porcelet, enfant de seize ans, fut mordu par un chien enragé, en la jambe, auprès de la cheville du pied, & incontinent mené en un village qu'on appelle les Sainctes-Maries..... Il demeura-

MM. Aſtruc, de Sauvages, de Laſſone, Duhaume, Fothergill, Ribeiro Sanches, Baudot, Ehrmann, Blais, Thieſſet, Parry & Félix Aſti. Tous ces médecins conſeillent un traitement méthodique, auquel ils aſſocient les frictions mercurielles, & quelques-uns d'entre eux, l'uſage interne du mercure. Il ne faut point oublier parmi les médecins obſervateurs, M.

---

là neuf jours, *& y prit les bains de mer pendant tout ce tems*, revint à Arles avec les ulcères empirés; il regardoit de travers, étoit taciturne & penſif, tellement qu'il y avoit déja ſigne d'une maladie mélancholique. Soudainement je me mis en devoir d'empeſcher la peur de l'eau : voyant les ulceres livides & ſordides, je recourus promptement aux forts remedes, d'autant qu'il avait le ventre retraint..... *Le malade prit le lavement ſuivant.* Prenez malve, guimalve avec leurs racines, feuilles de violettes, branque urſine, Mercurialle, méliſſe, de chacune une poignée, fleurs de camomille, mélilot, roſmarin, de chacune une demie poignée, épithyme demie once, du creu ou ſon maigre une poignée; faites tout bouillir dedans du bouillon d'une teſte & d'une froiſſure de mouton, puis adjoutez une once de catholicon, & trois dragmes de confection hamech, d'huile violat quatre onces, de ſucre rouge une once. Je bruſlai enſuite les ulcères avec un fer chaut, puis je fis tomber l'eſcarre avec du beurre frais, le jaune d'œuf & la graiſſe de pourceau, adjouſtant d'aucunes fois du baſilicum..... Comme le malade étoit replet & cacochyme, je lui fis tirer du ſang, puis je lui donnai des ſirops contre l'humeur mélancholique pendant huit jours. Il prit enſuite un médicament purgatif qui fut réitéré par intervalles; & enfin pendant quarante jours des médicamens propres contre les morſures des chiens enragés.

Nugent, qui guérit une femme hydrophobe, & dans l'accès même de la rage, par la ſaignée & les calmans. Ce qu'il faut ſur-tout remarquer, c'eſt que M. Nugent a obſervé que la rage eut,

---

Les ulcères furent entretenus pendant ſoixante jours; je fis nettoyer les matières purulentes avec abſterſifs, puis le laiſſer fermer au ſoixante-dixieme jour. L'apozème ſuivant fut employé.

Prenez de la bourache, de la bugloſe, de la patience, les feuilles & les racines de chaque plante une poignée; des ſommités de houblon, de fumeterre, de freſne, de chaque une demie poignée; de méliſſe & de bétoine, de chaque une poignée; de ſemence de citron, d'oſeille, de chardon bénit, de chaque deux gros; de polypode de chêne une once; de raiſins de Damas, ſans les grains, vingt; d'épithyme, demie once; des trois fleurs cordiales, de chacune demi-poignée; écreviſſes de rivière, ſix: faites bouillir tout en eau d'orge, juſqu'à deux livres; l'ayant coulé, adjouſtez ſuc de fumeterre, houblon, de pommes de bonne odeur, de chacun quatre onces, vinaigre trois onces; faites-en un ſyrop clarifié & aromatiſé, avec une dragme de poudre thériacale de Guydon, pour quatre matinées, le réitérant par trois ou quatre fois. Ayant uſé par huit jours de cet aposême & voyant ſigne de concoction en l'urine, je lui ai donné la purgation en cette façon: prenez trois dragmes de feuilles de ſéné-triées, épithyme une dragme & demie, anis & canelle, de chacun deux ſcrupules, des trois fleurs communes, feuilles de méliſſe & bétoine, de chacune un pugile; faites une décoction de tout, juſqu'à quatre onces; coulez-la & meſlez avec l'expreſſion de quatre ſcrupules de rhabarbe infuſé, avec un peu de canelle dedans du puron de laict, par une nuict, & exprimez, adjouſtant de la confection de hamech de la première deſcription, deux dragmes &

comme les maladies humorales, une marche regulière, prompte & facile, & qu'elle se termina le neuvième jour, à compter de celui où avoient commencé les accidens les plus graves.

---

demye, thériaque, pouldre thériacale de Guydon, de chacune deux scrupules; syrop rosat, syrop de pommes, de chacun une once. Ce breuvage évacua beaucoup de matières bilieuses & mélancholiques. Le lendemain je lui fis prendre de la thériaque avec de la pouldre de bétoine & du sucre. Le cataplasme, pour évacuer le venin, étoit fait en ceste façon : prenez trois oignons blancs, vuidez-les un peu, puis les remplissez de thériaque, & les couvrez de l'oignon qu'avez couppé, puis cuisez-le sur la brase; après pilez-les & passez, & adjoustez de la pouldre d'aristolochie longue & ronde, de chacune trois dragmes, galbanum, bdellium, myrrhe, de chacun demi-once, pouldre d'escreviſſe de riviere, cinq dragmes, meslez tout ensemble, & formez le cataplasme.

L'escarre étant tombé, j'usois de résine avec de la pouldre d'écreviſſe de riviere, & de la racine d'aristolochie *clematite* ou sarrasine. Pour emplastre je faisois mettre cestui-ci. Prenez galbanum, sagapanum, oppopanax, de chacun demie-once; Euphorbe, iris de Florence, aristolochie ronde, gentiane, de chacun une dragme, pouldre d'écreviſſe, deux dragmes, térébenthine deux onces, de cire tant qu'il en faut. Cest emplastre tiroit une grande quantité de sanie mauvaise, & empeschoit que l'ulcère ne se fermist. J'ai aucunes fois usé d'emplastre de diapalma, ou diacalcitis dissout avec huile rosat. J'ai fait user au malade par quarante jours de cette pouldre. Prenez de la cendre d'escreviſſe de riviere, dix onces, de gentiane cinq onces, d'encens une; meslez tout ensemble. La dose étoit de deux dragmes avec eau de buglosse. Je faisois brusler les escre-

Dès le quatrième jour, la malade rendit des urines chargées de sédiment, & dès les premiers jours elle eut des sueurs abondantes (*a*). La malade de M. Wrightson eut aussi des sueurs abondantes. M. Thiesset a observé que sur sept malades morts hydrophobes, six n'avoient eu aucune évacuation sensible ; que le septième avoit eu un flux d'urine assez considérable pendant plusieurs jours, mais cette sécrétion ne le sauva pas, & il périt le cinquante-huitième jour depuis ses blessures, après vingt-deux frictions. Le même médecin sauva treize malades mordus par la même louve, & de ces treize, dix ont salivé & trois ont sué. M. Blais a vu un malade chez lequel tous les accidens de la rage disparurent après une éruption miliaire.

---

vices en un vaisseau de cuivre, comme l'enseigne Aëce. Sur la fin de la curation je lui ai donné de l'épithyme avec le puron de laict de chiévre. Aucunes fois j'ai usé de catholicon & de confection hamech. J'ai fait souvent laver l'ulcere avec l'urine d'un adolescent : car elle attire fort le venin, comme dit Avicenne en la curation du chien enragé.... Le patient fut guéri, & rendit grace à Dieu.....

(*a*) On trouve des réflexions fort sages sur la méthode de M. Nugent, pag. 482 & suiv. du tom. 1 de l'ouvrage suivant :

Traité des principaux objets de médecine, *avec un sommaire de la plupart des thèses soutenues aux écoles de Paris depuis* 1752 *jusqu'en* 1764 ; par M. Robert. D. M. P. *Paris*, Lacombe 1766. *in*-12.

Des accidens ſurvenus après le traitement à quelques perſonnes mordues par des chiens enragés.

Thémiſon, Médecin, avoit été attaqué d'hydrophobie, il voulut écrire différentes fois ſur cette maladie, mais alors il s'en reſſentoit, ce qui l'empêcha d'exécuter ſon deſſein.

Schmid aſſure qu'une fille domeſtique, qui avoit été guérie de l'hydrophobie, avoit tous les ans vers le tems de la morſure un léger égarement d'eſprit & de l'averſion pour les liquides.

Je trouve dans les Ouvrages de Guillaume Fabrice, natif de Hilden, une belle obſervation d'Abel Roſcius, Médecin de Lauſanne. J'ai cru devoir la donner dans la langue dans laquelle l'Auteur l'a communiquée à Guillaume Fabrice.

Anno à Deiparæ virginis partu 1581, menſe Sextili, matrona quædam, honeſtaque mulier, doctoris celeberrimi filia, quam nobilis vir antè duos annos in uxorem duxerat, hæc mihi familiariter nota, proximèque affinis; quum quodam die per urbem negotia haberet & ageret, à cane rabido ex improviſo impetitur, in ſiniſtro brachio mordetur. Vicini & concomitantes rei magnitudine & triſtiſſimo caſu vehementer perculſi, illicò canem interficiunt. Dein præſto advocati adfuerunt ſeduli doctiſſimi Medici, qui exquiſita remedia præſcripſerunt, partique

affectæ apponenda juſſerunt. Per os item alexipharmaca propinari curârunt ; brachium ſuprà vulnus ligaturâ validâ , vinculo arctiſſimo excerptum fuit ; topica attrahentia , foràſque venenum evocantia , ejuſque vim retundentia, adhibita ; denique ferrum & ignem loco læſo applicuit chirurgus. Tandem elapſis paucis diebus, Deo volente ſalva & incolumis evaſit , vel evaſiſſe videtur, nullâ in brachio noxâ , nec tantùm cicatrice ferè relictâ , nulloque in corpore , ut apparebat , reſtante veneno. Verùm quid evenerit , audi quæſo. Septimo abhinc anno recurrunt ſymptomata ſæviora multò : perſentit in brachio, aliàs læſo , dolorem accerbiſſimum,veluti à caninis dentibus diſcerpi, & dilaniari. Indè pauco interjecto tempore, furor & mentis alienatio ſubſequuntur , mœror, triſtitia , vigiliæ ſummæ , ſitis inexplebilis , febris tandem , & maxima virium proſtratio ; ciborum denique omnium odium , numquam tamen à potu abhorruit , nec liquida quæ ſitim extinguere valebant , rejecit. Morti proxima judicata eſt, imò nulla nobis relicta erat vitæ vel ſalutis ſpes : ſed in tot tantiſque malis ità diligentiſſimè ei manus auxiliares adhibitæ fuêre , tùm à præſtantiſſimis medicis , tùm à domeſticis , ut intrà paucos dies perfectè ſanata viſa ſit.

Sæva etenim illa accidentia , paulatim miteſcendo , abſolutè ceſsârunt. Poſt annos ſeptem ab hâc invaſione , & decimo quarto à canis morſu , & tertio ab obitu mariti ſui , mirabilibus

iiſque graviſſimis morbis, iterum tentari cœpit, principio ducto à ſiniſtro illo brachio. Tormina lethalia ſenſit, vomitiones & ructus incredibiles, omniaque ſymptomata atrabilaria ſuſtinuit, vigilias & ſitim maximam paſſa eſt. Vellicationem & dolorem ingentem in loco priùs morſo habuit. Curatur iterùm diligentiſſimè, & me præſente, ſanitati ut videbatur, reſtituitur perfectè, ad id adhibitis remediis. Sopitum tantùm judicavi malum, non deletum. Sic manſit per annos ſex. Anno vigeſimo à vulnere accepto, denuo recurrit affectus, excitantur accidentia ut prioribus annis, redeuntque eadem ſymptomata. Sedatis anno ſequenti iiſdem, rursùs tentatur honeſta fœmina. Subſequenti anno repetiit malum bis. Anno proximo illapſo ter ita correpta fuit. Hoc anno jam bis. A tribus annis frequentiores, ſed breviores fuerunt paroxyſmi. Tres aguntur hebdomades quod ab ultimo prehenſa fuit, & evaſit paroxyſmo. In omnibus ferè temporum mutationibus ſibi brachium vellicari perſentit. Vereor ne brevi vitam anxiam, & calamitoſam, cum morte ſæpius optatâ commutet. Hujus rei teſtis ſum, hæc egomet vidi. Tuis ſcriptis reſpondiſſem citiùs, ſi per negotia licuiſſet . . . . Dabam Lauſannæ, decimo quarto Calend. Octobris, anno 1604. (*Vide* Guillelmi Fabricii Hildani opera quæ extant omnia, *Centuriâ Iâ*, *obſerv. 86*, *pag. 65 & 66*. Francofurti ad Mænum, *in-fol.* 1646.

Des différens remèdes proposés pour guérir la rage.

Il y a peu de maladie pour laquelle on ait proposé autant de remèdes que pour celle dont il s'agit : cependant presque tous les auteurs regardent comme inutiles tous ces médicamens, lorsque le malade éprouve les symptômes de l'hydrophobie.

On a mis à contribution les trois règnes pour trouver un spécifique contre la rage, & on a donné ces remèdes, soit seuls, soit mêlés ensemble. Des chimistes ont aussi cherché le spécifique de la rage, & ont vanté divers préparations. Nous allons présenter un tableau des principaux remèdes qui ont été recommandés dans cette maladie.

Remèdes tirés du règne végétal.

1°. *Remèdes simples.*

La racine de rosier sauvage (1). Cette racine entre dans le remède du chevalier Digby. Quelques-uns recommandent l'écorce moyenne de cette racine ; d'autres, l'éponge attachée à la tige de l'arbrisseau, laquelle est connue sous le nom de *bédeguar.*

L'alyssum de Dioscoride (2).

---

(1) Plin. hist. nat. lib. 25, ch. 2. *Cæsalpin. Jul. Ces. Baricelsus. Joan. Car. Rosenbergius.* La peau de la racine de rosier sauvage entre dans le remède envoyé à M. Amelot, Ministre, par M. Castenau, curé de Baigts en Béarn.

(2) Daniel Sennert.

La pimprenelle (3).

Le mouron mâle (4).

L'oſeille, la ronde & la longue (5).

La racine d'ellébore (6).

La valériane ſauvage (7).

Les amandes de l'Angolam. *Hort. mal.* 4, t. 17 (8).

L'ellébore blanc, l'ellébore noir, Voyez Wirſungus d'après les auteurs anciens.

L'eau diſtillée de racines de grateron & de l'écorce moyenne de freſne à la doſe de trois ou quatre onces.

---

(3) *Ortholph. maroldus*, recommandée par Baillou, citée par Julien Paulmier.

(4) *Jérôme Bock* ou *le Bouc*, *Mathiole*, *J. Bauhin. Ortholph. Maroldus.* Cette plante a été annoncée comme un antidote contre la rage en 1747, dans les feuilles de Mayence en mai 1749 ; dans l'évêché de Baimberg, par un reſcrit particulier de la chancellerie de cette ville: depuis par un mandat exprès du feu prince Guſtave, duc des Deux-Ponts ; par différens certificats des médecins les plus célebres ; par une atteſtation judiciaire du magiſtrat & conſulat de la ville de Munſter, en date du mois de décembre 1757 ; & enfin par le diſcours que M. le docteur Bruch prononça le 22 mai 1758 aux écoles de Straſbourg. Voyez la note (*C*).

(5) Aétius.

(6) Dioſcoride, Salius diverſus.

(7) M. Bouteille, correſpondant de la Société royale, *Jour. de méd.* Février 1778, pag. 165. M. le docteur Hillary, dans ſon *Traité des maladies qui arrivent aux habitans des îles américaines.*

(8) M. Adanſon, *Familles des plantes.*

Le *coronopus hortensis.*

Le camphre (9).

L'opium & ses préparations. *Voyez* la thèse de M. Duhaume; celle de M. Pélée de Valoncour, soutenue à Paris le 11 février 1766 : *An rabiei opium?* concl. aff. M. Pouteau se déclare partisan de l'opium, p. 37 de son Essai.

Le vinaigre (10).

Le suc de limon.

2°. *Remèdes composés.*

La thériaque (1).

La poudre de Julien Paulmier (2).

La potion purgative décrite dans le traité de Julien Paulmier (3).

---

(9) Le docteur Nugent ; M. le Camus, dans ses *Conjectures sur la rage*, & dans le tome premier de sa *Médecine-pratique.*

(10) *Commerce litt. de Nur.* 1741, pag. 213 ; Boërhaave, dans sa *Chymie* ; Van-Swieten (sur tout si on a fait infuser de la rhue, du marrube, du scordium, avec un peu de sel) ; bu à très-grandes doses trois fois par jour. *Papiers publics Anglois*, mai 1765. Voyez la note *D.*

(1) Galien.

(2) Voyez la recette de cette poudre à la suite de ce mémoire, *note E.*

(3) Cette potion est faite avec la rhue, l'absynthe, l'ail, la petite paquette, le souci, la mélisse des bois, un peu d'ellébore noir, le sel & le vinaigre. On prend trois fois cette potion entiere, en mettant un jour d'intervalle.

Le

Le remède de M. Faget, curé de S. Martin de Bonnut, envoyé à M. Amelot, miniſtre, par M. Caſtenau, curé de Baigts en Béarn (4).

Le remède publié par M. Duhamel du Monceau (5).

La poudre contre la rage de la *Pharmacopée de Londres ;* poudre de Dampier, poudre Antilyſſe (6).

REMÈDES TIRÉS DU RÈGNE ANIMAL.

Les écreviſſes calcinées (1).

Le foie du chien enragé (2).

---

(4) Voyez la recette de cette poudre à la fin de ce mémoire, *note F.*

(5) Ce remède, dans lequel a beaucoup de confiance le célèbre académicien que nous citons, ſe prépare de la manière qui ſera indiquée à la ſuite de ces recherches *note G.*

(6) PULVIS ANTILYSSUS.

℞ *Lichenis cinerei terreſtris.* P. ℥ *duas.*

Piperis nigri P. ℥ *unam.*

In pulverem ſimul contundantur.

Il faut cueillir le lichen à la fin de l'automne. Voyez *Méad. Tranſact. philoſph.* 1698, pag. 49.

(1) Galien, ſoit ſeules, ſoit avec la thériaque & l'encens ; Symphor. Champier, *Comment. in Galen. hiſt.* l. 2, ſ. 6, c. 4. Valeſcus de Tharanta. Jac. Suchſius ; Jo. Michaël ; F. Plater ; Daniel Sennert, qui vante auſſi la décoction d'écreviſſes ; Aétius, Avicenne ; Guill. Fabr. de Hilden. pag. 66, obſ. 87. & pag. 180, obſ. 98. Dioſcoride, Méad.

(2) Plin, Hiſt. nat, l. 29, c. 5. Greg. Horſtius, Fra

Les cantharides (3).
L'hippocampus. Voyez Aétius, Ælien.
Les ſcarabés (4).

Hildesheim. Nous croyons, avec Galien, Jean Bauhin, & Méad, que ce remède déſagréable ne mérite aucune attention, & qu'il doit être proſcrit.

(3) Rhazès, Jean Damaſcène, Baccius. Ces auteurs conſeillent l'uſage des cantharides en ſubſtance, pendant pluſieurs jours, pour préſerver de la rage. On prépare cet antidote de la maniere ſuivante :

Faites infuſer des cantharides dans du lait de beurre, & après les avoir fait ſécher, mêlez avec des fleurs de lentilles & du vin, & formez des trochiſques d'un ſcrupule, dont on donnera un ſcrupule chaque jour.

Quoique ce remède produiſe le piſſement de ſang, il n'en eſt pas moins propre à prévenir l'hydrophobie : d'ailleurs l'hématurie céde à une copieuſe boiſſon de lait. Le P. Boccone dit que dans la haute Hongrie on donne, dans la rage, juſqu'à cinq cantharides à un homme; & que la doſe pour les animaux eſt encore bien plus conſidérable. Voyez auſſi les *Ephémérid. des curieux de la nat.* déc. 1, ann. 1, obſerv. 133, pag. 260. Brunſchweig recommande la préparation ſuivante dans ſa Chirurgie, *ch.* 14, *traité* 2d. Prenez des cantharides, dont on aura ôté les têtes, les pieds & les aîles, deux gros; de lentilles bien nettoyées, de ſafran, de ſpicanard, de gérofles, de canelle, de poivre, de chaque un gros; pulvériſez & formez des trochiſques avec ſuffiſante quantité d'eau de rhue, la doſe ſera de ſept grains, & on la continuera juſqu'à ce que le malade urine le ſang. M. Aſti fait dans la note 18, de ſon Traité ſur la rage, l'énumération des inſectes que l'on peut ſubſtituer aux cantharides. Voy. paragr. 27. Voy. auſſi les paragr. 29 & 30.

(4) On en parlera, *note H.*

La Poudre d'écailles d'huîtres calcinées (5).

REMÈDES TIRÉS DU REGNE MINÉRAL.

La pierre d'aimant en poudre, à la dose d'un demi-gros dans du vin sucré (1).

La limaille de cuivre (2).

La limaille d'étain (3), mêlée avec la thériaque, ou le mithridate.

REMÈDES CHYMIQUES.

Le sel dépuré du chien enragé (1).

Le turbith minéral. } Nous en parlerons plus
Le mercure doux. } bas, à l'article du mercure.

Les sels volatils (2).

L'eau de Luce } (3).
L'alkali volatil }

---

(5) *Mém. de l'acad. roy. des sciences*, ann. 1753. *Journ. de méd.* tom. 6, mars 1757, pag. 233.

(1) Petr. Vonder Stille. *Hist. de l'acad. des sciences*, 1749, pag. 108 & suiv.
(2) Loelecke mat. méd. pag. 389.
(3) Turquet de Mayerne.

(1) Petr. Joan. Faber, Panchym. l. 5, s. 1, c. 9.
(2) Voyez le *Parfait maréchal* de M. Garsault; le *Dictionnaire économique*; M. Duhaume.
(3) Morgagni. M. le Camus, D. M. P. en parle d'après M. Dumonchaux. M. Darluc, *Jour. de méd.* tom. 14, avril 1761, pag. 299 & suiv. conjointement avec les frictions & les antispasmodiques. M. Duhaume,

REMÈDES COMPOSÉS DU REGNE ANIMAL ET DU REGNE VÉGÉTAL.

La poudre de Tunquin ; la poudre de Cobb (*).

REMÈDES MOYENS.

Les lavemens ſimples ou compoſés, purgatifs ou rafraîchiſſans. *Voyez* les différens auteurs cités.

Les bains de mer, d'eau ſalée ; les bains froids & l'immerſion dans ces différens bains. *Voyez* les différens auteurs cités, & le tom. 1er de la *Matière médicale* de M. Geoffroy, ainſi que les *Mémoires de l'Académie des ſciences*, année 1699 (1), & les refléxions ſur la rage par M. Chabert, pag. 97, 98, 99.

---

dans ſa *theſe ſoutenue en* 1759, cor. 3, & dans ſa *Lettre ſur le traitement de la rage.* M. de Laſſone, dans la *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage.* M. Tiſſot, dans ſon *Avis au peuple*, mais avec les frictions & un liniment huileux ſur la plaie. Un anonyme, dans une *Mat. méd.* imprimée *à Paris*, *chez Debure*, en 1770, tom. 3, pag. 347, recommande l'alkali volatil intérieurement & extérieurement ſur la plaie ; ce qui a été répété & prouvé en dernier lieu par M. Sage, dans une brochure, qui contient quelques expériences ſur l'alkali volatil. *Paris*, in-8°, de l'impr. roy. 1777.

(*) Voyez ci-après la *note I.*

(1) On trouve dans les *Mémoires de l'Etoile* l'anecdote ſuivante.

Les bains de terre. Voyez l'ouvrage de M. Aſti.

Au commencement du mois de mai 1604, coururent à Paris des chiens enragés, qui effrayèrent le peuple & en mordirent tout plein, entr'autres le banquier de Sauſay, qui, ſortant de ſa maiſon près du cimetière S. Jean pour aller à la meſſe, en fut mordu d'un à la jambe, laquelle M. Duret le médecin (Jean, fils de Louis Duret), lui fit cerner, inciſer & accoutrer tout à l'heure, puis l'envoya à la mer, qu'on tient être le ſouverain remède à cette maladie; comme auſſi ledit Sauſay en guérit. On fit faire défenſes par la ville, ſous peine de cent écus d'amende, de laiſſer ſortir aucun chien des maiſons, & qu'on eût à tuer incontinent ceux qu'on trouveroit dans les rues; ce qui fut obſervé & entretenu à la mode de Paris. *Journ. d'Heuri IV*, t. 3, pag. 221.

Pluſieurs auteurs ſe ſont écriés contre le peu de ſuccès que l'on éprouvoit des bains de mer & des bains froids, & ont cité quantité d'exemples dans leſquels ces bains avoient été non-ſeulement inutiles mais même nuiſibles, par la fauſſe ſécurité dans laquelle ils avoient laiſſé des malades qui ne tarderent pas à être la victime de leur crédulité, & qu'il fut impoſſible d'arracher des bras de la mort, les remèdes les mieux indiqués ayant été adminiſtrés trop tard. J'ajouterai ici le fait ſuivant, tiré des Tranſactions de médecine publiées par le college de médecine de Londres. Cette obſervation, traduite par M. Sanchès, eſt de M. Nicolas Munckley.

Un gentilhomme âgé de 36 ans fut mordu à la main & au viſage par ſon petit chien; ſon médecin lui ordonna les bains de mer, qu'il prit pendant un mois ſans ſentir le moindre ſymptôme de rage. En retournant chez lui il commença à devenir mélancolique, & à avaler difficilement, il avoit même peur & horreur de l'eau, le pouls étoit foible, il ne pouvoit dormir, il ſurvint des

REMÈDES DIÉTÉTIQUES.

La musique (1).

La tranquilité d'esprit. *Voyez* presque tous les auteurs cités.

Un air tempéré. *V.* presque tous les auteurs cités.

Il n'est pas besoin d'avertir de l'importance qu'il y a d'exécuter régulièrement le régime de vivre prescrit par le médecin pendant tout le

---

spasmes qui augmentèrent chaque jour, il ne parut aucun signe d'inflammation. Pendant quelques jours il eut une grande difficulté de cracher, les crachats étoient épais, glutineux & jaunes, ainsi que la salive. Depuis son retour de la mer il ne put jamais boire ni avaler, tous les secours furent inutiles, & le malade périt misérablement. Voy. Transact. méd. vol. 2, 1772, in-8°, obs. v, p. 46. Voyez aussi le fait rapporté par M. Hunauld, dans ses Entretiens sur la rage, pag. 45 & suiv. On a pensé que le principal effet, soit de l'immersion dans la mer ou dans les rivieres, soit d'une aspersion d'eau très-abondante, étoit de causer un tel renversement dans toute la masse du sang & des esprits, par l'extrême frayeur dont l'imagination est frappée, qu'elle changeoit entiérement toute sa disposition ; cependant la sueur considérable qui survient à plusieurs de ceux qui ont été ainsi traités, ne seroit-elle pas en grande partie la cause de la guérison ? Un homme enragé fut attaché à un poteau, & long-tems accablé de sceaux d'eau qu'on lui jettoit sur le corps, il écuma, cria, heurla, tomba enfin en défaillance, on le coucha ensuite, & on le couvrit beaucoup; il sua abondamment, & fut guéri le lendemain. La méthode de l'immersion remonte au tems des prêtres Egyptiens, qui guérirent Euripide en le plongeant dans l'eau froide. Voy. aussi Celse.

(1) MM. Desault, le Camus.

traitement, & de la néceſſité abſolue où doivent être les malades de s'abſtenir des alimens ſalés, épicés, du vin, & des liqueurs ſpiritueuſes. Un homme quoique légérement bleſſé par un loup enragé puiſque la peau étoit à peine entamée, étoit allé à la mer, ſeulement diſoit-il par ſimple précaution : de retour dans une ſanté parfaite, il but beaucoup de vin pour s'en réjouir avec ſes amis, il fit la débauche & s'enivra, le lendemain la fièvre le prit, avec une violente douleur de côté, on le fit vomir, on le ſaigna; lorſqu'on le crut mieux, il entra en fureur, & alla mourir enragé ſans faire beaucoup d'efforts dans un grand chemin peu éloigné de chez lui.

REMÈDES EXTERNES.

La racine de parelle. On lave la plaie avec la décoction, & on applique deſſus la racine bouillie & pilée. On fait auſſi prendre de cette décoction à l'intérieur.

Les feuilles de camomille. de rhue. d'orties. de marrube. d'angélique (1). de mouron. de verveine. de potamogeton.	ou ſeules, ou mêlées enſemble, & pilées avec du ſel commun.

(1) Voyez Charles Etienne, Maiſon Ruſtique, livre

Les cataplaſmes d'oignons bouillis, & réduits en pulpe (1); mêlés avec la thériaque & le mithridate (2).

Le ſecret publié par le chevalier Digby (3).

L'huile des philoſophes (4).

La thériaque & l'huile roſat mêlées enſemble (5).

Quelques auteurs recommandent d'appliquer ſur les parties mordues des animaux vivans en leur appliquant l'anus ſur la plaie, ou en les mettant ſur la partie mordue après les avoir coupé en deux, & les avoir ſaupoudré de ſel & de médicamens attractifs. Voyez Chalmette.

2, ch. 59; le même Auteur dit, ch. 22, en parlant du bœuf, que s'il eſt mordu d'un ſerpent, ſcorpion, muſaraigne, chien enragé, il faut frotter la plaie avec de l'huile de ſcorpion, ou du ſavon diſſous dans du vinaigre, & la laver avec une décoction de bardane, ou de la vieille ſaumure. Hoffmann vante auſſi l'huile de ſcorpion,

(1) Paracelſ. Arnold. Weickard.

(2) Julien Paulmier. Arn. Weickard recommande le cataplaſme fait avec l'ail & la rhue, pilés & mêlés avec le miel & le ſel. Arnauld de Villeneuve conſeille un cataplaſme fait avec le nard celtique, le ſel & le galbanum, ou les avelines pilées avec le ſel & du ſuif.

(3) Prenez des feuilles de rhue, de ſauge & de paquette, de chacune demi-poignée; ajoutez-y ſuffiſante quantité de racines de ſcorſonère & d'églantier, avec un peu d'ail & une demi-poignée de ſel; pilez le tout & formez-en un cataplaſme ſelon l'art.

(4) Conrad Kunrath.

(5) Galien.

L'huile animale & l'huile d'olive, ſoit ſeule (6), ſoit celle dans laquelle on aura diſſous du camphre & de l'opium (7).

L'eau chargée de ſel. *Voyez* preſque tous les auteurs, & les *Mémoires de l'Académie des ſciences*, année 1695. G. Fabricius Hildanus recommande une lotion faite avec le ſel, le vinaigre & la thériaque.

Preſque tous les auteurs recommandent les lotions répétées. Voyez Hunauld, Van-Swieten & M. Aſti, &c.

L'alun calciné (8).

Le précipité rouge, ſoit ſeul (9), ſoit mêlé avec l'onguent roſat (10), ou un autre onguent (11), ſoit avec le bézoard & la racine d'angélique. G. Fabr. p. 67, obſ. 87.

---

(6) Abrah. Vateri *de olei olivarum & animalis efficacia programmata* 1736, 1740, 1751. Wittemb.

Prens un petit linge, mouille-le dedans de l'huile d'olive, mets ſur la playe; puis prens du pain roſti que tu mettras tout chaut par-deſſus, cela tire en une nuict le venin des playes. Voy. Hiſtoire notable de la rage des loups, par Jean Bauhin, pag. 58. Il donne ce remède d'après un ouvrage du docteur Oſwald Gabelkhaver, médecin du duc Ludovic de Wirtemberg. M. Pouteau ſe déclare partiſan des linimens huileux ſur la plaie, pag. 37, de ſon ouvrage.

(7) MM. Tiſſot, Darluc.

(8) Joan. Agricola.

(9) Arnold. Weickard, Matthiole, Daniel Danielis in obſ. G. Fabr. obſ. 86, p. 366.

(10) Roder à Fonſeca, *conſult. med.* t. 2, *conſil.* 75.

(11) Julien Paulmier.

Le beurre d'arſénic. (12).

L'eſprit de vitriol (13).

Les frictions mercurielles. Nous en parlerons plus bas à l'article du mercure.

REMÈDES CHIRURGICAUX.

Les ſaignées (1).

Les ſcarifications (2).

---

(12) Joan. Agricola.

(13) *Idem.*

(1) Celſe; Van-Swieten; *Gazette de médecine; Jour. encyclop.* du premier ſept. 1761, où l'on rapporte l'hiſtoire de la guériſon d'une femme hydrophobe, procurée par une bleſſure à la tempe, dont le ſang ruiſſela juſqu'à ce qu'elle fût tombée dans l'épuiſement. M. Duhaume; M. le docteur Hillary, M. Livré, &c. On trouve dans Clément un fait très-étonnant à ce ſujet. Voici ſes propres paroles. *Vidi octo hydrophobos .... accidit autem quid notabile uni ex his in oppido ſancti Montani cui ex juſſu pedibus & manibus ligatis miſſus fuit ſanguis è baſilicâ dextrâ, & extractus unâ & eâdem vice ad viginti ferè libras; & quod mirum erat poſt inauditam illam evacuationem ſimultaneam pulſu & viribus conſtantibus ſanguis adhuc ad duos palmos lecti pedes tranſiliret.* Obſervat. 20, t. 5. Cette obſervation eſt rapportée par Deſault, dans ſon Traité de la rage.

(2) Fracaſtor, Baillou; Jo. Lebrecht Schmucker; Morgagni; preſque tous les modernes. Le *Journ. économ.* conſeille ce qui ſuit:

Scarifiez la partie mordue; appliquez-y le marc des feuilles de grande ciguë pilée; laiſſez couler les eaux rouſſeâtres & ſanguinolentes qui ſortent par la plaie, puis

Les ventouſes (3).
Le cautère actuel (4).
Les véſicatoires (5).
Les ſinapiſmes (6).
Les cautères (7).
La ſuccion (8).
L'amputation (9).

---

remettez ſur la plaie le marc des feuilles de ciguë, & pardeſſus un cataplaſme de feuilles de nénuphar & de bette ou poirée. Voy. auſſi Galien, Dioſcoride, Paul d'Egine, Aétius, Guill. Fabr. obſ. 87, p. 66, &c.

La Porte, domeſtique de M. Bourgelat, ayant été mordu il y a près de vingt années, à Lyon, par un chien enragé, ſon maître cautériſa auſſitôt la plaie, & la morſure n'a jamais eu de ſuites fâcheuſes. (Voyez réflex. ſur la rage par M. Chabert, pag. 88.)

(3) Celſe ; Gordon ; J. Paulmier ; G. Fabr. obſ. 87. p. 66 ; Boerhaave ; Van-Swieten ; beaucoup de modernes.

(4) Celſe ; Dioſcoride ; Jean de Vigo. *Commerc. litter. Norimberg.* 1741, pag. 213 ; Morgagni ; Fabricius Hildanus ; Dekkerus, &c. Voy. auſſi l'ouvrage de M. Aſti, qui emploie au lieu du cautère actuel l'amadoue, à laquelle il met le feu.

(5) Jo. Lebrecht Schmucker, *Obſerv. chirurg. pars ſecunda, Berolini ;* & beaucoup des auteurs cités.

(6) M. Duhaume.

(7) Quantité de modernes.

(8) Quelques auteurs ont conſeillé mal à propos la ſuccion avec la bouche. M. Duhamel a propoſé un moyen auſſi ſimple, & qui ne peut nuire à l'opérateur ; c'eſt de faire la ſuccion avec une ſeringue à injection, dont le tube ſe termine par un évaſement, comme l'embouchure d'une trompe. On peut produire l'effet de la ſuccion par les ventouſes & par les ſangſues. Voy. Celſe.

(9) Morgagni conſeille de couper une portion de la

DU MERCURE,

ET DE SES DIFFÉRENTES PRÉPARATIONS.

Jean Ravelly eſt, je crois, le premier qui ait parlé de l'uſage interne du mercure, pour la guériſon de la rage. Il eſt auteur d'un ouvrage intitulé : *Traité de la maladie de la rage*, in-12, *Metz*, 1696, dans lequel il conſeille des bols compoſés avec de l'antimoine diaphorétique, du cinnabre, du ſel volatil de corne de cerf, & du camphre.

Daniel Tauvry ſoupçonna le mercure d'être le ſpécifique de la rage, en 1699.

En 1715, M. Aſtruc fit ſoutenir une thèſe ſur l'hydrophobie, où il aſſure au mercure la propriété d'être l'antidote de la rage.

En 1738, Pierre Deſault, médecin de Bordeaux, publia *une Diſſertation ſur la rage, avec la méthode de s'en préſerver & guérir.* Il rapporte pluſieurs obſervations, qui prouvent

---

partie mordue, qui ſoit plus large que la partie même. Il recommande de faire cette opération lorſqu'on commence à ſentir de la douleur dans la partie mordue, mais cette douleur ne ſe manifeſte que quand la rage commence à ſe développer. Voyez M. de Sauvages; M. Pouteau, chirurgien de Lyon, dans ſon *Eſſai ſur la rage*; M. le docteur Hillary; les réflex. ſur la rage, par M. Chabert, pag. 99. — Proſper Alpin & Jean de la Croix.

d'une manière évidente l'efficacité des frictions mercurielles pour prévenir la rage : car il ne regardoit ce remède que comme prophylactique, & croyoit l'hydrophobie abſolument incurable. On ſait auſſi qu'il aſſocioit au mercure la poudre de Paulmier. La même année 1738, André Cantwel publia à Londres & en anglais une lettre ſur la rage, dans laquelle il propoſe le mercure comme un reméde convenable pour guérir cette maladie.

En 1748, M. Fr. Boiſſier de Sauvages donna une *Diſſertation ſur la rage*, qui remporta le prix de l'académie de Toulouſe. Cette diſſertation a été imprimée à Toulouſe en 1750, réimprimée avec les chefs-d'œuvre de ce profeſſeur célèbre en 1771, & traduite en italien. Il ſe déclare dans cet ouvrage pour les frictions mercurielles, & il finit par ces paroles : *J'ignore que ce remède ait encore manqué, étant même appliqué quand la rage étoit déclarée.*

L'année ſuivante, au mois de mai 1749, Honoré Petiot, médecin de Montpellier, diſputa la chaire vacante par la mort de Gérard, Fitz-Gérald, profeſſeur de Montpellier. Une des queſtions qui lui étoit propoſée, étoit de ſavoir ſi les frictions mercurielles étoient le préſervatif de la rage; & après avoir examiné cette queſtion, il conclut ainſi : *Ergo in hydrophobiâ hydrargiroſis neque rejicienda, neque penitùs admittenda; firmiuſque de eâ re iudicium à novis obſervationibus eſt expectandum.*

Le 25 mars 1755, M. Darluc, médecin à Caillan, publia par la voie du Journal de médecine, des *Observations sur la rage & sur la manière de la guérir.* Ces observations sont favorables à la méthode des frictions mercurielles. (Voyez *Journ. de méd.* tom. 3, sept. 1755, p. 182 & suiv. & tom. 4, avril 1756, p. 258 & suiv.) On trouve dans le même ouvrage périodique des observations qui prouvent l'utilité des frictions mercurielles dans la rage (*a*).

En 1756, M. Bellet, médecin du roi, fit imprimer un Mémoire du frère Claude du Choisel, jésuite, apothicaire de la mission de Pondichéry. Ce mémoire est précédé de réfléxions de l'éditeur, par lesquelles il fait connoître le caractère de la rage, l'impression

(*a*) *Voyez* tome 5, septembre 1756, le détail du traitement de plusieurs personnes qui ont été blessées par un loup enragé, par M. Rose, maître en chirurgie de la ville de Lorris. Tom. 14, avril 1761, une Lettre de M. Darluc, sur l'usage de l'alkali volatil dans la rage. Il employa en même temps l'alkali volatil, les antispasmodiques & les frictions mercurielles, & guérit par cette méthode un enfant menacé d'hydrophobie. Tom. 15, août 1761, l'Histoire de dix-sept personnes mordues par un loup enragé, &c. par M. Hoin, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi à Dijon. Tom. 30, fév. 1769, les Observations de M. Saulquin, maître en chirurgie à Nantes; tom. 39, mars 1773, celle de M. Guillemeau fils, médecin à Niort en Poitou; & celle de M. Beaussier de la Bouchardiere, D. M. août 1773, tom. 40, pag. 120 & suiv.

de ce venin ſur le corps, & l'utilité des frictions mercurielles. Ce mémoire a été réimprimé en partie dans le Journal de médecine de la même année, ſept. pag. 184 & ſuiv. (*a*), & a été traduit en anglais en 1757. Les guériſons multipliées, opérées par la méthode du F. du Choiſel, qui diffère de celle de M. Deſault en ce qu'il rapproche les frictions, & y joint l'uſage des pilules mercurielles purgatives; la cure qu'il fit d'une femme âgée de trente ans, & qui avoit déja les ſymptômes de l'hydro-

---

(a) *Obſervations ſur la rage, & la manière de la guérir*, par le F. du Choiſel, de la compagnie de Jeſus, apothicaire de la miſſion de Pondichery. Les pilules du F. du C. ſe donnent tous les matins, à commencer du ſecond jour du traitement juſqu'au onzième jour, à la doſe d'un gros : les frictions ſe donnent à la doſe d'un gros chaque jour, ſur la partie mordue, pendant dix jours. Lorſqu'il s'eſt écoulé quelque tems depuis la morſure, il faut augmenter la doſe des remèdes, & les continuer plus long-tems. On diminue la doſe des frictions pour les enfans, & on leur fait ces frictions pendant quinze jours : on les purge tous les trois jours avec le ſyrop de rhubarbe.

Recette des pilules du F. du Choiſel.

Prenez trois gros de mercure crud, éteint dans un gros de térébenthine.

de rhubarbe choiſie,
de coloquinte,
de gomme gutte,
} de chaque deux gros; pulvériſ.

Incorporez le tout avec ſuffiſante quantité de miel écumé.

phobie; l'inutilité qu'il éprouva de l'uſage des cordiaux, des amers, des abſorbans, des bains de la mer, & de tout ce qui avoit été preſcrit pour la guériſon des perſonnes mordues par des animaux enragés, doivent fixer l'attention des médecins, & peut-être les engager à ne pas s'écarter de ce plan de traitement; ſi ce n'eſt que dans certains cas ils n'y ajoutaſſent les ſaignées, les bains, & quelques narcotiques bien ménagés.

M. Antoine Arrigoni a publié un ouvrage en 1757, dans lequel il preſcrit le mercure ſuivant la méthode de M. Deſault, entre-autres remèdes contre la rage (*a*).

Le 20 décembre 1759, M. Etienne Duhaume, aujourd'hui docteur-régent de la faculté de Paris, ſoutint une thèſe dont le titre étoit : *An hydrophobiæ hydrargyroſis ?* dans laquelle, après avoir traité de la rage, de ſa nature, de ſa manière d'agir, de ſes ſymptômes, des lumières que nous préſente l'ouverture des cadavres, du mercure & des effets qu'il produit, & après avoir rapporté trois obſervations qui prouvent l'efficacité du traitement de la rage par les frictions mercurielles, ce ſavant médecin conclut que les frictions mercu-

(a) *Della mania, della frenesia, e della rabia Diſſertatione* del ſignor Antonio Arrigoni, dottore in medicina. *In Milano*, 1757, *in*-4°. Voyez *Journal de médecine*, tom. 46, déc. 1776, pag. 565.

rielles

rielles offrent un remède préſervatif & curatif de la rage (*a*). Cette diſſertation, qui contient huit pages *in*-4°, a été réimprimée l'année dernière à la ſuite du *Conſpectus œconomiæ animalis*, du même auteur. *Pariſiis*, Cellot, *in*-12.

En 1776, M. Duhaume publia l'ouvrage ſuivant : *Lettre d'un médecin de Paris à un médecin de province, ſur le traitement de la rage*; *in*-4°. Cette lettre a été imprimée de nouveau *in*-12 en 1778, à la ſuite du *Tableau de l'économie animale* (*b*).

M. Duhaume y donne des conſeils très-ſages ſur le traitement de la rage, & ſur l'adminiſtration de différens remèdes dans cette maladie, tels que les ſaignées répétées, l'aſperſion de l'eau froide, l'application des véſicatoires & des ſinapiſmes, les lavemens purgatifs, les narcotiques, l'eau de Luce, les alkalis volatils, & les frictions avec des doſes conſidérables de pommade mercurielle.

Le 26 ſeptembre 1761, le docteur Antoine-Nicolas Hagg, ſoutint à Strasbourg une théſe ſur l'hydrophobie. On trouve à la fin de cette thèſe une obſervation dans laquelle il rapporte le traitement fait à ſix perſonnes mordues

(*a*) Voyez *Journ. écon.* 1760, par. 115.

(*b*) Le *Tableau de l'économie animale* eſt une traduction libre du *Conſpectus œconomiæ animalis*.

d'un chien enragé, par M. le docteur Corvinus. Une femme âgée de cinquante ans, qui avoit déja les ſignes de l'hydrophobie, périt miſérablement dans le délire & les convulſions; mais cinq enfans furent préſervés au moyen des véſicatoires qu'on appliqua ſur les plaies pour les r'ouvrir, de pilules dans leſquelles entroit le mercure doux, & des frictions mercurielles. Les deux plus jeunes, qui avoient quatre ans & demi, n'éprouvèrent ni ſueurs, ni ſalivation, mais une diarrhée qui continua, quoiqu'on eût ſuſpendu l'uſage des laxatifs; & ils furent pris de fièvre continue la 3e ſemaine du traitement. Les trois plus âgés eurent des ſueurs & une ſalivation abondante, la ſueur augmenta même en continuant les frictions, malgré les évacuations excitées par les pilules. A la fin du traitement on s'apperçut que la cicatrice reſtoit d'une couleur jaunâtre chez un ſeul malade; on le ſoumit à un nouveau traitement, qui fut continué juſqu'à ce que la peau eût recouvré ſa couleur naturelle *(a)*.

On trouve à la ſuite d'une thèſe *(b)* ſou-

(a) *Diſſertatio inauguralis de hydrophobiâ, ejuſque per mercuralia potiſſimùm curatione*, &c. Argentor. *in*-4° de 24 pages.

(b) *Diſſertatio inauguralis medica exibens hiſtoriam ſuccinctam de morbis virginum*, &c. Argentor. *in*-4° de 42 pages. *Voyez* pag. 40 & ſuiv.

tenue à Strasbourg le 25 juin 1770, par M. Iſaac Ottmann, une obſervation de M. Ehrmann, profeſſeur en médecine, ſur l'efficacité de la ſalivation dans la cure de l'hydrophobie.

Un jeune homme de 24 ans, d'une conſtitution robuſte, d'un tempérament ſanguin & colère, ayant été mordu par un chat enragé, fut tranſporté ſur le champ à l'hôpital de Strasbourg. On lava la plaie avec de l'eau ſalée, on y fit de profondes ſcarifications, & on mit deſſus un emplâtre véſicatoire. Il fut ſaigné, & auſſi-tôt après on employa les frictions mercurielles, & intérieurement le mercure doux, après avoir fait précéder ces remèdes d'un lavement antiphlogiſtique & purgatif. Dès le troiſième jour le malade commença à ſaliver, & le quatrième, la ſalivation étoit ſi abondante, que dans vingt-quatre heures le malade rendit plus d'une livre de ſalive. Il buvoit ſans répugnance, il éprouvoit ſeulement, une ſenſation incommode en avalant à cauſe du gonflement des amygdales. Mais le cinquième jour, au grand étonnement du médecin & des aſſiſtans, il commença à avoir horreur de la boiſſon. On s'imagina d'abord que cette averſion provenoit de la douleur vive qu'il reſſentoit à la gorge, mais on s'aſſura du contraire par l'expérience ſuivante. On lui préſenta un vaiſſeau plein d'une infuſion théiforme; il éprouva ſur le champ des convulſions ſur tous les muſcles de la face, & un tremble-

ment univerſel; mais auſſi-tôt qu'il eut approché le vaiſſeau de ſa bouche, il but avec avidité. Il faut auſſi remarquer que le malade ſe plaignoit depuis quelques jours d'une chaleur exceſſive, & d'un goût de pourriture qui lui remontoit de l'eſtomac; la ſaignée & la purgation furent réitérées, les frictions mercurielles furent rapprochées pour exciter une plus grande ſalivation. Par ces moyens, le malade rendit une ſi grande quantité de ſalive, que le onzième jour l'horreur de l'eau n'étoit point augmentée, & depuis ce moment elle alla en diminuant à proportion de l'évacuation de la ſalive; enfin le malade fut entièrement guéri au bout d'un mois.

En 1770, M. Baudot, médecin à la Charité-ſur-Loire, publia ſes eſſais anti-hydrophobiques (*a*). Ce ſavant médecin avait été chargé par M. Dupré de Saint-Maur, intendant du Berry, de donner ſes ſoins à pluſieurs perſonnes qui avoient été mordues par un loup enragé, au mois de juin 1765. Cinq étoient déja mortes, lorſque M. Baudot ſe rendit dans l'endroit où ce malheur étoit arrivé. Il ne reſtoit plus qu'un jeune homme du nombre des bleſſés.

(*a*) *Eſſais anti-hydrophobiques*, par M. Baudot, doct. en médecine à la Charité-ſur-Loire. *Bourges*, 1770, *in*-4°, 15 pag. Ces eſſais ſont un des meilleurs ouvrages qui ont paru ſur la rage.

Il avoit tous les signes de la rage naissante. Les frictions mercurielles employées promptement, & quelques remèdes internes, guérirent radicalement le malade. Le 16 novembre de la même année, M. Baudot traita par les frictions mercurielles, trois hommes & une fille blessés par un chien enragé. Tous furent préservés de l'hydrophobie. En 1766, M. Baudot traita avec le même succès par les frictions mercurielles, trois personnes, dont l'une avoit été mordue par une vache, la seconde par un chien, & la troisième par un loup. Ces trois animaux étoient atteints de la rage. Il faut aussi observer que le loup avoit mordu trois personnes, dont deux périrent de cette maladie; la première, avant l'administration d'aucun remède; la seconde, le 43e jour après sa blessure; mais différens accidens contribuèrent à empêcher l'effet des remèdes prescrits par M. Baudot. Dans le même-temps, plusieurs chiens blessés par le loup devinrent enragés & mordirent huit personnes, quelques-unes d'entr'elles le furent d'une manière dangereuse : toutes ont été préservées de la rage par les frictions mercurielles & par des remèdes antispasmodiques que M. Baudot leur fit administrer. Plusieurs bestiaux mordus au col & aux oreilles, & dont les plaies étoient considérables, furent sauvés par le même procédé. M. Baudot remarque cependant que, lorsque l'hydrophobie est déclarée, la méthode des fric-

tions ne doit pas jusqu'à présent être regardée comme spécifique; qu'on peut, à la vérité, rapporter quelques exemples de guérisons, mais qu'ils sont insuffisans, & que pour prononcer avec certitude, on doit attendre un plus grand nombre de preuves.

En 1776, le gouvernement a fait imprimer un ouvrage de M. de Lassone, premier médecin de la Reine. Cet ouvrage est une méthode éprouvée pour le traitement de la rage. L'efficacité en est démontrée par la guérison de huit malades qui avoient été mordus par un loup enragé (*a*). Les remèdes recommandés dans cet ouvrage sont, la saignée, les bains de pied, & même les bains entiers dans l'eau d'une chaleur tempérée, la lotion de la plaie avec l'eau chargée de sel marin, les scarifications, le cautère actuel, sur-tout pour les animaux, les illinitions d'onguent mercuriel sur les bords & les environs de la plaie, le pansement avec l'onguent suppuratif (*b*), les lavemens dans lesquels on aura mêlé une bonne cuillerée de miel commun, & deux

---

(a) *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage, publiée par ordre du gouvernement.* Paris, de l'imprimerie royale, 1776, *in*-4°.

(*b*) La lotion de la plaie avec l'eau tiède, & le pansement avec le basilicum se font deux fois par jour : les frictions légères avec la pommade mercurielle ne se font qu'une fois en vingt-quatre heures.

cuillerées de vinaigre, le vomissement dès le commencement s'il y a des nausées & des envies fréquentes de vomir, les purgations tous les quatre ou cinq jours, mais légères, par le moyen d'une poudre purgative quelconque, & dans l'intention de prévenir la salivation, l'eau de Luce à la dose de 20 ou 25 gouttes dans une cuillerée de vin deux fois par jour, & une fois seulement si ce remède procuroit de l'agitation, (si ce remède détermine la sueur, on la favorisera, sans cependant assujettir les malades à respirer un air trop échauffé), le bol suivant chaque jour; prenez quatre grains de camphre, deux grains de musc, six grains de nitre en poudre, mêlés & incorporés avec un peu de miel, les calmans s'il y avoit insomnie; mais il faut avoir soin de ne pas les répéter plusieurs jours de suite, une tisane faite avec les fleurs de tilleul ou les feuilles d'oranger adoucie avec le miel & acidulée avec le vinaigre commun ou le vinaigre distillé dans des vaisseaux de verre ou de terre, une nourriture végétale & peu abondante; (le lait & toute espèce de laitage doivent être interdits). Si on avoit à traiter un malade qui eût déja une aversion invincible pour toute boison, on lui donneroit les mêmes médicamens prescrits ci-dessus, en lavement dans l'infusion de tilleul, &c. mais cette infusion ne seroit point acidulée dans le lavement où entreroit l'eau de Luce. Tous ces remèdes seront continués pendant un mois,

& pendant un temps plus confidérable chez ceux qui auront été bleffés grièvement, ou qui auront déja éprouvé quelque fymptôme du développement & de l'action du venin. On donnera le quinquina de deux en deux heures, fi les plaies avoient un mauvais caractère, & fi après le traitement il exiftoit de l'abattement, de la langueur & une trifteffe profonde, on donneroit par jour trois prifes de ce remède en poudre. Les dofes des remèdes feront réglées felon l'âge, la conftitution & le tempérament. Les animaux utiles tels que les vaches, bœufs & chevaux, feront traités par le cautère actuel, par les lotions d'eau tiéde fortement chargée de fel marin, par les frictions mercurielles, en triplant chaque fois la dofe de pommade, & par les panfemens de la plaie avec la térébenthine jointe à l'huile d'olive ou de noix. On leur donnera quelques mixtions purgatives, & des lavemens s'ils étoient conftipés. On leur fera avaler de l'eau blanche miellée & fort acidulée. On leur interdira toute communication avec les animaux fains pendant un mois ou fix femaines. Jamais on ne traitera ceux qui auront déja quelque fymptôme de la rage; tous les autres animaux doivent être facrifiés fans réferve.

Obſervation communiquée par M. Antoine Ribeiro Sanchès, ancien médecin du corps de l'Impératrice des Ruſſies, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, & de la Société royale de médecine.

En 1758 une demoiſelle noble, âgée de 20 ans, fut mordue au bras par un petit chien enragé. Le même jour M. Sanchès ordonna les remedes ſuivans.

1°. Il fit faire des frictions ſur le bras avec l'onguent mercuriel, puis il le fit envelopper avec des linges trempés dans le vinaigre affoibli avec une petite quantité d'eau-de-vie. 2°. Il preſcrivit les boiſſons ſuivantes.

La premiere étoit une infuſion théiforme faite avec le zeſt de citron & le ſucre. La ſeconde étoit une décoction d'une once & demie de ſalſepareille, d'un gros & demi de ſerpentaire de Virginie dans une pinte d'eau, à la colature de laquelle il faiſoit ajouter une demi-once de ſuc de rhue & ſuffiſante quantité de ſyrop de ſucre.

Le ſoir, pendant quarante jours, le Chirurgien fit des frictions à la plante des pieds juſqu'aux talons avec l'onguent mercuriel; la doſe du mercure, pour chaque friction, étoit d'un gros. A l'heure du ſommeil la malade prenoit la poudre ſuivante.

Prenez de muſc oriental ſeize grains, de gomme de gaïac, de racine de contrayerva, de cha-

que douze grains, de ſucre royal dix grains. Mêlez exactement & faites une poudre ſelon l'art, buvant par-deſſus un verre de l'infuſion théiforme faite avec le zeſt de citron. La malade n'éprouva aucun accident.

Le médecin célebre qui m'a communiqué cette obſervation, ajoute ce qui ſuit.

La demoiſelle, dont il eſt queſtion, eſt aujourd'hui bien portante, & mariée ſuivant ſon état & ſa qualité.

Je penſe qu'elle doit ſa guériſon.

1°. A ce qu'elle a été panſée quatre ou cinq heures après avoir été mordue. Car dans cette maladie ſi le médecin peut avoir quelque eſpérance de ſauver le malade, c'eſt lorſqu'il ſera ſûr d'avoir appliqué les remedes avant que tout le ſyſtême nerveux ſoit attaqué par le virus hydrophobique.

2°. A ce que la malade ſuoit continuellement, & que tous les jours on la changeoit de tout.

3°. Au régime qu'elle a obſervé exactement. Sa nourriture étoit le vermicelli, le ſagou, le bouillon léger fait avec la volaille. La boiſſon ordinaire étoit, comme nous l'avons dit, une infuſion de zeſt de citron en maniere de thé.

M. Sanchès propoſe de remplacer cette infuſion par celle de rhue dans les hôpitaux & chez les pauvres. Il penſe que ſi l'on étoit appellé vers le dixième ou le douzième jour après la morſure, & que la plaie fût fermée, il faudroit commencer le traitement par la r'ouvrir, ſoit avec l'inſ-

trument, ſoit avec le cautere-actuel; que ſans cela on riſqueroit de faire périr le malade.

Obſervation de M. Falkener, chirurgien (a).

Pendant le mois de mai 1762 pluſieurs perſonnes, & quelques animaux, furent mordus dans une ferme par un chien furieux & enragé. Anne Moore ayant été mordue au doigt, ſentit auſſi-tôt un engourdiſſement ſuivi d'une violente douleur au cœur, le pouls étoit fort, fréquent & dur, les yeux étoient égarés, elle éprouvoit une grande anxiété, tout ſon corps étoit agité, & quelquefois par convulſions ſi fortes, que quatre ou cinq hommes pouvoient à peine la retenir.

Après une ſaignée copieuſe la main & le doigt mordus furent frottés avec l'onguent mercuriel, elle prit un bol fait avec trois grains de turbith minéral, trois grains de camphre & ſuffiſante quantité de conſerve de cynorrhodon. On continua les frictions & le bol pendant quatre jours chaque matin. Pendant tout ce tems les ſymptômes furent affreux, le délire étoit extrême, la malade avoit envie de mordre, elle a même

---

(*a*) Cette obſervation a été lue en 1770 au Collège des Médecins de Londres. Elle eſt inſérée dans le ſecond vol. des Tranſactions de Médecine publiées par ce Collège. M. Sanchès l'a traduite de l'anglais pour me la communiquer.

mordu ſes doigts, la couverture & les couſſins de ſon lit. Elle ne pouvoit avaler de l'eau, & lorſqu'on lui en préſentoit, elle donnoit des ſignes de l'horreur la plus horrible & la plus douloureuſe.

On augmenta les frictions, on les fit ſur tout le corps & ſur l'épine du dos; on continua le bol preſcrit ci-deſſus, la malade commença à éprouver quelque ſoulagement, la ſalivation parut, & après les premiers jours de cette évacuation, qui ne fut accompagnée d'aucuns ſymptômes menaçans, elle recouvra ſon bon ſens, ſes forces & ſa ſanté.

Obſervation de M. Wrightſon, chirurgien (a).

Le vendredi 29 décembre 1769, j'ai été appellé pour viſiter Michel Gardener, garçon âgé de quinze ans; je l'ai trouvé par terre lié avec des cordes : il avoit été mordu par un chien enragé. Le mercredi ſuivant il ſe plaignoit de nauſées & il vomiſſoit, mais il dormit bien la nuit, & le jeudi matin il n'éprouvoit pas la moindre incommodité. Ce jour même, dans l'après-midi, il fut ſaiſi d'un ſommeil pro-

(a) Cette obſervation a été lue au Collége des Médecins de Londres le 15 août 1770. Elle eſt inſérée, page 46 du ſecond volume des Tranſactions de Médecine. M. Sanchès a bien voulu ſe donner la peine de la traduire & de m'en faire part.

ſond, & après une heure de ſommeil, il s'éveilla furieux & frénétique. Il s'échappa, il fut pris & arrêté, il ſe mordoit lui-même & tâchoit de mordre les aſſiſtans; il aboyoit quelquefois comme les chiens; les attaques revenoient plus fréquemment & augmentoient en intenſité. Il ſe plaignoit d'un mal-aiſe dans le goſier & d'un ſentiment de ſuffocation. Son pouls étoit foible, mais régulier, il n'avoit ni inflammation, ni fievre, ni ſoif.

Je lui fis avaler un peu d'eau, mais avec grande difficulté, il étoit dans la conſternation la plus grande, & craignoit le retour de ſes accès furieux; on lui offrit de l'eau une ſeconde fois, mais il lui fut impoſſible de l'avaler.

J'examinai la jambe mordue, il y paroiſſoit une petite croûte ſuperficielle, & il y avoit un léger ſuintement de couleur rouge. Un ſemblable accident publié par M. Nugent en 1753, & traité en 1751 par ce médecin, m'engagea à ſuivre ſa méthode.

Le malade fut ſaigné du bras, on lui tira douze onces de ſang. Le ſang n'avoit aucune apparence morbifique, les ſymptômes ſpaſmodiques montrerent quelque diminution. Peu de tems après la ſaignée, je lui ai donné trente gouttes de teinture d'opium dans une cuillerée d'eau. Peu de tems après il eut un accès avec des convulſions, & dans un moment il voulut mordre ſes mains, cependant cet accès fut plus modéré que les précédens. Retourné chez moi,

je lui ai envoyé des pilules faites chacune avec d'opium un demi-grain pour en prendre toutes les trois heures ; j'envoyai en même-tems quelques bols faits chacun avec de musc quinze grains, de cinnabre naturel & artificiel, de chaque dix grains, pour prendre toutes les six heures & à des distances éloignées des pilules d'opium.

Je fis aussi dissoudre un gros de camphre dans deux onces de teinture d'opium, & j'ordonnai que l'on frottât la peau qui couvre la trachée-artere & l'œsophage avec une flanelle mince trempée dans cette teinture, & que l'on fît ces frictions au moins quatre fois en vingt-quatre heures.

Les symptômes continuoient encore, mais avec moins de force ; le malade dormit passablement. Le vendredi les spasmes dans les bras continuoient, mais ils étoient plus foibles & moins fréquens. Il avaloit plus facilement ; la croûte qui étoit à la partie malade ne paroissoit plus. Le samedi il avaloit presque sans peine ; la nuit du samedi au dimanche il commença à suer, car jusqu'alors il n'y avoit point eu de sueur. La sueur dura jusqu'au mardi. Pendant toute la maladie les urines furent troubles & en petite quantité. La maladie fut jugée heureusement, & le malade a recouvert sa premiere santé.

Corollaires de M. le Docteur Sanchès.

De cette obſervation on peut tirer une inſtruction très-utile pour traiter la rage & tirer un prognoſtic sûr.

On peut conclure 1°. Que plutôt on apportera du ſecours au malade, plus on aura lieu d'eſpérer la guériſon.

2°. Que plus les ſymptômes de cette maladie ſe trouveront inflammatoires dans le commencement, & qu'on y remédiera promptement, plus on ſera fondé à eſpérer pour la guériſon ; les nerfs alors ne ſont pas dans le dernier degré de ſpaſme, mais s'ils ont perdu preſque tout leur reſſort, qu'ils ſoient foibles, alors l'horreur de l'eau & les autres ſymptômes mortels doivent faire déſeſpérer du malade. 3°. Que la principale criſe de cette maladie, celle qui doit être la plus favorable, la plus avantageuſe, qui doit hâter, accélerer & déterminer la guériſon, eſt la ſueur univerſelle qui eſt excitée par les frictions mercurielles aidées des remèdes antiphlogiſtiques ou antiſpaſmodiques.

Obſervations de M. Le Jau.

Le 20 juillet 1771, M. le Jau, médecin ſurnuméraire de l'hôpital militaire de Lille, fut mandé au château du Petit-Thouars, pour donner ſes avis à quelques perſonnes qui avoient

été mordues ou bleſſées par un loup enragé le 12 juin précédent. Il n'y avoit aucun doute ſur la nature de la maladie; de douze perſonnes qui avoient été mordues ou bleſſées par ce loup, ſept étoient déja mortes hydrophobes malgré les bains de mer, & un remède que l'on regarde comme ſpécifique contre la rage dans l'abbaye de Fontevrault, mais qui n'eut aucun ſuccès, non plus que le ſecret poſſédé par des habitans d'un bourg nommé Roziers, qui eſt entre Saumur & Angers. Il reſtoit cinq bleſſés qui furent tous mis dans le château du Petit-Thouars. M. le Jau ne vit ſur ces cinq bleſſés que trois qui euſſent un beſoin abſolu de remèdes, les deux autres n'ayant point été infectés par la ſalive du loup. De ces trois, il n'en traita que deux. La dame du château renvoya le troiſième chez ſes parens, & cet infortuné périt enragé dix jours après. Des deux malades qui lui furent confiés, l'un étoit une femme de quarante-cinq ans qui avoit eu trois bleſſures, une cicatriſée qui s'étendoit depuis le haut du pariétal gauche juſqu'à l'oreille; une ſeconde à la joue gauche qui ſuppuroit encore, & une troiſième au petit doigt. Son imagination étoit ſingulièrement frappée par la perte de ſa ſœur & de ſa fille que la rage venoit d'enlever. Le ſecond malade étoit une fille de dix-huit ans. Elle avoit deux morſures profondes au-deſſous de l'oreille droite, dont une n'étoit pas encore guérie, & pluſieurs autres morſures le long du

col.

col. Avant l'arrivée de M. le Jau, ces deux malades avoient fait quelques remèdes. On les avoit saigné & émétisé, elles avoient pris du petit-lait & des lavemens pour calmer l'irritation que leur avoient causé les remèdes de Fontevrault & de Roziers. M. le Jau a ordonné sur le champ les frictions mercurielles & des bains tempérés. La première semaine elles reçurent trois frictions. L'intervalle entre les autres frictions fut plus considérable. Leur nombre fut porté jusqu'à sept en vingt-un jours. La pommade mercurielle étoit camphrée, & on en a employé quatre gros à chaque fois. Tous les jours, matin & soir, elles prirent un bain excepté le jour de la purgation. La salivation parut vers la troisième friction. Les deux malades furent purgées dans le commencement avec les pilules mercurielles, & sur la fin avec des minoratifs. Le 18 août elles étoient entièrement guéries, & s'en retournèrent chez elles. La première malade avoit éprouvé avant le traitement quelques élancemens dans les plaies, elle avoit de plus une douleur de tête continuelle, & étoit privée du sommeil. La seconde, outre un mal de tête opiniâtre, la tristesse, les yeux égarés, & un sommeil interrompu par des rêves sinistres, ressentoit des élancemens dans ses plaies qui étoient un peu plus élevées, & avoient une couleur d'un rouge extraordinaire. Mais tous ces symptômes cédèrent en partie à une saignée du pied, & furent entiè-

rement dissipés par la continuation des bains, dès que la salivation fut établie.

Au mois de mai 1773, mademoiselle de Gonne a employé la même méthode sur deux bergères qui avoient été mordues par un loup enragé. Ces deux filles furent traitées dans son château du Petit-Thouars, sous la direction de M. Linacier (*a*).

Observations de M. Masars de Cazeles.

Le 24 mars 1772, près du moulin de S. Meu, un loup enragé étoit aux prises avec Catherine, fille du meunier Cabanes; elle étoit déja blessée à la cuisse & très-profondément au bras lorsque son pere, que le hasard rend spectateur de ce combat, accourt au secours de sa fille; le loup se dresse, ils luttent face à face; mais Cabanes ne peut mettre en fuite l'animal féroce qu'après avoir été mordu cruellement à la tête sur le coronal & sur le temporal. Une demi-heure après le même loup va porter l'effroi au village d'Herepian. Le berger Griffet, âgé de quatorze ou quinze ans, est le premier qu'il attaque; il le mord aux deux bras, à la tête & lui déchire la joue jusqu'au menton, qu'il hache,

(*a*) Voyez le *Mémoire* envoyé par M. le Jau à la Société royale de médecine, & lu dans une de ses assemblées, le 22 avril 1777.

pour ainſi dire, avec les dents. Le maréchal Milhau appellé au combat par la rumeur générale s'y préſente armé d'une groſſe barre de fer, il eſt mordu à la cuiſſe & le ſang ſort de la plaie.

De l'avis unanime de la populace les quatre bleſſés vont trouver à Autignac un prétendu guériſſeur. Le myſtérieux Eſculape leur fait une légere inciſion à l'oreille, il en exprime deux ou trois gouttes de ſang, il marmotte quelques paroles dont l'imbécile crédulité fait toute la magie, il les envoie prendre des bains à la mer & leur promet une guériſon certaine.

Griffet, moins perſuadé que les autres, veut joindre aux bains de mer la poudre d'écailles d'huîtres & celle de Paulmier, il en prend intérieurement, il en couvre ſes bleſſures, & ſent redoubler ſa ſécurité à meſure qu'il entaſſe antidote ſur antidote.

A peine vingt-un jours s'étoient écoulés que la nouvelle de la mort de Cabanes jette chez les trois autres bleſſés l'alarme & la conſternation. Griffet eſt en apparence le moins agité, il compte ſur l'effet des remedes qu'il a pris, & ne voit dans la terreur dont les autres ſont accablés, que la peine de leur négligence.

Le maréchal, homme fort robuſte & vigoureux, en eſt au contraire d'autant plus ému que gendre de Cabanes, il prend plus d'intérêt au ſort de cet infortuné, qu'il a les ſolides plus tendus, le ſang plus ardent & la conſtitution

plus athlétique ; il paſſe la nuit la plus inquiète ; ſe leve avant le jour, va éveiller ſon Curé, & le prie d'un ton de voix qu'on auroit pris pour celui de la menace (tant il étoit changé), de s'habiller & de venir lui dire la meſſe. Au milieu de ſes plus ardentes prieres, il ſent qu'il ne peut reſter nulle part, il ſort de l'égliſe, & comme un phrénétique, court dans les rues & dans les champs en criant qu'il n'a fait de tort à perſonne & en chantant le *miſerere.*

Ses amis craignent de l'aborder, il leur parle d'un air qui les épouvante. Le Chirurgien du lieu plus intrépide le ſuit, l'approche, l'exhorte à venir me parler, l'aſſure que j'ai des moyens infaillibles contre ſon mal, & lui promet que je le guérirai.

A ces mots Milhau s'appaiſe, il l'écoute, il s'arrête & ſe détermine à ſe rendre chez moi. Il avoit fait une de nos lieues de chemin à pied. Il me parut eſſoufflé & excédé de fatigue. Je le fis aſſeoir, il crachoit à chaque inſtant une ſalive écumeuſe ; il avoit le ſourcil hériſſé, l'œil hagard, il ſentoit dans l'eſtomac un poids & un embarras très-incommode. Ses jambes & ſes bras étoient dans un mouvement preſque perpétuel. Son pouls étoit fréquent, dur & plein, ſa bleſſure étoit preſque guérie, cependant je la trouvai rouge & gonflée.

Je tâche de le raſſurer par tout ce que des raiſons priſes du lieu & des circonſtances de ſa bleſſure peuvent m'inſpirer de plus conſolant.

Elle étoit éloignée de la tête, elle n'avoit été faite qu'à travers la culotte où la bave de l'animal épuisée par les morsures antécédentes pouvoit avoir été déposée. Ces raisons ne lui paroissent pas convaincantes : j'ajoute que quand mon opinion ne seroit pas fondée, mes remedes le mettroient à l'abri de tout. Il m'écoute avec des mouvemens d'impatience, se leve brusquement, prend mon ordonnance en me disant qu'il n'a pas peur, me quitte & m'inspire tout l'effroi dont il prétend être débarrassé lui-même.

Le lendemain il vint me retrouver ; il s'étoit fait saigner la veille en conformité de mes avis, il avoit pris un bain, un lavement avec la décoction de courge, il avoit frotté sa plaie & les environs avec l'onguent mercuriel camphré, il avoit avalé en se couchant une émulsion narcotique camphrée précédée d'un bol fait avec le cinnabre, le musc, la poudre tempérante de Stahl, la poudre de guttete & le syrop de limon. Il s'étoit fait servir le matin, un bouillon antispasmodique rafraîchissant, il avoit bien dormi, étoit plus tranquille ; il amenoit avec lui le berger & sa belle-sœur Catherine.

Celle-ci étoit timide, elle n'osoit me parler ni me regarder, elle étoit dévorée par la tristesse la plus accablante : son pouls étoit lent & plein ; la blessure de la cuisse n'étoit pas bien considérable, quoiqu'elle eut été faite à nud ; celle du bras étoit encore profonde & douloureuse,

& ne fournissoit, au lieu de pus, qu'une espece de matiere ichoreuse.

Le jeune Griffet gai, riant, loquace, cependant plus inquiet sur son compte qu'il n'affecte de le paroître, se décoëffe & me fait voir les siennes; elles étoient comme guéries, & par la comparaison qu'en fit le maréchal avec celles de Catherine & la blessure qu'il portoit lui-même : *Vous verrez*, me dit-il, *que ce drôle s'en tirera, quoique mordu à des endroits que vous croyez être presque toujours funestes, tandis que nous en mourrons, peut-être, malgré l'avantage du lieu.*

Je n'en augurai pas de même, & je crus Griffet perdu, tant à raison de la situation de ses blessures, qui avoient fourni au virus le moyen de se mêler plus vîte & plus sûrement avec les sucs salivaires œsophagiens & gastriques, qu'à raison du tems qu'il avoit perdu pour se traiter par des remedes plus efficaces que ceux qu'il avoit employés; je leur dis cependant qu'ils n'en guériroient pas moins les uns & les autres pourvu qu'ils exécutassent ponctuellement ce que je leur avois prescrit.

Le tout ne consistoit qu'en une saignée, en frictions avec la pommade mercurielle camphrée faites tous les matins sur les plaies & aux environs couvrant de plumaceaux chargés de la même pommade celles qui seroient ouvertes; en juleps, en émulsions narcotiques, rafraîchissans & camphrés pour l'heure du sommeil, pré-

cédés d'un bol mercuriel & antiſpaſmodique, en lavemens froids, en bains, en petit-lait nitré, en bouillons composés avec la chair d'agneau ou de chevreau, les cuiſſes de grenouilles, la racine de pivoine mâle, les fleurs de *gallium* jaune, le mouron & quelques feuilles d'oranger; je défendis en même tems le vin, les nourritures ſalées & épicées, l'uſage de la viande; j'ordonnai l'uſage des fruits & des végétaux rafraîchiſſans & leur conſeillai de chercher tout ce qui pourroit concourir à leur procurer des amuſemens, & les détourneroit de s'occuper de leur état.

Malgré ces remedes, ils eurent quelques nuits fâcheuſes, ils ſe plaignoient de mal-aiſe, d'inquiétudes, de ſueurs, de trémouſſemens dans les chairs, de ſentimens comme de piquures brûlantes paſſageres à la gorge & à l'eſtomac, (ſymptômes ordinaires de la rage prête à ſe développer). On y remédioit en augmentant la doſe de l'onguent mercuriel, celle des narcotiques, en les faiſant reſter plus long-tems dans le bain, & en leur faiſant prendre deux ou trois lavemens froids dans les vingt-quatre heures.

Dix jours après on vint me prier de me rendre à Herepian pour voir Griffet qui, après avoir paſſé une nuit beaucoup plus agitée que ſes compagnons d'infortune, étoit ſorti le matin du bain avec effroi, tremblement & horreur de la boiſſon. Cet événement avoit fait l'impreſſion la plus vive ſur le maréchal & ſur

ſa belle-ſœur. J'arrivai vers les deux heures de l'après-midi. Je trouvai Griffet dans ſon lit, travaillé d'une eſpece de hoquet convulſif, dans un état de ſpaſme univerſel, ayant la reſpiration gênée, les mains ſuantes, le pouls petit, fréquent, irrégulier & ne pouvant parler qu'en ſanglotant. Je voulus l'engager à boire en ma préſence, il ne put jamais s'y réſoudre, le ſeul nom de l'eau le faiſoit frémir; tout ce que je pus obtenir de lui, c'eſt qu'il tenteroit de prendre un peu de lait qu'il aimoit beaucoup; il en avala peut-être une cuillerée, mais avec un tel ſoulevement d'eſtomac, qu'il penſa en être étouffé. Il prit ſans peine un bol fait avec deux grains de laudanum & un grain de camphre qui lui procura du repos ſans le faire dormir.

Le ſoir on profita de ce calme pour le mettre dans le bain. Il y avoit conſenti à condition qu'on couvriroit l'eau de maniere qu'il ne put pas la voir. Au ſeul contact de ce liquide, il fit des cris horribles, trémouſſa de tout ſon corps, courut ſe mettre dans ſon lit, en menaçant de mordre ceux qui s'approcheroient.

L'orage un peu diſſipé, il pria qu'on l'attachât: je voulus lui faire reprendre du laudanum, il n'en voulut pas, ſous prétexte que rien ne pouvoit plus paſſer par le goſier, il chanta les litanies, & reprenoit ceux qui faiſoient *chorus* avec lui, lorſqu'ils ſe trompoient; il tâcha de conſoler ſes parens ſur ſa deſtruction prochaine, & mourut quelques heures après dans un nouvel

accès de rage, en écumant, en crachant & en mordant ſes draps. C'étoit le trente-troiſieme jour de ſa bleſſure.

Le maréchal ainſi que ſa belle-ſœur ignoroient cette mort, mais le premier, impatient de ſçavoir des nouvelles de Griffet, vint me joindre dans la rue pour me prier de trouver bon qu'il l'allât voir avec moi. Je l'en diſſuadai. Le lendemain il entra dans la maiſon du mort lorſqu'on s'y attendoit le moins, & demanda où il étoit. Les parens, que j'avois fait prévenir, lui répondirent que ſa ſituation s'étant améliorée, ils l'avoient envoyé chez un de ſes couſins à une campagne appellée la Baſtide, pour tâcher de le diſtraire & lui chercher des ſujets de diſſipation; il eut d'autant moins de peine à le croire, qu'il ne vit dans leur contenance aucune expreſſion de deuil, & qu'il n'imaginoit pas que ſi Griffet étoit mort, on l'eut enterré ſitôt, à la ſourdine, pendant la nuit, & ſans ſonnerie.

Le jour ſuivant il va le demander à la Baſtide, on lui dit qu'il eſt parti pour un village voiſin, & on ne lui fit l'aveu de ſa mort que lorſqu'on l'eut jugé, lui & ſa belle-ſœur, entierement quittes de péril, entierement raſſurés ſur leur ſort, & lorſqu'ils eurent ceſſés tous remedes. J'avois eu l'attention de les leur faire continuer pendant un mois, ayant ſoin de diminuer la doſe des narcotiques à meſure que leur cure prenoit de la conſiſtance, que leur ſommeil de-

venoit plus tranquille ; j'avois d'abord employé le laudanum en ſubſtance, enſuite la teinture anodyne, & je finis par le ſyrop de pavot.

La mort de Griffet ne fit ſur eux d'autre impreſſion que celle que peut produire l'amitié, le droit de voiſinage, & la conformité des maladies ; ils remercierent des ſages précautions qu'on avoit priſes de la leur cacher (*a*), & ils n'ont ceſſé depuis de vaquer à leurs affaires & de jouir de la plus parfaite ſanté (*b*).

Le 21 août 1776, M. Baudot, médecin à la Charité-ſur-Loire, dont j'ai déja parlé, envoya à M. de Clugny, alors contrôleur-général, des obſervations ſur la rage & une méthode aiſée pour la prévenir. Je vais donner l'extrait de ſon mémoire. Dans tous les cas de bleſſures ſimples, légères & ſuperficielles, (toutes auſſi dangereuſes que les profondes),

(*a*) On doit avoir les plus grandes attentions pour les perſonnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Nombre d'exemples prouvent que la rage s'eſt développée même au bout d'un tems conſidérable, chez pluſieurs de ces infortunés, par les propos indiſcrets & imprudens qui leur ont été tenus. Voyez l'hiſtoire du jeune marchand de Montpellier, vu par Chirac ; celle de Robert de Chambourigaud ; celle d'Eliſabeth Bryant ; celle de l'enfant dont parle M. Guillemeau, Journ. de Méd. mars 1773, p. 231, &c, &c.

(*b*) Cette obſervation eſt priſe d'un excellent Mémoire ſur le traitement de la rage, lu par l'auteur à l'Académie royale des ſciences de Toulouſe en 1774.

il fait appliquer pendant douze heures un emplâtre véſicatoire, après quoi, il fait faire tous les jours, matin & ſoir, des lotions d'eau chaude & enſuite d'huile d'olives chauffée, ſur la plaie & les parties environnantes pendant un demi-quart-d'heure. Cette opération finie, le bleſſé frotte lui-même la plaie & les environs avec un gros au plus d'onguent mercuriel camphré; il fait répéter tous les deux jours cette friction, le ſoir par préférence, pendant douze jours. Cette doſe eſt pour les adultes, on la diminue à raiſon de l'âge & du tempérament.

Dans les cas où les bleſſures ſont plus conſidérables, il fait pratiquer des ſcarifications plus ou moins profondes, emploie un digeſtif ſimple, & du reſte ſuit le traitement ci-deſſus décrit. Par cette méthode ſimple, dont il a banni les émétiques, les purgatifs, les alexipharmaques, ſoit en boiſſon, ſoit en lavemens, même les ſaignées, excepté dans les cas où la rage eſt déclarée, ce ſavant médecin a préſervé d'hydrophobie tous les malades qui ſe ſont préſentés à lui depuis plus de trois ans.

Obſervation de M. Baudot.

L'obſervation ſuivante, qui eſt conſignée dans le mémoire de M. Baudot, mérite d'être rapportée.

Le chien de Pierre Champion, métayer du Petit-Minier, paroiſſe de Vieil-Maunay, élec-

tion de la Charité, généralité de Bourges, eſt devenu enragé le 18 mai 1775. Il a tué une trüie dans un village voiſin, eſt revenu au domaine, y a bleſſé pluſieurs pièces d'aumaille; deux vaches & un taureau avoient entr'autres des plaies très-apparentes; il s'eſt jetté ſur la femme de ſon maître, âgée de quarante-cinq ans, & l'a bleſſée à la cuiſſe gauche à travers ſes jupes & ſa chemiſe. M. Baudot fut appellé, & il employa ſa méthode ordinaire; cette femme paſſa les huit premiers jours dans un état de grande tranquillité; mais le 26 mai, neuvième jour de ſa bleſſure, elle ſentit à la partie bleſſée la plus grande démangeaiſon, éprouva en même-temps des frémiſſemens dans tout le corps, & des mouvemens irréguliers dans les extrêmités ſupérieures & inférieures, ſur-tout du côté bleſſé, avec un ſentiment de peſanteur à la région de l'eſtomac, qui fut bientôt ſuivi de tranſport & d'inſomnie pendant toute la nuit. Le lendemain M. Baudot la trouva tranquille en apparence, cependant ayant les yeux troublés & ſe plaignant de frémiſſemens dans tout le corps; elle avoit la langue vermeille, & le pouls bien réglé. Il fit pratiquer ſur le champ d'amples ſcarifications dans la vue d'ouvrir une iſſue au virus engagé ſous les cicatrices; il fit enſuite ſaigner la malade; dans la nuit qui ſuivit ces opérations, la malade fut encore agitée, mais beaucoup moins; les mouvemens irréguliers des membres & les frémiſſemens

continuerent. Le lendemain 28, M. Baudot fit réitérer la ſaignée, & preſcrivit un bol de laudanum avec le camphre à prendre tous les ſoirs pendant huit jours : on continua les lotions d'eau chaude & d'huile d'olives, ainſi que les frictions mercurielles ; le calme a inſenſiblement reparu, les frémiſſemens, les mouvemens involontaires ont ceſſé par degrés, & après quinze jours la malade a recouvré la ſanté, quoiqu'elle ait eu l'occaſion prochaine d'avoir de l'effroi.

M. Baudot fit traiter en même-temps par le ſieur Hubert, artiſte vétérinaire, les trois pièces d'aumaille dont les bleſſures étoient apparentes ; elles ont été préſervées : celles qui avoient été bleſſées ſans apparence de plaie & qui n'ont point été traitées, moururent de la rage.

Obſervation de M. Oudot.

M. Oudot, médecin & notre correſpondant à Beſançon, nous a communiqué une obſervation qui a été lue dans l'aſſemblée du 17 décembre 1776. Elle a été inſérée depuis dans le Journal de M. l'abbé Rozier ; mais comme les concluſions que M. Oudot en a tirées ne ſont pas les mêmes que celles de M. Mauduyt & les miennes, nous allons rapporter le fait tel qu'il eſt dans le mémoire de M. Oudot, & nous en terminerons le récit par les réflexions

que nous fîmes dans le temps, en qualité de commiſſaires.

« Dans le courant de février 1762, un chien » enragé parcourut les environs de Beſançon » & mordit cinq perſonnes, dont quatre hom- » mes & une femme. Cette dernière m'ayant » fait appeller à l'inſtant même, je ne perdis » point de temps, & commençai dès-lors le » traitement qu'on a coutume de faire en pa- » reille circonſtance, & tel enfin qu'il vient » d'être publié par le gouvernement. Je fis » même pouſſer les frictions mercurielles juſ- » qu'à la ſalivation que j'entretins pendant » quelques jours, parce que cette femme ayant » été mordue en diférens endroits du bras & » de l'avant-bras, à l'inſtant où elle ſortoit du » lit, temps où elle n'avoit que ſa chemiſe » pour tout vêtement, je préſumai qu'elle » avoit dû recevoir une quantité conſidérable » de virus. La morſure fut très-violente, puiſ- » que l'animal du dernier coup de dent qu'il » donna, enleva au biceps un morceau de » chair large comme un écu de ſix livres.

» Une plaie de cette eſpèce me perſuadant » que j'avois à combattre beaucoup de virus, » je n'héſitai pas de recourir à tous les moyens » connus. Afin de multiplier les ſecours, je » me déterminai à joindre au traitement mer- » curiel, les bains dans l'eau ſalée, & l'uſage » du mouron à fleurs rouges. L'infuſion de » cette plante entroit dans la boiſſon ordinaire

» de la malade ; elle en prenoit d'ailleurs tous » les jours trois gros en ſubſtance, & j'en » faiſois appliquer ſur la plaie. Le traitement » fut ſuivi pendant trois ſemaines au moins, » & j'eus ſoin d'entretenir pendant plus de » quarante jours l'écoulement de cette plaie, » que je ne me déterminai à faire cicatriſer que » lorſqu'il ne me fut plus poſſible de douter de » la guériſon de cette femme, c'eſt-à-dire, » dès que ſon ſommeil ne fut plus interrompu » par des ſonges effrayans (*a*), & que les » ſymptômes légers d'hydrophobie qu'elle » éprouva furent calmés.

» Pendant le temps du traitement, je m'in- » formai de l'état des autres perſonnes qui » furent mordues par le même chien, & j'ap- » pris qu'elles étoient mortes dans le paro- » xyſme d'une rage bien caractériſée ; ce qui » me prouva que le chien qui avoit mordu » ma malade étoit vraiment enragé.

» Le traitement fini, cette femme, qui pour » lors jouiſſoit en apparence de la meilleure » ſanté, reprit ſes occupations ordinaires, & » ne les interrompit que pour faire un voyage » de dévotion dont elle revint bien portante. » Sa ſanté ſe ſoutint de même pendant quatre

---

(*a*) Dans le commencement de la maladie, cette femme avoit des ſonges effrayans : elle s'imaginoit qu'elle faiſoit des chûtes dans l'eau, & qu'elle étoit pourſuivie par des chiens ou des loups enragés.

» mois, & ne parut ſe déranger qu'à l'époque
» de la viſite d'une de ſes amies, qui dans
» l'intention de la flatter, lui témoigna com-
» bien elle étoit réjouie de la retrouver entiè-
» rement guérie; elle lui rappella en même-
» temps tous les riſques qu'elle avoit courus,
» & n'oublia pas de lui dire que tous ceux
» qui avoient été mordus par le même chien
» étoient morts enragés huit à dix jours après
» cet accident.

» Cette femme qui, juſqu'alors avoit tou-
» jours douté que le chien fût enragé (parce
» que jamais ni moi, ni le chirurgien qui la
» panſoit, n'avions voulu en convenir devant
» elle), fut vivement affectée de ce qu'elle
» venoit d'entendre : ſes craintes ſe renouve-
» lèrent, & dès-lors elle tomba dans une eſpèce
» d'accablement qui l'obligea de ſe mettre au
» lit. Elle me fit d'abord avertir : je lui trouvai
» le pouls dans l'état naturel, n'ayant ni fièvre,
» ni douleur quelconque, ne ſe plaignant que
» d'accablement, bâillant à tout inſtant, &
» paroiſſant fort ennuyée de tout ce qui l'en-
» vironnoit. Ces ſymptômes, plus embarraſ-
» ſans que faits pour éclairer la conduite d'un
» médecin, me déterminèrent à attendre que
» la maladie fût mieux caractériſée. Le len-
» demain, elle fut à peu-près dans le même
» état; mais elle ſe plaignoit de plus de
» reſſentir des douleurs dans le bras qui avoit
» été mordu. Inſtruit de ce nouvel accident,

» ma

» ma première idée fut de penſer qu'il pou-
» voit bien ſe faire que la rage ſe renouvellât :
» pour m'en aſſurer, je demandai à la malade
» ſi elle buvoit ? elle me répondit *non* d'un
» ton aſſez ferme ; que d'ailleurs elle n'avoit
» pas ſoif, & qu'il étoit inutile que je la
» tourmentaſſe ſur cet objet. Je n'inſiſtai pas
» davantage ; mais comme je cherchois à me
» rendre certain de ſon état, en la quittant
» je la priai de boire devant moi un peu
» d'eau & de ſirop, ce qu'elle me refuſa
» d'abord ; & s'y étant enfin déterminée,
» lorſqu'elle voulut approcher la liqueur de
» ſa bouche, elle me fit un ſigne d'horreur
» qui m'annonça clairement qu'elle étoit hy-
» drophobe.

» Les accidens de cette maladie ſecondaire
» augmentèrent très-rapidement. Le troiſième
» jour, elle s'épouvanta ſingulièrement de tout
» ce qui reſſembloit à la peau d'un animal ;
» elle pria qu'on ne vînt point auprès d'elle
» avec un manchon, & fit très-exactement fer-
» mer les rideaux de ſa chambre, diſant que
» le grand jour la faiſoit cruellement ſouffrir.
» Le quatrième, il lui prit envie de mordre
» ceux qui l'entouroient : elle ne pouvoit plus
» ſoutenir l'éclat d'une très-foible lumière qui
» répandoit de la clarté dans ſa chambre, &
» mourut enfin le cinquième jour de ſa mala-
» die.

» Les triſtes conſéquences qu'on peut tirer

» de cette obſervation, ſemblent annoncer
» que tous les remèdes connus juſqu'à pré-
» ſent pour guérir la rage ne ſont que de
» foibles palliatifs, capables d'embarraſſer le
» virus hydrophobique, & peu faits pour le
» détruire, puiſqu'au moindre effet de l'ima-
» gination il reprend toute ſon activité, &
» paroît ſévir avec plus de force qu'auparavant.
» J'ajouterai à ces réflexions peu conſolantes
» pour l'humanité, que peut-être nous aurions
» déja découvert contre cette cruelle maladie
» des remèdes plus puiſſans, ſi les ſuccès ap-
» parens de ceux qui ſont déja connus, n'euſſent
» pas fait naître une eſpèce de ſécurité qui, je
» penſe, a rallenti les recherches & les tenta-
» tives des ſavans. Il ſeroit cependant bien à
» deſirer qu'ils s'en occupaſſent encore, &
» qu'en calmant toutes nos craintes ſur cet ob-
» jet, ils parvinſſent à rendre raiſon de l'effet
» de l'imagination ſur le virus hydrophobique,
» & à faire connoître pourquoi il eſt de nature
» à s'aſſimiler ſi difficilement à nos humeurs ».

Réflexions ſur l'Obſervation de M. Oudot, & ſur les conſéquences qu'il en a tirées.

Nous penſons que l'obſervation de M. Oudot tend au contraire à prouver l'efficacité de la méthode qu'il a employée. En effet, les autres perſonnes qui avoient été mordues par le même chien, périrent pendant le traitement que M.

Oudot faiſoit à ſa malade. Quatre mois après ce traitement qui dura quarante jours (ce qui fait en tout plus de cinq mois depuis l'accident), la malade n'éprouva aucun mal-aiſe ; il eſt donc probable que ſi les frictions euſſent été continuées plus long-temps, que les plaies euſſent été entretenues pendant quelques mois, cette femme eût été complètement guérie. Le virus hydrophobique n'étoit pas totalement détruit ; le récit indiſcret que l'on fit à la malade, a ſuffi pour le développer : mais n'étoit-il pas encore temps de le détruire, en r'ouvrant les plaies, en les faiſant ſuppurer, en donnant de nouvelles frictions à grandes doſes, &c ? Enfin nous continuons d'être perſuadés que le mercure a non-ſeulement la propriété de ſuſpendre, mais même de détruire le virus hydrophobique ; & nous penſons que dans les plaies conſidérables & multipliées, toutes les fois qu'il y a lieu de ſoupçonner qu'il a pénétré une grande quantité de virus, il faut, pour parvenir à la guériſon radicale, prolonger le traitement, & entretenir pendant très-long-temps la ſuppuration des plaies.

Obſervations de M. Ehrmann, doyen du collège des médecins & phyſiciens de la ville de Strasbourg.

Au mois de janvier dernier (1778), M. Ehrmann, membre diſtingué de la Société

royale de médecine, nous a envoyé les obſervations ſuivantes.

Le fils d'un nommé Pierre Boch, bourgeois & fabriquant de pipes, âgé de quinze ans, avoit été mordu à un doigt par un petit chien, le 6 novembre 1777. Il ne fit aucune attention à cet accident, n'imaginant pas que cette morſure pût avoir des ſuites. Quatre jours après le chien mourut, étant devenu auparavant perclus des deux pattes de derrière. L'enfant ne ſentoit aucun mal, & ſembloit ſe bien porter. Le 6 décembre, il fut conduit à l'hôpital des bourgeois, parce qu'on s'apperçut qu'il avoit des mouvemens convulſifs, & qu'il faiſoit des grimaces & des contorſions. Auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, la rage ſe déclara, les ſymptômes de cette maladie allèrent toujours en augmentant; l'averſion pour le blanc & pour toute boiſſon ſe manifeſta, & il périt le lendemain à ſix heures du ſoir, après avoir été pendant vingt-quatre heures dans ce triſte & pitoyable état. M. Ehrmann ſe tranſporta chez les parens de cet enfant & chez le nommé Alexis Rachel, gagne-petit, auquel ce chien appartenoit : il apprit que l'enfant avoit couché, mangé & bu avec ſes parens, & qu'on s'étoit ſervi indiſtinctement des mêmes vaſes, juſqu'au moment où la maladie s'étoit déclarée. Le chien avoit pluſieurs fois léché les lèvres du gagne-petit, & ſa femme en avoit été mordue à l'index aſſez fortement pour qu'on apperçut un trou dans l'ongle qui péné-

troit bien avant dans la chair. M. Ehrmann jugea à propos de traiter par la méthode des frictions & par le mercure pris intérieurement, le père, la mère & les trois frères de cet infortuné, ainſi que le gagne-petit & ſa femme : il leur procura à tous une forte ſalivation ; & le 26 janvier 1778 tous ces pauvres gens étoient dans le meilleur état, au point que ce ſavant médecin les regardoit comme totalement préſervés de la rage.

En 1764, M. Ehrmann avoit déja vu le ſuccès de cette méthode, ſur cinq enfans mordus d'un chien enragé. Ils furent préſervés de cette funeſte maladie, tandis que la mère qui avoit refuſé tout ſecours, périt de la rage. *Voyez* la thèſe de M. Hagg, citée plus haut.

En 1769, le nommé Matthieu Freitag, garçon menuiſier, natif de Petitepierre, ayant été mordu par un chat enragé, & ayant déja des ſymptômes de la rage, fut tranſporté à l'hôpital de Strasbourg. On l'a traité de la même manière que ci-deſſus, & quoiqu'il ait refuſé de boire pendant huit à neuf jours, il a été guéri & eſt ſorti de l'hôpital en parfaite ſanté.

Le 19 décembre 1777, un jeune homme, fils d'un cordier nommé Metz, fut bleſſé par un chien décidément enragé. Son médecin, M. Corvinus (le même qui avoit vu les cinq enfans dont on vient de parler), a employé la même méthode : on a ſcarifié ſur le champ la partie mordue, on y a enſuite appliqué les vé-

ſicatoires; & quoique le mercure n'ait agi que par les ſelles, M. Ehrmann ſe croit en droit d'aſſurer que la rage ne ſe manifeſtera pas.

La fille qui ſoignoit le premier jeune homme mort de la rage à l'hôpital, a eu l'imprudence d'eſſuyer la ſalive de ce malheureux avec ſes doigts, & quelquefois avec ſon mouchoir : cette fille eſt devenue tout à coup rêveuſe, triſte & mélancolique, pleurant & riant ſucceſſivement, & par intervalles. Le médecin de l'hôpital, M. Milhau, vint ſur le champ trouver M. Ehrmann pour lui faire part de ce triſte accident, dont on craignoit les ſuites avec raiſon. Cet fille ſe plaignoit de ſuffocations momentanées, & d'une incommodité dans le goſier, qui lui procuroit une ſenſation ſemblable à celle de la ſtrangulation. Elle buvoit cependant ſans peine, mais d'autres ſignes non équivoques d'une rage imminente déterminèrent MM. Milhau & Ehrmann à lui faire donner les frictions : M. Marchal, chirurgien, en prit ſoin, & le 11 janvier 1778 elle fut délivrée de tous ces ſymptômes.

M. Ehrmann termine ſes obſervations par quelques réflexions. Il penſe que le venin ſi formidable & ſi pernicieux de la rage, réſide ſurtout dans la ſalive, & qu'en conſéquence il faut avoir ſoin de provoquer au plus vîte une ſécrétion abondante de cette liqueur; ce qu'on obtient par une ſalivation accélérée. *Plurima exempla aſſerti veritatem ſufficienter probant & illuſtrant.*

On recommande, on prône & on divulgue bien des ſpécifiques contre cette maladie : les gazettes en ſont remplies. De ce nombre ſont le mouron à fleurs rouges, le muſc, la poudre de Paulmier, les ſcarabés ou vers de mai, l'étain avec le mithridate, le *lichen cinereus terreſtris.* On raiſonne différemment ſur leurs vertus ; *ſed fruſtrà laborat & hîc ratio, experientiâ reclamante.* Ces remèdes tant vantés ne ſont pas aſſez efficaces pour la plupart, & quelquefois trop tardifs quant à leurs vertus, tandis qu'il s'agit du plus prompt ſecours dans ces terribles maux. . . . .

Ce ſavant médecin finit par faire des vœux pour que le mercure ſoit toujours la baſe du traitement de la rage, pour que la méthode des frictions ſoit répandue & divulguée partout : l'humanité, ajoute-t-il, ſemble le demander ; par ce moyen on ſauvera bien des malheureux. Perſonne n'eſt plus en état de dicter des loix pour le traitement de la rage, que M. Ehrmann, qui, pendant le cours d'une pratique brillante de quarante-quatre ans, a eu occaſion de voir quantité d'exemples d'infortunés attaqués de cette maladie.

Ces obſervations ont été imprimées depuis peu par un arrêté & décret des magiſtrats de la ville de Strasbourg, compoſant le collège de ſanté (*a*) ; mais M. Ehrmann en a ajouté

(*a*) Voyez l'inſtruction concernant les perſonnes mor-

une nouvelle qui confirme l'avantage de la méthode des frictions & des préparations mercurielles dans les accidens occasionnés par la morsure des chiens enragés.

Le 3 mars 1778, le nommé Stutter, pauvre gardien âgé de quarante-trois ans, & un garçon de dix-sept ans, fils d'un paysan nommé Hendler, l'un & l'autre habitans de Bettenhofen, village à trois lieues de Strasbourg, furent mordus par un chien enragé, les morsures qu'ils reçurent tant aux cuisses qu'aux mains & aux doigts, étoient assez profondes; le même chien mordit aussi un cordonnier de Gambsheim près dudit Bettenhofen, nommé Lipp, âgé de trente-trois ans. Ils furent traités tous les trois sous ma direction par le sieur Masské de la manière suivante :

On les évacua d'abord par des pilules de mercure dulcifié; les plaies furent lavées avec une eau salée, profondément scarifiées, imprégnées de la poudre des cantharides & couvertes d'emplâtres vésicatoires qui dépassoient de beaucoup la plaie. Le soir du jour de l'évacuation on donna à chacun trois grains de panacée mercurielle en forme de pilules; le lendemain pour hâter la salivation on employa les frictions à la dose de deux gros d'onguent

dues par une bête enragée. Strasbourg, Jean-François le Roux, 1778, *in*-12 de 16 pages.

Napolitain ſaturé, & on fit boire au malade une ſuffiſante quantité de décoction d'orge ; par ce moyen la ſuppuration des plaies & la ſalivation furent bien établies le quatrième jour. Le cinquième au matin on obſerva dans le plus jeune une chaleur forte & sèche, il étoit très-agité, & malgré une ſoif ardente, il refuſoit toute boiſſon ; les frictions furent redoublées, ce qui augmenta la ſalivation juſqu'au ſoir ; alors le malade but copieuſement, & eut un peu de tranquillité, on continua d'entretenir la ſalivation juſqu'à ce que l'intérieur de la bouche & du goſier commençaſſent à s'exulcérer ; on avoit fait obſerver à ces malades la diète la plus ſévère, & toute leur nourriture ne conſiſtoit qu'en mets légers & de facile digeſtion, tels que décoction de riz, crême d'orge & ſoupe au lait. Après une ſuffiſante ſalivation & une ſuppuration de quatre ſemaines, on les purgea de temps en temps avec la rhubarbe & la manne, les plaies ſe fermèrent, on finit par ordonner aux convaleſcens pour nourriture le lait coupé avec des eaux minérales ; & tous trois, après beaucoup de ſouffrance, ont recouvré leur ſanté qui s'eſt ſoutenue juſqu'à préſent.

M. Ehrmann a publié le traitement ſuivant, page 14 du même ouvrage. Auſſi-tôt qu'une perſonne aura été mordue par un animal enragé, on brûlera la plaie pour la faire ſuppurer, on ſcarifiera profondément la partie

affectée, on la couvrira ensuite d'un emplâtre vésicatoire qui dépasse les bords de la plaie; il faut avoir soin de l'entretenir ouverte le plus long-temps qu'il sera possible; s'il n'y a encore aucune marque qui prouve que le venin ait déja gagné le sang, on continuera de chercher à prévenir son effet par les moyens suivans :

On ordonne au malade quelques bains domestiques tièdes; si le malade est pléthorique, on lui fait une saignée; s'il est âgé, il prendra un demi-gros de pilules mercurielles laxatives, & continuera deux jours de suite; on lui fera ensuite des frictions.

On prend une demi-once de mercure que l'on broie avec de la térébenthine de Venise ou d'Alsace, autant qu'il en faut pour incorporer le mercure; on y ajoute une demi-once ou six gros de saindoux : on frotte d'abord la plaie avec cet ouguent, puis les jambes, les cuisses, & le troisième jour on étend les frictions jusqu'aux aines, faisant en sorte que l'onguent se trouve consommé dans les trois jours; le troisième jour on donne au malade, matin & soir, trois grains de panacée mercurielle ou de sublimé doux formé en pilules avec de la mie de pain : on continue ainsi jusqu'à ce que la salivation se déclare, & on l'augmente ou on la diminue suivant les circonstances; mais si l'on remarque dans le malade quelques accidens de nerfs comme tristesse, inquiétude, mouvemens con-

vulſifs, on ſe ſervira de la poudre ſuivante, & on la preſcrira une ou deux fois par jour ſuivant les circonſtances.

Prenez de cinnabre d'antimoine, ou de cinnabre artificiel, dix grains; de muſc, ſix grains; de camphre, quatre grains; d'opium, un grain.

Faites une poudre que l'on donnera dans une infuſion ſudorifique. Si l'uſage du mercure pris intérieurement & extérieurement, n'occaſionnoit ni ſalivation, ni ſelles, il n'en faudroit pas moins le continuer encore quelques jours, & dans ce cas on auroit recours aux ſaignées, aux vomitifs & aux purgations, mais toujours d'après le conſeil du médecin; ſi malgré l'uſage de ces remèdes, la maladie empiroit, & qu'il ſurvînt des accidens conſidérables, tels que l'horreur de l'eau, on la traiteroit comme une maladie inflammatoire, on redoubleroit les frictions, principalement ſur le col & ſur la poitrine, on réitéreroit les ſaignées, on ſe ſerviroit de remèdes rafraîchiſſans, tels que les acides, le nitre.

Autres Obſervations communiquées par M. Ehrmann.

Une ſervante nommée Regine Settſamin, native de Brumath & âgée de quarante ans, fut mordue à Illkirch le 1 août 1778, à huit heu-

res du matin par un chien enragé (*a*). La plaie, qui étoit à deux pouces au-dessus de la malléole externe du pied droit, avoit un pouce de largeur & ne saignoit pas considérablement. La malade mit sur le champ le pied dans de l'eau tiéde pour laver exactement sa plaie & alla consulter M. Moseder, médecin célebre de Strasbourg. M. Moseder fit sur le champ scarifier la partie lésée & les parties voisines. On appliqua sur les plaies un large emplâtre vésicatoire. On prescrivit à la malade la tisane nitrée & du petit-lait pour boisson, & un lavement pour le soir. Les règles parurent pendant la nuit, ce qui empêcha de la purger; mais pour ne pas perdre de tems, M. Moseder lui fit prendre tous les matins pendant les quatre jours que les règles durèrent deux grains de panacée mercurielle formés en pilules avec de la mie de pain, ce qui purgea doucement la malade & quatre à cinq fois. Après la cessation des règles la malade fut purgée avec deux onces de manne, & prit le soir une pilule mercurielle. Elle prit ensuite pendant deux jours une pilule matin & soir. Comme elle en fut toujours purgée légérement sans éprouver la moindre disposition à la salivation, M. Moseder lui fit faire des frictions avec l'on-

(*a*) Ce chien avoit mordu à Illkirch tous les animaux qu'il rencontroit, de quelque espèce qu'ils fussent, cochons, chiens, canards, oies, &c.

guent mercuriel, en lui faiſant continuer une fois ſeulement par jour l'uſage interne du mercure. Après la première friction que M. Lobſtein, chirurgien de cette ville lui adminiſtra, la ſalivation commença à ſe manifeſter, & fut parfaitement établie par la troiſième. La ſuppuration de la plaie fut entretenue pendant quinze jours. La ſalivation continua pendant trois ſemaines ſans que la malade ait éprouvé le moindre accident. Lorſque la ſalivation fut terminée la malade fut purgée avec de la manne, elle ſe baigna enſuite pendant huit jours avec de l'eau tiède, & prit pendant quinze jours, tous les matins, du lait de vache coupé avec de la tiſane d'orge. Depuis ce tems elle n'a éprouvé aucune eſpèce d'incommodité, & elle jouit de la ſanté la plus parfaite.

Un garçon de cinq ans, fils du nommé Louis Jourdain, fut mordu à la main par un chien enragé le 28 mai (1778). Un médecin donna des conſeils très-ſages, mais qui ne furent pas ſuivis. On s'en rapporta au bourreau de la ville, qui traita l'enfant. La plaie fut guérie, l'enfant parut ſe bien porter juſqu'au 21 juillet, terme où ce calme trompeur fut ſuivi de l'hydrophobie, tous les remèdes échouèrent, & l'enfant périt avec les plus horribles ſymptômes qui accompagnent cette maladie. L'aïeul, la grand'mère & la mère du malade s'étoient ſervis du même lit & de la même vaiſſelle que lui juſqu'au moment où la rage s'étoit déclarée, on

leur adminiſtra les préparations mercurielles intérieurement & extérieurement, & ils jouiſſent aujourd'hui d'une ſanté parfaite. M. Becker, chirurgien juré de Strasbourg, eut ſoin de cette famille.

Un mercénaire nommé Jacques Kaufmann, âgé de quarante ans, fut mordu à l'avant-bras gauche le 28 de mai (1778) par un chien enragé. Le panſement méthodique de la plaie, les préparations mercurielles données à l'intérieur à la doſe de quatre grains par jour provoquèrent une douce ſalivation, & il fut préſervé de tout accident. M. Maſské, chirurgien de Strasbourg, traita ce malade.

Le 28 de juin (1778) Martin Walter, âgé de quarante-ſix ans, habitant du village de la Ruprechts-au, fut mordu par ſon cheval dans le doigt du milieu. Cet homme avoit tout à craindre de ſa morſure. Il ſçavoit que ſa bête avoit été mordue par un chien enragé trois ſemaines auparavant. M. Maſské le traita de la manière ſuivante. La plaie fut entretenue dans une ſuppuration continuelle; l'uſage de la panacée mercurielle & des frictions pendant un mois (tems que l'on a cru ſuffiſant pour expulſer tout le virus hydrophobique) mirent le malade dans un état qui lui laiſſe eſpérer de n'avoir plus rien à craindre (*a*).

(*a*) Une preuve que le cheval de Martin Walther,

Le 25 du mois d'août (1778), la fille d'un journalier nommé Jean Gatz, âgée de neuf ans, fut mordue à l'épaule gauche, tandis qu'elle étoit aſſiſe ſur la terre. Le chien qui la mordit étoit enragé. M. Maſské lui fit prendre chaque jour deux grains de panacée mercurielle ; ce médicament ne procura ſon effet que par les ſelles ; mais cette fille n'a éprouvé aucun des accidens qu'elle avoit à redouter & s'eſt bien portée depuis.

Au mois d'août (1767), un chien courant dans les rues mordit dans ſa courſe une bourgeoiſe qui travailloit ſur la porte de ſa maiſon. Cette femme effrayée envoya ſur le champ chez M. Dolde ſon médecin, & chez M. Becker ſon chirurgien. Elle éprouvoit quelques douleurs. M. Becker trouva effectivement une morſure à la cheville du pied marquée très-diſtinctement des dents de l'animal. Il trouva impoſſible de brûler la plaie à cette partie trop

---

étoit atteint de la rage, eſt, que lorſque le bourreau lui préſentoit de l'eau ſur une planche par une petite lucarne, il ſe démenoit, ſe heurtoit la tête contre la creche, mordoit tout ce qu'il pouvoit attraper, ſe déchiroit lui-même la poitrine & le ventre au point de perdre tout ſon ſang: la même ſcène ſe renouvelloit à l'aſpect des corps blancs, au moindre mouvement, à la moindre agitation dans l'air. Lorſque cet animal fut mort, l'étable fut abbatue entiérement, la boiſerie brûlée, la terre qu'il fouloit fut travaillée, & il fut enterré à ſix pieds de profondeur.

dépourvue de chair, il ſcarifia la partie bleſſée, & y appliqua des ventouſes pour en tirer une ſuffiſante quantité de ſang, puis il la couvrit d'un emplâtre véſicatoire. Après ces remedes externes on adminiſtra les préparations mercurielles tant intérieurement qu'extérieurement pour provoquer la ſalivation que l'on entretint pendant quelque tems. On finit par évacuer la malade, qui jouit aujourd'hui d'une parfaite ſanté.

Le chien fut gardé chez le bourreau qui voulut à diverſes fois le laiſſer courir; mais M. Ehrmann l'en empêcha & lui enjoignit de le garder à l'attache juſqu'à nouvel ordre. Dans la troiſieme ſemaine la rage ſe déclara par tous ſes ſymptômes, & le bourreau fut obligé de le tuer.

Dans le même tems Valentin Pfeiffer, meſureur de bled, fut mordu au tendon d'Achille par un chien enragé: il fut traité de la même manière, & avec le même ſuccès, par MM. Ziegenhagen & Kobelt, chirurgiens de Strasbourg.

Obſervations de M. Marchal, envoyées à la Société Royale de Médecine.

Le 28 juillet dernier (1778), le nommé George Metzger bourgeois, marchand farinier de cette ville, ayant été mordu de ſon propre chien, qu'il craignoit être attaqué de la rage, recourut

recourut ſur le champ à M. Ehrmann, médecin phyſicien de la ville, qui jugea qu'il étoit abſolument néceſſaire d'employer vis-à-vis dudit Metzger les remedes les plus efficaces connus contre la morſure des bêtes enragées. En conſéquence m'ayant adreſſé le malade pour lui porter les ſecours qui dépendoient de mon état, j'ai voulu d'abord examiner par moi-même les ſymptômes qui pouvoient prouver que le chien étoit atteint de la rage. J'appris, par le compte exact qui me fut rendu, que le chien dédaignoit également les alimens & la boiſſon, fuyoit la préſence des hommes, méconnoiſſoit ſon maître, devenoit furieux & ſe jettoit ſur toutes les bêtes qui s'offroient à ſa rencontre, qu'il en avoit même mordu une vingtaine, enfin qu'il portoit la queue & les oreilles abſolument pendantes, ſignes qui, joints à pluſieurs autres qu'il eſt inutile de rapporter, ne me laissèrent plus douter qu'il ne fût atteint de la rage.

Je fis d'abord de profondes ſcarifications ſur la morſure, qui ſe trouvoit à l'avant-bras, j'appliquai enſuite les ventouſes, j'impreignai de cantharides, & couvris toute la plaie d'un emplâtre véſicatoire qui débordoit de tous côtés. Le lendemain de l'accident (29), je fis prendre un demi-gros de pilules mercurielles, & un bain ſur le ſoir. Le 30 j'ordonnai un ſecond bain avec trois grains de mercure doux à prendre le matin & autant le ſoir. Le 31, je lui fis prendre un troiſième bain & ſur le ſoir une friction au

bras de trois gros d'onguent mercuriel composé avec parties égales de mercure crud & de saindoux, je pensai la plaie avec un digestif simple, ce qui procura une ample suppuration. Le 1r août, je fis prendre soir & matin trois grains de mercure doux, & je pansai la plaie (attendu qu'elle avoit diminué en suppuration) avec l'onguent basilicum mêlé à la poudre de cantharides. Le 2 je fis une friction aux jambes avec même quantité d'onguent mercuriel, & je me servis du digestif simple pour panser la plaie qui suppuroit bien. Le 3, je fis prendre les pilules. Le 4, le malade reçut une friction. La salivation commença à se former. Le 5, je réitérai les pilules & j'y ajoutai un gargarisme émollient & adoucissant; la salivation étoit alors abondante. Le 6, la salivation étoit si copieuse que je tins le malade sans rien prendre, lui recommandant seulement de boire beaucoup d'une tisane que je lui avois prescrite dès le commencement de son traitement, & de continuer à se gargariser. Je cessai l'usage des frictions à cause de l'abondance de la salivation, je fis continuer seulement, jusqu'au 24, quatre grains de mercure doux. Le 25, je commençai à purger de trois jours en trois jours jusqu'à la cessation de la salivation. La plaie a suppuré jusqu'au 26 qu'elle s'est entierèment cicatrisée. Le malade a été heureusement rétabli, & a été à l'abri des accidens funestes qu'il n'auroit certainement pas évité sans ce traitement.

Une pauvre fille, pensionnaire de l'hôpital, ayant été mordue à la main le 1[r] août par un chat inconnu & si furieux qu'on fut obligé de l'assommer avant que l'on ait pu se convaincre s'il étoit enragé ou non, employa, par ordre de physiciens de la ville & des médecins de l'hôpital, les remèdes indiqués dans l'observation précédente. Elle est dans la santé la plus parfaite, & n'a essuyé aucun des symptômes qui ont fait périr misérablement plusieurs de nos concitoyens qui avoient négligé mal-à-propos de se faire soigner après avoir été mordus par des animaux suspects & inconnus.

Observations de M. Bonafos de la Société Royale de Médecine de Paris, Médecin consultant des camps & armées du Roi & des hôpitaux de Perpignan, Professeur & Doyen de la Faculté de Médecine dans l'Université de la même ville, Proto-médic du Roussillon.

Dans le mois de mai 1778, un chien enragé fit beaucoup de ravages dans différentes campagnes du Roussillon, il mordit plusieurs bestiaux qui moururent enragés, il mordit aussi en différens endroits plusieurs personnes qui ayant négligé de faire des remèdes essentiels, sont mortes de la rage.

Un paysan, habitant d'un village appellé *Truillas*, éloigné de Perpignan d'environ deux lieues, fut mordu par ce chien. Victime d'un

préjugé enfanté par la ſuperſtition & l'ignorance, il ſe confia à un de ces hommes qui en impoſent au peuple, en s'annonçant comme doués d'un don du ciel qui leur donne la vertu de diſſiper & d'éteindre le venin de la rage avec leur ſouffle & moyennant quelques prières qu'ils marmotent. (Ces gens ſont appellés, en Rouſſillon, *Saludadors de ſanta quiteria.* Ils ſont ordinairement Eſpagnols). Celui-ci ne manqua pas de donner les plus grandes aſſurances de guériſon au malade ; il fit tous les ſignes de croix accoutumés, prononça les prières d'uſage, & ſouffla ſur les plaies faites par l'animal enragé. Mais malgré tous les preſtiges du *Saludador* le venin de la rage ne tarda pas à ſe développer, & l'impoſteur, voulant couvrir ſa honte & ſa confuſion, finit par empoiſonner le malade pour abréger ſes ſouffrances, & terminer plus promptement ſes jours.

Le 25 du même mois, le ſieur Boſch, marchand mangonier, établi à la ville de *Thuir*, petit bourg de Rouſſillon, homme d'un tempérament ſec & nerveux, ayant été promener à la campagne, pour ſes affaires, fut mordu par le même chien, lui & l'âne qu'il montoit. Le ſieur Boſch reçut pluſieurs morſures ſur la partie externe de la main gauche & ſur le corps. L'âne fut mordu à la cuiſſe & dans quelque autre endroit. Ce marchand, fort effrayé, ſe rendit ſur le champ chez lui, d'où il étoit éloigné d'environ un quart de lieue ; il fit beau-

coup ſaigner ſes plaies, les baſſina avec de l'eau-de-vie & du ſel ammoniac. Quelques jours après il vint à Perpignan me conſulter ſur ſon accident; il étoit d'autant plus alarmé qu'il ſçavoit que les beſtiaux & différentes perſonnes qui avoient été mordues par ce chien étoient morts enragés. Je tâchai d'abord par le raſſurer en lui certifiant qu'il ne riſquoit rien, pourvu qu'il mît en uſage les remèdes que je lui conſeillerois. Comme il me dit que ſes plaies avoient beaucoup ſaigné, & que je vis qu'elles commençoient à ſuppurer, je lui recommandai de dire à ſon chirurgien d'entretenir la ſuppuration pendant longtems, de panſer les plaies avec l'onguent baſilicum, & de faire tous les jours aux bords & aux environs des plaies des frictions avec la pommade mercurielle; je lui conſeillai d'aller prendre quelques bains à la mer, & je lui ordonnai des frictions ſur toutes les parties du corps avec de fortes doſes d'onguent mercuriel. Cet homme promit de faire tous les remèdes preſcrits, à l'exception des frictions ſur le corps, pour leſquelles il avoit la plus grande répugnance, par la crainte que cela ne l'empêchât de ſortir & de vacquer à ſes affaires. Alors je me détermi-nai à lui conſeiller de faire uſage de la ſolution de ſublimé corroſif dans l'eau-de-vie, à raiſon de demi-grain de ſublimé ſur une once d'eau-de-vie; je lui ordonnai de prendre tous les jours une cuillerée de cette ſolution le ma-

tin & une autre le ſoir, de boire beaucoup d'eau de fontaine claire, ou de décoction de racine de guimauve, de ne ſe nourrir que d'alimens doux & de facile digeſtion, & de s'abſtenir de tout ce qui ſeroit ſalé, poivré & épicé. Le ſieur Boſch a continué pendant quatre-vingt jours conſécutifs l'uſage de la ſolution de ſublimé corroſif. Il prit auſſi pendant pluſieurs jours de la poudre d'écailles d'huîtres, que quelque autre perſonne lui avoit conſeillé. Après une très-longue ſuppuration toutes les plaies ſe ſont cicatriſées parfaitement, & le malade n'a jamais reſſenti la moindre menace d'hydrophobie. Il vient preſque tous les jours à Perpignan; je lui ai parlé encore en dernier lieu le 23 novembre, il eſt dans une ſanté parfaite; il m'a dit ſeulement qu'à la ſuite du long uſage du ſublimé, il s'étoit trouvé affoibli, & qu'il avoit eu beaucoup de peine à reprendre ſes forces. Je lui ai conſeillé de prendre tous les matins, pendant quelque tems, du lait de chèvre ou du lait de vache.

Lorſque le ſieur Boſch vint me conſulter, il étoit ſi fort occupé de lui-même qu'il ne me parla pas de ſon âne, il ſe contenta de l'aller faire baigner à la mer & de lui faire prendre de fortes doſes de poudre d'écailles d'huîtres, ſuivant le conſeil qu'on lui avoit donné; mais les précautions furent inutiles, l'animal devint bientôt enragé, & on fut obligé de le tuer. J'aurois déſiré avoir été informé dans le temps,

des morſures faites à cet animal, j'aurois fait cautériſer ſes plaies avec un fer rouge, & j'aurois tenté tous les moyens curatifs.

Un autre homme appellé Saignas, demeurant à Perpignan, fut mordu dans le même tems, & par le même chien, au bras & à l'avant-bras; il eſt vrai que ce fut à travers ſes habits, il vint me conſulter par le conſeil du ſieur Boſch; il a exécuté les mêmes remèdes, & a obſervé le même régime de vie, il a été également préſervé de la rage, n'a pas eu la moindre menace d'hydrophobie & ſe porte très-bien.

Un médecin de mes amis m'a raconté qu'étant à la campagne, il avoit été appellé pour viſiter un homme qui avoit été mordu par un chat enragé; il le trouva dans le dernier degré de la rage, ayant beaucoup de fiévre, & dans l'état le plus violent & le plus triſte. Il le fit ſaigner, lui fit donner des lavemens, des anti-ſpaſmodiques, &c; & quoiqu'il vît le malade dans un état déſeſpéré, il ordonna qu'on lui fit de fortes frictions avec l'onguent mercuriel (ce à quoi il eut beaucoup de peine de déterminer le chirurgien qui ſoignoit le malade); l'effet de ce remède fut cependant ſi prompt, qu'il fit ceſſer l'horreur de l'eau. Le malade but ſans peine ni répugnance les liquides qu'on lui préſenta; il mourut cependant bientôt après par l'effet des inflammations gangréneuſes qui s'étoient formées dans différens viſcères. Ne peut-on pas préſumer que ſi le mercure n'avoit pas

été appliqué ſi tard, on auroit ſauvé cet infortuné ?

Obſervation de M. Fothergill.

On trouve l'obſervation ſuivante dans les *Recherches de médecine*, faites par une ſociété de médecins de Londres, 1776, *in*-8°, *pag.* 195 *& ſuiv.* Cette obſervation, qui eſt la 19e, eſt de M. Fothergill, docteur en médecine, membre de la Société royale de Londres & de celle de médecine de Paris.

Charles Bellamy, âgé de quarante ans, fut mordu à la jambe par un chat, le 14 février, 1774 : l'animal a été tué ſur le champ; mais auparavant il avoit auſſi mordu à la jambe la ſervante de cet homme. Tous deux prirent le remède d'un charlatan : ce remède avoit beaucoup de réputation pour préſerver de la rage. Le 7 juin le maître commença à ſe plaindre d'une douleur qu'il reſſentoit au genou droit; le 16 du même mois, il eut recours à M. Fothergill.

Ce médecin trouva le malade tranquille, mais il avoit le viſage pâle : il éprouvoit de la difficulté à avaler, lorſqu'il vouloit boire; il avoit été agité pendant toute la nuit, ſans pouvoir dormir, & avoit eu des ſueurs continuelles; il étoit tourmenté d'une ſoif ardente, & lorſqu'il buvoit ſon thé, il reſſentoit de l'angoiſſe, & n'avaloit qu'avec beaucoup de peine. M. Fothergill lui conſeilla de tremper quelques morceaux de pain dans la liqueur qui lui feroit la plus agréable & de l'avaler; ce qu'il fit avec moins de difficulté. Par ce moyen

il appaiſoit ſa ſoif; & il ne prit pas d'autre aliment juſqu'à la fin de ſes jours.

Son pouls frappoit trente pulſations pendant une minute, il étoit dur; la peau étoit très-ardente & la langue sèche; le malade urinoit peu, il ſe plaignoit de contraction au ſcrotum; les urines étoient ſuivies d'un flux de ſemence; le ventre étoit libre au commencement de la maladie.

Charles Bellamy n'avertit pas M. Fothergill de la morſure que le chat lui avoit fait le 14 février : il avoit oublié cet accident, la plaie n'ayant pas tardé à ſe fermer.

Le médecin fit tirer ſix onces de ſang du bras, & ordonna un bol fait avec un ſcrupule de cinnabre naturel & demi-ſcrupule de muſc, pour prendre de quatre en quatre heures.

Le ſoir les ſymptômes étoient les mêmes, le malade avoit de plus une grande difficulté de cracher, & beaucoup de peine à arracher la ſalive épaiſſe attachée à ſa gorge. Le pouls étoit prompt, dur, inégal; la contraction du ſcrotum continuoit, ainſi que le flux involontaire de ſemence après l'émiſſion des urines, quoiqu'elles fuſſent peu abondantes : le ſang que l'on avoit tiré, n'avoit aucun ſigne d'inflammation; le ſerum étoit très-jaune.

M. Fothergill ordonna des lavemens répétés, & des bains d'eau tiède. Il enjoignit de faire reſter le malade dans le bain le plus de temps qu'il ſeroit poſſible. Les lavemens étoient compoſés d'eau & de lait. On devoit ajouter un gros de

poudre de Doow dans le troisième ou quatrième lavement *. Au sortir du bain, le malade devoit se frotter lui-même les jambes & les cuisses avec deux gros d'onguent mercuriel. On lui recommanda aussi d'avaler ce qu'il pourroit de nourriture humectée.

Le 17 juin, les lavemens avoient produit leur effet. Tant que le malade avoit été dans le bain, il n'avoit senti aucun mal. On avoit continué les lavemens & les frictions, mais il y avoit peu de soulagement, & le malade étoit dans un état plus fâcheux hors du bain. Il n'avoit pas eu de sommeil; l'agitation étoit continuelle, quoique sans délire, son visage étoit égaré, & annonçoit son misérable état. Il commençoit à saliver; la salive étoit moins visqueuse; la langue étoit humide, mais pâteuse; le pouls étoit plus irrégulier : il n'y avoit plus de rétraction du scrotum, plus d'émission de semence; la difficulté d'avaler persistoit, & le malade ne pouvoit sommeiller.

On ordonna 1°. la saignée du bras, le malade étant debout sur les pieds : 2°. le bain, & au sortir du bain, le lavement avec un gros de poudre de Doower : 3°. les frictions avec une

---

* Composition de la Poudre de Doow, d'après la *Pharmacopée d'Edimbourg*, édit. de 1774, *in*-8°.

℞ *Tartari viriolati* ℥ IV ß.

Opii.
Rad. Ipekakuanhæ trit. } *ana* ℥ ß.

Misceantur & terantur. Fiat Pulvis accuratè.

demi-once d'onguent mercuriel (ces frictions devoient être faites par le malade) : 4°. un ſcrupule d'extrait d'opium, partagé en vingt pilules : le malade devoit en prendre trois au ſortir du bain ; & deux d'heure en heure, juſqu'à ce qu'il pût dormir : mais il refuſa de prendre les pilules, commença à délirer, ſans inſulter les aſſiſtans, ni chercher à leur faire du mal ; les forces diminuèrent, & pendant la nuit il mourut d'une manière tranquille.

Le chat enragé avoit mordu la ſervante avant le maître. La morſure faite au maître avoit été guérie promptement, & il n'en avoit eu aucun ſoin. Il n'en fut pas de même de cette fille. Sa jambe enfla, elle ſe mit dans les mains d'un chirurgien. La plaie ne put guérir, alors elle entra dans un hôpital de la ville, la plaie continua de couler juſqu'au mois d'août qu'elle ſe cicatriſa. Cette fille eſt depuis ce temps en bonne ſanté.

D'où il ſuit, dit M. Fothergill, que les indications qu'il y a à remplir après la morſure d'un animal enragé, ſont 1°. de laver la plaie pour en ôter le virus : 2°. de l'agrandir par le moyen du cautère actuel, ou par le fer : 3°. de la conſerver ouverte par tous les moyens poſſibles & pendant long-temps : 4°. de donner tous les remèdes antiſpaſmodiques ci-deſſus décrits, pour diminuer les ſpaſmes affreux qui accompagnent cette cruelle maladie.

Obſervations ſur la rage par M. Vaughan, Médecin à Leiceſter, traduites de l'anglais & communiquées par M. Hallé, notre confrère.

Première Obſervation.

Un jeune homme fort & vigoureux, âgé de 14 ans, fut amené à l'hôpital de Leiceſter le 16 novembre 1773, il avoit été mordu un mois auparavant à la joue gauche par un chien de chaſſe enragé. La bleſſure étoit large, mâchée & avoit donné beaucoup de ſang. Le lendemain le malade avoit été à la mer dans laquelle on l'avoit plongé dans toute la rigueur du traitement preſcrit dans ces occaſions. Il fit en même temps uſage d'un remède prétendu infaillible*. Au ſortir de ce bain, on couvrit la bleſſure d'un emplâtre agglutinatif. En un mois cette bleſſure fut guérie preſque en entier. Il n'en reſtoit qu'une petite partie longue d'un pouce, large d'un dixième de pouce, & la guériſon augmentoit chaque jour, enfin tout étoit diſpoſé à une bonne & entière cicatrice.

(Ce remède étoit la poudre connue ſous le nom d'Ormskirk, & ſi vantée par M. Heysham)

Le dimanche, avant ſon entrée à l'hôpital, il éprouva les ſymptômes ſuivans. 1°. Serrement des tempes, 2°. douleur de tête, 3°. manque d'appétit. Depuis ſon accident il avoit bien dormi pendant la nuit, mais ſans éprouver le même délaſſement qu'à l'ordinaire.

Le lundi ſuivant, le ſerrement de tempes eſt augmenté, le mal de tête eſt plus fort, le dégoût plus conſidérable, le malade commence

à ne pouvoir plus avaler. Il avoit paſſé la nuit ſans dormir, fatigué, & mal à ſon aiſe. Il reſſentoit à l'eſtomac une chaleur bouillante qui remontoit à la gorge.

Le mardi, jour de ſon entrée à l'hôpital, il fut ſaigné le matin, il avoit eu de la peine à avaler ſon remède prétendu infaillible. La matinée étoit fraîche, le malade ſe plaignoit d'être ſuffoqué par l'air. Pour en modérer la fraîcheur & l'empêcher de parvenir à ſa gorge, il appliquoit un mouchoir à ſa bouche; la vue des mares d'eau qu'il rencontroit fréquemment dans les rues en venant à l'hôpital, le faiſoit tomber dans des agonies effrayantes. Il eſt d'une ſenſibilité extrême. Son pouls eſt mol, inégal, & manque de la fermeté ordinaire dans l'état de ſanté. La reſpiration eſt égale, libre; il n'y a pas de chaleur extraordinaire à la peau, point de ſoif. Ses yeux ont un aſpect frappant, propre aux enragés, c'eſt un regard farouche mêlé de crainte qu'il eſt difficile d'exprimer, & qu'on ne peut ſe rappeller ſans une certaine peine. L'iris avoit pris une teinte orangée, la pupille étoit très-dilatée, le ſang avoit du corps, étoit d'une couleur brillante tel qu'il eſt dans la plus parfaite ſanté. On demande au malade s'il n'a point de penchant à mordre, s'il n'éprouve aucune douleur, s'il n'a pas la tête troublée, les ſens agités; il répond non, mais d'un ton plaintif. On met devant lui un baſſin d'eau, il ſe détourne avec horreur, ſe frappe violemment

le ſcrobicule du cœur, pouſſe des hurlemens affreux accommpagnés d'un ris ſardonique qui occupe les muſcles de la joue & du viſage. On lui ordonne de ſe coucher après avoir avalé le bol ſuivant. *Prenez de muſc un ſcrupule, d'extrait d'opium deux grains.*

Pour avaler il fixe les yeux ſur le médicament pendant quelque temps, l'applique à ſa bouche, l'enfonce auſſi loin qu'il peut vers le fond de la gorge, quand il y eſt parvenu la déglutition ſe fait avec peu ou point de difficulté, & il témoigne ſa joie d'avoir ainſi réuſſi. Pour ſe coucher, quand il ſe met ſur le dos, il éprouve la même ſenſation que quand l'air froid ſouffloit ſur lui; alors il s'élance en avant pour ſe remettre ſur ſon ſéant, & quand il y eſt ſa peine eſt bientôt diſſipée.

On ordonne :

1°. Un bol fait avec de muſc quinze grains, de turbith minéral un grain, d'extrait d'opium cinq grains. Ce bol doit être pris de trois en trois heures.

2°. Une friction avec une once d'onguent mercuriel ſur les épaules & les vertébres cervicales.

3°. Une embrocation ſur la gorge avec de teinture d'opium deux onces, de vinaigre de ſaturne une demi-once; cette embrocation devoit être renouvellée auſſitôt qu'elle ſeroit ſéche. Mais quoi qu'on n'employât qu'un linge imbibé de cette liqueur, & qu'on couvrit les yeux du

malade, il tomboit en convulſion auſſi-tôt qu'on l'appliquoit ſur la gorge. C'eſt pourquoi on fut obligé d'y ſubſtituer l'emplâtre ſuivant.

Prenez d'extrait d'opium une demi-once, de camphre en poudre trois gros, de confection de Damocrate ſix gros.

Le malade rendit un demi-ſeptier d'urine citrine, il la regardoit ſans peine lorſqu'elle étoit dans un pot de terre noire; mais ſi on la lui préſentoit dans un verre, il tomboit dans ſes convulſions.

A deux heures. Il reprit ſes médicamens avec moins de peine, il pouvoit voir à une certaine diſtance un pré couvert d'eau. Il étoit conſolé, & on parvint aiſément à lui faire prendre une demi-douzaine de bouchées de pain & de beurre. On tenta de lui faire avaler de l'eau, il la vit avec moins de peine. Il en mit promptement une gorgée dans ſa bouche, & la garda en ſerrant ſes lèvres avec ſes doigts, mais ce ne fut pas ſans efforts; il fut impoſſible de l'engager à répéter cet eſſai. La chaleur bouillante de ſon eſtomac étoit à peine ſenſible, il diſoit qu'elle étoit évidemment diminuée depuis la friction, à laquelle il attribuoit tout ce ſoulagement. Toutes les fois que le ſpaſme revenoit, on obſervoit que l'urine ne ſortoit qu'avec effort, & que la verge étoit en érection.

A cinq heures. Il reprit ſes médicamens avec auſſi peu de difficulté, mais deux heures après, ſon agitation & ſes craintes recommencèrent,

il parloit beaucoup & très-haut ; on l'appaiſoit en le reprenant doucement, il demandoit à boire, & ſa liqueur favorite étoit la petite bière. On lui donna du pain qu'on y avoit trempé ; la peine qu'il avoit à avaler étoit devenue plus grande, on eſſaya de lui donner de la bière même, avec toutes les précautions néceſſaires, mais à peine touchoit-elle ſon goſier que toutes ſes convulſions ſe renouvelloient avec violence.

A huit heures du ſoir, ce fut avec beaucoup de peine qu'il reprit ſes médicamens.

A neuf heures. Tout étoit évidemment augmenté. Il étoit plus féroce, crachoit à tous momens beaucoup de ſalive écumeuſe, ſautoit hors du lit, demandoit continuellement à boire, il n'avoit aucun penchant à mordre, aucune envie de ſe jetter ſur les aſſiſtans, il arrachoit les poils de ſes couvertures. La difficulté d'avaler augmenta quand il fallut prendre cinq grains d'opium ſans muſc ni turbith. On fit une nouvelle friction avec une once d'onguent mercuriel. On lui adminiſtra un lavement avec ſuffiſante quantité de bouillon de mouton, & une demi-once de teinture d'opium. Mais rien n'arrêta les progrès du mal.

A onze heures, le trouble étoit exceſſif. Il commençoit à vouloir courir, mais on l'arrêtoit en lui parlant. Il éprouva des regorgemens de l'eſtomac ſans vomiſſemens. La ſalive épaiſſe, colante occaſionne en petit, lorſqu'il veut l'avaler, les mêmes effets que la déglutition des

liquides.

liquides. Les gardes & quelques aſſiſtans s'étoient imaginés de l'étouffer ſous les couvertures. On le fit mettre en liberté. Dans cette extrémité ſon bras ſaigné s'étoit r'ouvert. La face étoit rouge, la reſpiration haletante ; il étoit baigné de ſueur, il ne montroit point toutefois d'envie de mordre. On lui donna une forte doſe d'extrait d'opium pour changer ſon agitation en aſſoupiſſement, & retarder les progrès du mal : on la lui fit avaler avec peine.

Depuis ce temps juſqu'avant deux heures du matin, ſon inquiétude fut fort diminuée. Il s'agitoit ſouvent, parloit peu, ſe plaignoit d'une odeur très-déſagréable, qu'il diſoit ſortir de ſa bleſſure, qui cependant n'avoit ſubi aucun changement depuis le commencement de la maladie, & il étoit le ſeul qui s'apperçut de cette puanteur.

A deux heures du matin, ſes yeux avoient perdu cette férocité mêlée d'épouvante, & étoient demeurés fixes. Il eut quelques intervalles de repos. Bien-tôt après, les pieds & les mains ſe refroidirent. Le pouls étoit intermittent & irrégulier. Il ſurvint une violente convulſion, elle fut ſuivie d'une abondante évacuation de ſalive écumeuſe venant du goſier. Cette ſalive occaſionna un étranglement ſubit qui étoit près de mettre fin à cette ſcène cruelle, ſi cet accident n'eut été détourné par les ſoins des aſſiſtans, & le malade ſembla en marquer de la reconnoiſſance. Peu après, la reſpiration parut s'at-

rêter, & on obſerva un ſpaſme ou une convulſion cynique. Cette contrariété d'action dans les muſcles produiſit le plus horrible aſſemblage de traits.

Il faut remarquer que dans les dernieres heures de ſa vie, il ceſſa de demander à boire ainſi qu'il avoit toujours fait; mais il demandoit perpétuellement à manger.

Ouverture du cadavre.

Ayant mis à nud les muſcles du bas-ventre, on y apperçut la même couleur que dans l'état de ſanté. Les fréquentes ſaignées & la maladie ne l'avoient pas altéré. Vers le ſcrobicule du cœur la peau étoit noire, & il y avoit une légere élévation dans cette partie qui avoit été tant de fois & ſi violemment frappée par le malade. Tous les viſceres du bas-ventre étoient dans une parfaite intégrité, nullement diſtendus par le ſang, & nullement décolorés. L'eſtomac étoit ſans aucune marque d'inflammation; il contenoit une chopine de matiere demi-fluide, formée en partie par les alimens, dont preſque rien n'avoit paſſé le pylore, en partie par les médicamens, ainſi que le démontroit évidemment l'odeur. Le foie, entierement ſain, n'étoit pas gorgé de ſang. La véſicule n'étoit point diſtendue par la bile. Elle étoit à moitié pleine, & contenoit un peu d'air. Les inteſtins étoient vuides. Les viſcères du thorax étoient entierement exempts des traces de la maladie. Le diaphragme n'étoit point altéré, il n'y avoit

rien d'enflammé à l'œſophage, au voile mobile, à la gorge, au larynx, au pharynx, à la glotte.

IIe Obſervation.

Un jeune homme de 25 ans, maigre, uſé par les travaux les plus rudes de l'agriculture, reçoit d'un chien enragé une bleſſure légere au premier doigt de la main gauche. Cet accident arriva en 1775, au mois de ſeptembre, un vendredi à midi. *Le mardi ſuivant*, pleine lune, on le conduiſit à la mer où il fut plongé dans toute la rigueur. Il but auſſi-tôt après de l'eau de la mer pour ſe purger, & le fut fortement. La bleſſure avoit ſaigné d'abord abondamment & à pluſieurs repriſes pendant ſon travail, elle ſe guérit pendant qu'il étoit à la mer : il n'en fut point incommodé depuis.

Le mardi ſix juin ſuivant, dans l'après-midi, il éprouva une douleur dans la main & le bras, que l'on attribua à la fatigue du jour & à un rhumatiſme auquel ce jeune homme étoit ſujet. Il alla ſe baigner le ſoir à la riviere ſans crainte & ſans inconvénient.

Le mercredi matin, ayant paſſé la nuit ſans dormir, il ſe plaignit d'une indiſpoſition; mais il alla à ſes travaux ordinaires; il mangea d'abord du pain & du beurre, & but du thé ſans crainte & ſans répugnance.

Dans le courant du jour, il but pluſieurs verres de différens liquides pour étancher la ſoif qui le tourmentoit. *Le ſoir*, il fut pris d'un vomiſſement qui dura toute la nuit, & *juſqu'au jeudi onze heures*, il rendoit tout par haut à

mesure qu'il le prenoit. Le vomissement cessa pour lors, & fut suivi d'une aversion générale pour les liquides, dont la vue seule l'affectoit violemment. Les yeux annonçoient la présence de l'hydrophobie, le malade se plaignoit d'une chaleur qui lui montoit de l'estomac à la gorge. Celle-ci étoit chargée d'une salive épaisse & écumeuse, qu'il crachoit de temps en temps avec effort. Quelquefois il se levoit subitement de sa chaise (car il ne pouvoit se tenir couché) se plaignant d'être suffoqué, & accusant une douleur sous le cartilage *ensiforme*, auquel il appliquoit fortement la main, ainsi que le premier malade. Dès que le spasme recommençoit, il souhaitoit ardemment l'air frais qui ne manquoit jamais de renouveller ses tourmens; ce que faisoit aussi une serviette mouillée appliquée sur la gorge. On lui demanda de laver sa bouche avec de l'eau fraîche; il n'y consentit qu'avec peine, & à la vue du verre d'eau qu'on lui apporta, ses convulsions recommencerent avec un ris sardonique dans les muscles de la face. On fit la même tentative en lui couvrant les yeux, mais ce fut avec les mêmes symptômes effrayans. Les solides ne produisoient pas tout-à-fait le même effet. Il pouvoit mâcher du pain; mais il paroissoit avoir grand soin de ne pas laisser le morceau toucher la partie postérieure du gosier, & quand il essayoit de l'avaler, il éprouvoit la même chose qu'à la vue de l'eau, mais en un degré moindre jusqu'à

ce que le morceau fût entré dans l'œſophage : car alors il paſſoit ſans peine dans l'eſtomac.

L'humanité empêcha de continuer ces expériences ; la contenance du malade manifeſtoit la plus grande triſteſſe ; ſes yeux étoient farouches & annonçoient en même-tems de l'épouvante. La pupille étoit dilatée comme dans l'*amauroſis* la plus complette. L'iris n'avoit point changé de couleur comme dans le premier malade. La peau étoit fraîche, le pouls lent & foible ; il avoit de fréquens rapports, mais qui ne le ſoulageoient point. Il urinoit ſans difficulté, mais par intervalles & en petite quantité. La reſpiration étoit libre & égale, ſi elle n'étoit pas interrompue par l'air frais, par la vue d'un fluide, ou par le paſſage de ce même fluide par la gorge. Il entendoit bien ; il n'éprouvoit, diſoit-il, aucune douleur que celle du cartilage xiphoïde. Il ſentoit très-bien l'accroiſſement de ces ſymptômes, prévoyoit le danger de ſa ſituation, paroiſſoit fort déconcerté de ce qu'on ne lui donnoit pas de remède qui pût prévenir le retour de ſes maux, déclarant qu'il ne pouvoit plus vivre ſi on ne le ſoulageoit pas. Il ne marqua point d'oppoſition pour un bain chaud qu'on lui avoit préparé, ni pour un lavement purgatif qu'on lui donna au ſortir de l'eau. Ce lavement procura une évacuation ; on en donna un ſecond dans lequel on mit quatre onces d'huile, & une demi-once de teinture d'opium. On frotta la gorge avec quatre gros d'onguent bleu le plus

fort, & on la couvrit enſuite avec un cataplaſme de cumin, auquel on ajouta une demi-once d'extrait d'opium. On fit une embrocation ſur l'eſtomac avec une demi-once d'eſprit de ſel ammoniac, dix gros d'huile d'olive, ſix gros d'huile d'ambre, & dix grains de laudanum, mêlés enſemble. On fit en même tems une friction ſur le dos & les épaules avec deux onces d'onguent mercuriel très-fort. Pour exciter plus de ſalivation, ce malade reçut par la bouche la fumée d'un gros de cinnabre jetté à différentes repriſes ſur les charbons, enfin il prit toutes les quatre heures un bol fait avec quinze grains du meilleur muſc, trois grains de thurbith minéral, & quatre grains d'extrait d'opium.

Les ſymptômes s'accrurent au point qu'on ne put eſpérer qu'il ſurvécût quelques heures. Il s'étoit trouvé ſoulagé par le bain & par la friction mercurielle; mais il mourut *à dix heures de nuit*. La bleſſure n'avoit ſubi aucun changement pendant tout ce temps.

IIIe Obſervation.

Le 29 août 1778, après-midi, M. Vaughan alla voir un enfant qui avoit été mordu. Il étoit aſſis. Sa contenance étoit ſérieuſe, ſes yeux étoient noirs & fixes; mais ſon regard n'avoit rien de farouche. Il avoit été mordu au poignet par un chat un mois auparavant. Il en portoit la marque ſans ulcère, & ſans la moindre apparence d'inflammation.

La veille (le 28) vers le milieu du jour, il ſe plaignoit d'une douleur dans la partie mordue

qui remontoit le long du bras vers la tempe du même côté; auſſi-tôt après il ſentit de la répugnance & de la difficulté pour avaler. (Le 29) on mit devant lui une taſſe pleine d'eau, il ſe détourna avec trouble, & avec un ſanglot douloureux tel qu'on l'éprouve lorſqu'on ſe plonge peu à peu dans l'eau froide. On voulut appliquer un linge mouillé à la gorge; mais il réſiſta de toutes ſes forces, & ſon agitation annonçoit le redoublement de ſes maux. Quand il n'étoit pas ainſi troublé, la reſpiration étoit libre, égale, ſi ce n'eſt qu'il ſoupiroit ſouvent. Le pouls étoit foible, irrégulier, intermittent, la chaleur de la peau naturelle, il n'y avoit pas de ſoif, le malade entendoit bien, répondoit à propos, mais d'un ton plaintif & touchant.

En général ces malades répondent avec juſteſſe & réflexion, & tout ce qu'ils demandent, ils le demandent avec un air touchant, particulièrement ce pauvre enfant. On lui prépara un bain chaud. La vue de ce bain lui cauſa de l'émotion. Il donna des ſignes de répugnance & de crainte qu'on vainquit par la perſuaſion; on l'y plongea; le premier attouchement de l'eau augmenta ſes ſanglots & ſa répugnance; il s'appaiſa bientôt & dit qu'il ſe trouvoit beaucoup mieux; mais cette peine recommençoit auſſi-tôt qu'une nouvelle ſurface étoit touchée par l'eau; pendant ce temps, il dit conſtamment s'être trouvé mieux; au ſortir du bain on appliqua ſur la gorge un emplâtre dont la baſe étoit le ſucre

de ſaturne ; on voulut eſſayer ſans grande confiance l'efficacité des antiſpaſmodiques métalliques ; on fit un bol avec de fleurs de zinc un grain, de cuivre ammoniacal un demi grain, de muſc dix grains ; pour partager en deux doſes à prendre toutes les trois ou quatre heures : les épaules & le dos furent frottés avec le liniment ſuivant : prenez d'onguent mercuriel fort trois gros, d'huile d'ambre égale quantité ; on lui adminiſtra au ſortir du bain auſſi-tôt après l'avoir mis au lit un lavement fait avec du bouillon cinq onces, de laudanum liquide trente gouttes ; on rendit l'atmoſphère médicale, en brûlant de la gomme ammoniac ; *entre neuf & dix heures du ſoir*, il avala avec difficulté quelques bouchées de pain trempées dans le lait, ſoupira davantage, ſe leva ſouvent ſur ſon ſéant ; *à onze heures* on lui donna les pilules. Leur vue ainſi que celle des objets que l'on approchait ſubitement de lui le troubla, mais les ayant pouſſées bien avant dans ſon goſier, il les avala facilement ; *à minuit* l'agitation étoit augmentée, & la face étoit rouge, il ſe levoit fréquemment, ſe plaignoit du poids de ſes couvertures. Depuis *onze heures* il commençoit à parler beaucoup, enſorte qu'on pouvoit ſoupçonner un prochain délire ; il prit un bain chaud, un lavement avec la teinture d'opium, à la doſe d'un gros ; on lui adminiſtra une friction mercurielle, qui ne lui procura pas autant de ſoulagement qu'aux autres malades. Il reſta dans le bain deux heures,

s'y trouva bien, mais il éprouva en y entrant tous les ſymptômes de la première fois; *à deux ou trois heures du matin*, l'agitation fut plus grande, le regard farouche, les ſoupirs furent profonds & continuels, tous les ſymptômes s'accrurent; les deux lavemens qu'on lui avoit donnés furent rendus auſſi-tôt, le dernier entraîna des matières dures; l'enfant ſe plaignit du froid, demanda à être auprès du feu, il ne put ſoutenir ſes couvertures, les facultés intellectuelles étoient évidemment augmentées par la maladie; on lui ordonna de nouvelles pilules, avec de cuivre ammoniacal deux grains, d'extrait d'opium deux grains, de fleurs de zinc trois grains, de muſc dix grains, pour prendre toutes les quatre heures; on lui adminiſtra un nouveau lavement avec une ſolution d'aſſa-fœtida dans un gros de teinture d'opium; il n'éprouva aucun ſoulagement; *à neuf heures du matin*, il demanda un bain chaud, on en prépara un avec du lait & de l'eau (ainſi que le recommande M. Fothergill); la vue du bain le troubla, il y entra cependant ſans héſiter; mais quoique la chaleur fût fort modérée, il ſe plaignoit qu'il étoit trop brûlant; il ſe levoit ſouvent debout dans le bain; au bout d'un quart d'heure, il ſe ſentit fatigué & demanda à en ſortir.

Dès le commencement de la maladie il a toujours reſſenti une douleur au ſcrobicule, c'étoit le principal ſiège de ſes maux, elle s'étendoit delà le long des muſcles droits. Comme les entrailles étoient gonflées, on donna un lave-

ment purgatif qui procura une ſelle médiocre & fit ſortir des vents. On voulut tenter le remède de Vanhelmont; il conſiſte à remplir une cuve d'eau froide ſaturée de ſel; on y plongea le malade juſques par-deſſus la tête, & on l'y retint juſqu'à ce qu'il ceſſa de ſe débattre; on l'en retira & on le replongea une ſeconde fois; on l'y retint alors juſqu'à ce que ſa tranquillité fit craindre qu'il n'y mourut; alors enveloppé dans ſa couverture il fut mis au lit; il fut plus tranquille qu'auparavant & reſta ainſi pendant deux heures ſans pouvoir cependant ſupporter ni la vue ni l'approche des fluides; on réitéra ces médicamens, mais l'inquiétude exceſſive, le délire augmenté, le pouls foible, irrégulier, intermittent, n'annonçoient rien que de triſte, les yeux & l'attitude du malade lui donnoient un air plus hagard; la difficulté d'avaler n'étoit pas plus grande, & il prit aiſément quelques bouchées de pain trempées dans le lait; *à quatre heures après-midi*, il devint intraitable, refuſant tous les médicamens, il n'avoit aucune propenſion à mordre, à cracher, à battre, il parloit ſans ordre; le pouls étoit ſingulièrement accéléré, & tous les ſymptômes viſiblement augmentés; on prit alors de la ſalive & on l'inocula à un chien, au moyen d'une lancette qui en étoit imbibée. *A huit heures*, il avala des pilules de camphre & de nitre avec deux grains d'opium. *A neuf heures*, on lui donna plein une ſaucière de pain trempé dans le lait, il le mangea ſans difficulté. Le pouls

étoit preſqu'introuvable; la peau étoit froide & viſqueuſe, cependant il ſe plaignoit d'une grande chaleur. *A une heure*, les yeux paroiſſoient élargis & entourés d'un cercle livide, la lèvre ſupérieure étoit couverte d'écume. La reſpiration irrégulière & laborieuſe lui manquoit en parlant. Il mourut *avant deux heures*.

On ne trouva aucune altération dans les viſcères ni dans les organes de la déglutition. Il y avoit quelques flatuoſités dans les inteſtins, & cinq onces environ de liqueur noire dans l'eſtomac. Cette liqueur ſentoit évidemment le camphre, devoit probablement ſa couleur aux fleurs de zinc & ne conſervoit aucun veſtige du pain & du lait, la véſicule du fiel étoit pleine de bile, les vaiſſeaux du cerveau étoient peut-être un peu gorgés de ſang.

Reflexions de l'Auteur ſur l'hydrophobie.

Il penſe que la plupart de ceux qui ont décrit l'hydrophobie, ne l'ont point vue. Il y eſt porté par le peu de rapport des deſcriptions avec la réalité. Il attribue cette ignorance des Auteurs à la crainte mal fondée d'être mordu par les malades. Car *il aſſure qu'*il eſt faux qu'ils aient envie de mordre ou de battre, même lorſqu'on emploie la force pour les plonger dans l'eau. Une autre cauſe de la même inconſéquence pourroit être auſſi dans la variété des ſymptômes: dans les deux premiers malades il y a une érec-

tion & une ſalivation qui n'exiſtent pas dans le troiſième, & leur trouble à la fin a été plus grand; mais on ne reconnoît rien dans ces malades de ce qui a été décrit dans les Auteurs. Dans les deux premiers, le premier ſymptôme a été la chaleur bouillante de l'eſtomac, accompagnée dans le ſecond d'un vomiſſemeut cruel. Le mal ſe communiqua bientôt à la gorge, & auſſi-tôt après vint l'horreur de l'eau.

La difficulté de la déglutition elle-même (quoiqu'en diſent les Auteurs) n'eſt pas grande. Le malade éprouve ſeulement à l'extérieur & à l'intérieur une ſenſibilité extrême, & ce n'eſt pas l'œſophage, mais le goſier, qui eſt ainſi affecté. La vue ſeule & l'application des fluides & de l'air froid à ces parties, occaſionne tous ces ſymptômes, ſoit à l'extérieur, ſoit à l'intérieur & preſque dans le même degré. Mais ſitôt que la ſubſtance que l'on veut faire avaler, eſt dans l'œſophage, la déglutition ſe fait très-bien. Cette ſenſibilité eſt de même augmentée dans toute la ſurface du corps, ainſi qu'on le voit dans le troiſième exemple, lorſque l'eau touchoit une ſurface nouvelle qui n'avoit pas encore été plongée.

La douleur du goſier n'eſt pas la plus continuelle ni la plus eſſentielle, c'eſt celle du ſcrobicule; elle eſt accompagnée de cette reſpiration ſingultueuſe qui s'excite en nous, mais dans un degré bien moindre, lorſque nous entrons peu à peu dans l'eau froide; il faut y joindre le ris ſardonique, la contraction des

muſcles de l'abdomen, & cette ſuffocation qui ſemble menacer le malade d'une mort prochaine.

Du rapport de ces ſymptômes, M. Vaughan conclut que le mal conſiſte dans une ſympathie particulière entre le goſier & le diaphragme qui eſt principalement affecté, & dans lequel le ſpaſme le plus cruel eſt renouvellé toutes les fois qu'une cauſe quelconque agit ſur le goſier. La manière dont l'urine eſt chaſſée hors de la veſſie, annonce le ſpaſme des muſcles du bas-ventre.

L'indication eſt donc de diminuer cette ſenſibilité qui paroît conſtituer entièrement la nature de ce mal.

Il y a cela de particulier dans le poiſon de la rage qu'il ne laiſſe aucune trace de ſon paſſage, aucune inflammation dans les parties mordues. On ne découvre ſon trajet par aucun ſigne dans les vaiſſeaux lymphatiques qui ſont entre la bleſſure & les glandes conglobées voiſines ni même dans les glandes elles-mêmes. Au contraire les autres venins laiſſent des traces évidentes de leur paſſage. Le virus variolique en laiſſe dans la bleſſure par laquelle il a été inoculé, le virus vénérien dans les parties auxquelles il a été appliqué. D'ailleurs celui-ci après avoir été mêlé aux humeurs, eſt enſuite dépoſé évidemment ſur différentes parties avec ſes ſymptômes propres. Le venin de la vipère affecte particulièrement la partie mordue. Les flèches empoiſonnées exercent leur première action ſur la partie bleſſée, & c'eſt par une communication

ſucceſſive, quoique très-rapide, qu'elle ſe répand dans toute la machine. Au contraire ici la bleſſure ſe guérit ſimplement & ſans difficulté ; elle ne ſouffre aucun changement pendant tout le cours de la maladie, quoiqu'on en ait dit. Il faut avouer cependant que dans deux des exemples mentionnés, il y a eu douleur à l'endroit de la bleſſure, & dans celui où la joue avoit été entamée, les tempes ont ſouffert au commencement de la maladie, mais dans aucun la bleſſure ni la cicatrice n'ont ſubi le moindre changement.

Le temps néceſſaire au développement de la rage eſt très-incertain, tandis que les autres poiſons qui agiſſent ſur les humeurs circulantes ſe déclarent bien plus rapidement.

Ce venin paroît attaquer uniquement le ſyſtême nerveux. Il n'altère aucune humeur & quoiqu'on ait débité, l'haleine, ni la ſalive des enragés ne ſont contagieuſes. M. Vaughan s'eſt expoſé plus d'une fois à l'haleine de ſes malades, la nourrice de l'enfant le baiſoit continuellement & recevoit ſon haleine ſur la bouche & ſur le viſage, ni l'un ni l'autre n'ont été incommodés. L'inoculation de la ſalive de l'enfant faite ſur le chien, n'a encore produit aucun effet depuis deux mois. Il ſuffit bien au reſte que le poiſon de la rage agiſſe évidemment ſur les nerfs, trouble leur action, & que ſa violence en prenant un accroiſſement continuel parvienne à détruire le principe vital. D'après tout ce qui a été dit, il eſt

bien démontré, combien il eſt peu sûr que l'hydrophobie ſoit une maladie inflammatoire, ou même unie à l'inflammation des parties affectées. M. Fothergill remarquant la denſité inflammatoire dans le ſang de ſon malade a réitéré la ſaignée; mais cet état du ſang eſt d'abord une marque bien équivoque d'inflammation, & enſuite cette diſpoſition pouvoit exiſter avant & dans le temps même de la bleſſure. En général les anti-phlogiſtiques & les ſaignées ont été très-employés dans cette maladie.

Le défaut de fermeté dans le pouls, la diminution de la force vitale, & les ſpaſmes qui frappent les yeux du médecin, laiſſent peu de doute ſur la claſſe dans laquelle on doit ranger cette maladie. M. Vaughan n'héſite pas à la placer au rang des maladies ſpaſmodiques, & ne croit pas qu'on puiſſe la ranger dans aucune autre claſſe, ſi on la dépouille des ſymptômes accidentels qui peuvent induire quelquefois en erreur les praticiens les plus éclairés & les plus attentifs. Il ne regarde la rougeur inflammatoire du goſier, ſi jamais elle a exiſté, que comme purement accidentelle. Il croit qu'elle ne doit pas détourner un ſage médecin de la méthode anti-ſpaſmodique.

L'Auteur, après la plus grande confiance dans les remèdes vantés, a été convaincu de leur inutilité par l'expérience. Il s'eſt convaincu, ſurtout, de l'inutilité de l'*ormskirk medicine*. De

vingt ou trente perſonnes mordues par le chien dont la dent fut fatale au premier malade, aucun, excepté lui, n'a éprouvé rien de facheux, & dans ce nombre pluſieurs ont pris l'*ormskirk*, d'autres ont été à la mer, d'autres n'ont rien fait du tout. Toutes ſe ſont bien portées. Delà le prétendu mérite de l'ormskirk, ainſi que du remède de M. Georges Cobb, & des recettes de Madame Bountifull (*a*).

(*a*) M. Caleb Hillier Parry penſe de-même que M. Vaughan ſur l'*Ormskirk*; il rapporte pluſieurs exemples où ce prétendu prophylactique a été ſans ſuccès. Voyez pag. 58, juſqu'à la pag. 66 de ſa Diſſertation de *Rabie contagioſâ*. Edimburgi, in-8°, 1778. L'*Ormskirk* eſt une poudre dont M. Parry donne la recette pag. 58 de ſon Traité.

℞. Pulveris Cretæ ℥ ß.
Boli Armenæ . . ʒ iij.
Aluminis. . . . . gr. x.
Pulveris Enulæ Campanæ ʒ j.
Olei Aniſi gut. v. M.

Cette recette avoit été déjà publiée par M. Jean Heysham dans ſa Diſſertation ſur la Rage. Cette poudre eſt vendue comme un ſecret par M. Hill d'Ormskirk. M. Heysham en fait grand cas, il dit l'avoir analyſée & il en donne la compoſition ci-deſſus décrite. Il indique enſuite la manière de prendre ce remède. On le délaie dans une ſuffiſante quantité d'eau avec un peu de lait, & on prend toute la doſe le matin à jeun pendant ſix jours. Cependant comme le volume de cette doſe priſe en une fois pourroit fatiguer l'eſtomac, on peut la partager en pluſieurs fois. M. Heysham conſeille encore les ſaignées très-abondantes, l'uſage fréquent des lavemens laxatifs & émolliens, l'opium à forte doſe,

L'Auteur

L'Auteur recommande seulement un cautère actuel sur la partie mordue, ou même de remplir la blessure, si elle est petite, de poudre à canon à laquelle on mettroit le feu pour déchirer, & procurer un écoulement libre & continué. Peut-être même la poudre ainsi brûlée auroit-elle quelque action sur le venin même. Il remarque au sujet des remèdes administrés dans les cas présens,

Que l'opium donné à une dose excessive, même à un demi-gros, n'a pas paru exercer d'effet narcotique; que les bains chauds ont eu plus d'effet, mais un effet peu durable, & sont à la fin devenus inutiles. Que l'onguent mercuriel, quoiqu'à dose considérable, n'a rien produit, non plus que le mercure pris intérieurement, ni les autres médicamens métalliques, ni le musc, ni l'assa-fœtida, &c.

L'immersion dans l'eau froide n'a eu qu'un avantage de courte durée, & quoiqu'elle ait agi si violemment sur les nerfs & le sensorium, elle n'a, en rien, altéré le fonds de la maladie.

---

soit par la bouche, soit en lavement, l'éther, l'alkali volatil, le mercure, & la musique; il pense que l'amputation de la partie mordue est le seul prophylactique certain, que le virus hydrophobique est d'une nature acide, & c'est d'après ce principe qu'il adopte la poudre absorbante de M. Hill. Il rapporte qu'il l'a administré à 26 chiens tous mordus par un chien mort enragé, & qui tous ont été préservés des suites de cette morsure.

Observation de M. Riſlez, Docteur en médecine à Mulhauſen en Alſace.

Le 3 avril, on amena à l'hôpital un homme d'un village à une lieue d'ici; il étoit âgé d'environ quarante ans, robuſte, d'un tempérament bilieux. Il avoit été mordu trois mois & demi avant par un petit chien au bout du pouce de la main droite. On n'appercevoit alors à l'endroit mordu qu'une petite échymoſe d'un rouge livide ſous l'ongle. Ceux qui l'amenerent, dirent que la ſurveille ſur le ſoir, ils avoient remarqué les premiers ſymptômes de la rage, le malade ayant refuſé de manger de la ſoupe qu'on lui préſentoit à ſouper, & de boire. On ne fit cependant pas grande attention à ce qui ſe paſſoit, puiſque le malade alla le lendemain en ville pour un procès. Mais de retour chez lui, la maladie s'étoit tellement accrue, qu'il éprouvoit une horreur complette auſſi-tôt qu'il approchoit quelque liquide de ſa bouche. Ses parens effrayés ne doutèrent plus de ſon état; ils ſe rappellerent la morſure arrivée quelques mois auparavant, & que le malade n'avoit cru d'aucune importance. Lorſqu'il fut arrivé à l'hôpital, il ne put aſſez exprimer combien il avoit ſouffert en chemin des impreſſions de l'air, & il pria inſtamment que l'on fit fermer exactement la chambre pour que l'air extérieur ne pût pas y entrer. En effet, la moindre ventilation lui cau-

ſoit des agitations & des angoiſſes terribles. Le pouls étoit à peine ſenſible. Son eſprit & ſon corps étoient dans une agitation ſinguliere, il jouiſſoit néanmoins d'une entiere préſence d'eſprit. On lui préſenta une cruche remplie d'eau; il la ſaiſit, la porta en tremblant à ſa bouche & en prit avec effroi quelques gouttes, mais bientôt il la repouſſa avec des geſtes qui exprimoient vivement le déſeſpoir dont il étoit ſaiſi. On le fit coucher ſur un ſac rempli de paille, & après l'avoir attaché par une main & par un pied au plancher, on lui fit une ſaignée copieuſe au bras, puis on lui donna un bol compoſé de ſerpentaire, de camphre, de nitre, d'aſſa-fœtida & de thériaque; il l'avala avec des efforts terribles, on frotta le doigt mordu, la main & le bras avec l'onguent mercuriel; il y eut ordre de répéter le bol de deux en deux heures, & les frictions toutes les ſix heures.

A cinq heures & demie du ſoir, M. Riflez vint le voir de nouveau; le malade lui dit qu'il ſe trouvoit beaucoup mieux; en effet, il étoit plus tranquille, ſon pouls étoit régulier; il avoit avalé le ſecond bol avec moins de peine, & avoit bu à différentes fois un gobelet d'eau ſans beaucoup de ſouffrances, la poitrine étoit moins ſerrée; il avoit eu une évacuation; l'air renouvellé ne lui étoit plus ſi inſupportable. Il fut interrogé ſur les cauſes qui l'empêchoient de boire; il répondit que ce n'étoit pas qu'il reſſentît de douleur dans la gorge, mais que ce

qui l'empêchoit d'avaler, étoient des idées noires & terribles qui se présentoient en foule à son esprit chaque fois qu'il approchoit quelque liquide de sa bouche. On ordonna la continuation des mêmes remèdes pendant la nuit. Tout alla assez bien jusqu'après sept heures du soir, que l'homme qui le gardoit sortit un instant. Alors, & tout-à-coup, les angoisses, les frayeurs les plus terribles vinrent s'emparer de son esprit; il crioit qu'il lui étoit impossible de rester seul : cette scene alla toujours en augmentant jusqu'après dix heures du soir que le malade périt sans avoir jamais cessé de parler raisonnablement, & invoquant continuellement la miséricorde de Dieu. Après sa mort, son visage devint tout-à-fait livide.

Observations communiquées par M. Dupuy, Médecin de l'hôpital-général de la Rochelle.

I. Observation. Au mois de mars 1767, un soldat, dragon de la garnison de Saumur, fut envoyé à l'hôpital militaire de la Rochelle, comme le plus à portée de la mer, pour y prendre les bains; le blessé n'en put profiter, parce que, pendant tout ce mois, il régna des tempêtes qui les rendirent impraticables : ce soldat, nommé Longchamp, étoit d'une constitution forte & robuste; il avoit été mordu à la partie interne du poignet droit par un chien jugé enragé. La plaie étoit transversale & de toute l'étendue de cette

partie ; elle ne paroiſſoit intéreſſer que les tégumens. M. Dupuy, qui rempliſſoit alors les fonctions du médecin de l'hôpital, traita ce bleſſé ſuivant les principes & la méthode de M. de Sauvages. Après un mois de ce traitement, dans lequel le mercure fut employé en frictions, la plaie étant parfaitement cicatriſée, ce ſoldat rejoignit ſa garniſon, & depuis ce tems on n'a pas appris qu'il lui ſoit arrivé le moindre accident.

La même année, du 10 au 22 avril, un ou plusieurs loups enragés faiſant des ravages dans une étendue de dix à douze lieues de la banlieue de cette ville & au delà, bleſſerent vingt-quatre perſonnes qui furent conduites à l'hôpital général par ordre de Monſieur l'Intendant de cette généralité ; dix-huit de ces infortunés périrent dans les accès les plus violens de la rage. Le médecin de l'hôpital étoit malade & ne put préſider au traitement de ces malheureux ; quelques repréſentations faites par M. Dupuy, & dictées par la ſenſibilité & l'honnêteté, furent mal reçues ; ce médecin fut obligé d'abandonner les malades aux ſoins de celui qui avoit le droit de les traiter. II. Obſervation.

Le 16 décembre 1776, à Ferriere, paroiſſe diſtante de la Rochelle d'environ quatre lieues, un loup heurta dans la nuit à la porte de la chaumiere du nommé Cardinau, qui n'eſt ſéparée de la forêt de Benou que par un chemin ; cet homme étoit abſent ; Jeanne Falourde, ſa femme, qui étoit au lit, n'ayant que ſes deux plus III. Obſervation.

jeunes enfans avec elle, alla ſeule en chemiſe ouvrir la porte, croyant que c'étoit ſon mari qui étoit de retour; elle fut auſſi-tôt attaquée par un loup fort & vigoureux; elle réunit le courage & la force néceſſaires pour le terraſſer, elle le tint collé contre terre jusqu'à l'arrivée de ſon fils, âgé de 12 ans, qui l'aida à le tuer; cette femme courageuſe, âgée d'environ 50 ans, fut griévement bleſſée à l'avant-bras droit; privée de tout ſecours, elle fut transférée le 27 du même mois à l'hôpital général de la Rochelle. Le médecin la viſita ſur le champ & ordonna ce qui étoit de ſon reſſort. Le 28 on lui écrivit pour qu'il ſe rendît à trois heures au cachot de Jeanne Falourde: on leva l'appareil, la plaie occupoit les deux tiers de la partie inférieure latérale externe de l'avant-bras, les tendons des muſcles extenſeurs étoient en partie à découvert; quoique cette plaie exhalât une aſſez mauvaiſe odeur, il n'y avoit ni gangrène ni ſphacèle. Le médecin propoſa de ſcarifier, & d'animer les bords de la plaie, le reſte des chairs étant aſſez vif; mais on avoit, à ſon inſçu, préparé tout ce qu'il falloit pour l'amputation; elle fut pratiquée, & la malade ne tarda pas à ſuccomber à cette manœuvre.

IV. Obſervation. Le 10 octobre 1778, la nommée Guyot, du bourg d'Emaudes, âgée de huit à neuf ans, fut mordue par un chien jugé enragé, à la partie moyenne ſupérieure externe du bras droit; la plaie étoit tranſverſale, & avoit deux pouces de

largeur. Le 18 du même mois, elle entra à l'hôpital, & elle en ſortit le 20 novembre ſuivant. Pendant ce temps, on lui fit quarante frictions avec un gros d'onguent mercuriel fait au tiers, ſur les bords de la plaie, la totalité de l'onguent employé a été de quatre onces ſix gros, & il n'eſt pas même ſurvenu de ſputation; la malade éprouva ſeulement quelques chaleurs de bouche paſſageres; les autres médicamens employés ont été les bains, l'eau de Luce dans le vin, le muſc, le camphre, le nitre, les fleurs de tilleul en infuſion, avec le miel & le vinaigre; elle a été purgée ſix fois avec des cathartiques unis aux anthelmintiques, qui lui ont fait rendre huit vers lombricaux de dix à douze pouces de longueur, morts, & la plupart vuides & excoriés; la plaie a été ſcarifiée; les bords ont été rafraîchis par les cauſtiques; les lotions ſalées ont été employées; la ſuppuration a été abondante & entretenue par ces moyens: pendant tout le traitement, cet enfant a été dans une moiteur continuelle.

V. Obſervation.

Le 12 mars 1779, Jacques Tenau, de Pauleon, paroiſſe de S. Georges-du-bois, âgé de dix-huit ans, gardant ſes bœufs dans les bois de Surgeres, fut attaqué par une louve enragée. Ce jeune garçon ne trouva d'autre moyen d'éviter cet animal furieux qui hurloit en courant à lui, que de grimper ſur un arbre; mais la branche qu'il avoit ſaiſie ayant caſſé, il roula par terre; la louve ſe ſaiſit de lui, &

lui déchira, à coups de dents, tout le visage, jusqu'à la partie chevelue ; ses bras & ses mains furent aussi gravement blessés. M. de Pauleon fit venir sur le champ un chirurgien qui donna ses soins au blessé ; mais malgré tous les secours qui lui furent donnés, l'hydrophophie se déclara le 26 du même mois ; il fut transporté à l'hôpital de la Rochelle, où on ne put lui administrer que quelques frictions à double dose & des lavemens, par l'impossibilité où on étoit de lui rien faire avaler. Il succomba à ses maux deux jours après son entrée à l'hôpital.

VI. Observation. Le 13 du même mois, le nommé Pierre Taussin, âgé de 52 ans, du village des Rivieres, paroisse de Ste. Soule, taillant une vigne près le moulin de Cheusse, fut mordu à la tête, par la même louve, dans plusieurs endroits de la partie chevelue ; la premiere plaie étoit de six pouces, d'une forme triangulaire dans l'angle inférieur de la tempe gauche, s'étendoit d'une part à la partie moyenne du coronal, & de l'autre à la partie moyenne supérieure antérieure du pariétal ; du même côté il avoit une seconde plaie longue de deux pouces, située à la partie supérieure moyenne latérale droite du coronal ; le cuir chevelu placé entre ces deux plaies étoit contus. On appercevoit une troisième plaie transversale à la nuque, d'un pouce & demi de longueur, cette plaie avoit un cul-de-sac de neuf à dix lignes de profondeur, qui, dilaté selon l'art, auroit donné à cette plaie la figure d'un T,

Ce bleſſé avoit encore une égratignure à la partie moyenne antérieure du pavillon de l'oreille gauche, & avoit reçu un petit coup de dent à la partie inférieure latérale externe de la premiere phalange du pouce de la main gauche. Le lendemain 14, le malade fut transféré à l'hôpital; il fut ſaigné, & prit exactement tous les remèdes qui lui furent adminiſtrés jusqu'au 11 avril ſuivant; mais ce jour fut fatal à ce malheureux, on avoit oublié juſqu'à ce moment de ſonder ſa plaie, on le fit, & tout de ſuite on la dilata; le malade reſſentit les douleurs les plus horribles, l'hydrophobie ſe manifeſta, & le 13 il expira.

Obſervations communiquées par M. Coſte, médecin de l'hôpital militaire de Calais, des Sociétés royale de Londres & de médecine de Paris, &c.

Il y a environ dix ans qu'au milieu des chaleurs de l'été, un chien enragé mordit quelques perſonnes & pluſieurs animaux au grand Sacconex dans le pais de Gex. I. Obſervation.

M. Coſte, alors médecin penſionnaire de la ville & de la province, s'y transporta avec deux cavaliers de maréchauſſée ſur les ordres de M. Amelot, alors intendant de Bourgogne. On fit tuer tous les chiens ſoupçonnés & pluſieurs cochons. Un bœuf étoit mort en trois jours avec tous les ſignes de la rage. M. Coſte en traita deux autres par les frictions mercurielles & les anti-ſpaſmodiques dont le muſc faiſoit la

baſe. Un de ces animaux donna des eſpérances au point que le troiſieme jour du traitement, il avoit avalé, en trois fois différentes, environ trois pintes d'un mêlange d'eau & de ſon qu'on nomme *Burée* dans ce pays.

M. Grenu, chevalier de l'ordre du Mérite, ancien lieutenant-colonel au ſervice de France, M. le curé du lieu, pluſieurs autres perſonnes ſe faiſoient un plaiſir de ſuivre ces expériences, lorſqu'une ſœur hoſpitaliere, ſe diſant de la famille de S. Hubert, perſuada aux payſans qu'en impoſant la main au milieu du front de l'animal mordu, elle le guériroit, s'il en étoit ſuſceptible, ou le tueroit, s'il étoit ſans reſſource. Le concours de peuple que cette promeſſe, faite avec aſſurance, avoit attiré, la couleur de la robbe, & le coſtume de la parente du ſaint imprimerent une ſorte d'effroi au bœuf. Dans ce moment, il paroît chanceler, les payſans l'aſſomment, &, une heure après, deux cens témoins oculaires atteſtoient que le bœuf étoit tombé roide mort à l'inſtant même où l'impoſition de la main avoit eu lieu.

M. Coſte traita avec ſuccès, par la méthode des frictions & des antiſpaſmodiques, une dixaine de perſonnes, la plupart jeunes, qui avoient été mordues par le même chien ; & l'on peut d'autant moins révoquer en doute le caractere du venin, qu'il périt en Savoye deux ou trois perſonnes bleſſées par le même animal.

Une note qui peut-être ne doit pas être ou-

bliée, c'eſt que M. de Voltaire, chez qui M. Coſte s'arrêta en venant du grand Sacconex, & qui s'amuſa beaucoup de l'hiſtoire du bœuf & de la couſine de S. Hubert, dit à M. Coſte: « Je ne vois qu'un petit inconvénient dans toute » cette hiſtoire; la ſœur a tué ce pauvre bœuf » pour un mal qu'il n'avoit pas, & dont cepen- » dant un médecin le vouloit guérir ». M. Coſte fit l'énumération des ſymptômes, cita ſur-tout l'hydrophobie décidée; M. de Voltaire perſiſta à ſoutenir que les animaux ruminans ne ſont pas ſuſceptibles de rage, & que c'étoit une vérité connue en hiſtoire naturelle; on a cherché depuis en vain l'origine, les autorités & les motifs de cette aſſertion.

Le fils d'un faïancier, âgé de dix ans, fut mordu à Nancy par un chien qui avoit déja produit des ſymptômes funeſtes de rage dans un village voiſin. M. Coſte, qui étoit alors premier médecin des hôpitaux militaires de cette ville, & M. Laſlize, chirurgien en chef des hôpitaux, virent enſemble cet enfant, qu'ils raſſurerent d'abord, ainſi que ſes parens, par tous les ſecours moraux. La plaie équivaloit à peine à un coup de lancette, le tour étoit un peu enflammé & le milieu fermé. Une grande inciſion donna iſſue à un ſang noirâtre; on panſa avec le ſuppuratif animé; on entretint la ſuppuration pendant quinze jours, & on fit dix frictions mercurielles camphrées d'un demi-gros chacune. Le malade fut mis au lait pour toute II. Obſervation.

nourriture ; il prenoit quatre fois par jour un bol fait avec quinze grains de quinquina & un quart de grain de musc. Il ne survint aucun symptôme facheux, & vers la fin du traitement le malade avoit recouvré toute sa gaieté.

Nous terminerons ces recherches par l'observation suivante.

Le traitement par les frictions est employé depuis fort long-temps à l'hôtel-dieu de Paris. Il n'est pas rare qu'on conduise à cet hôpital des malades mordus par des animaux enragés : on leur administre des frictions, & l'on tient la plaie long-temps ouverte, pour qu'elle suppure. Suivant M. Moreau, chirurgien-major de cet hôpital, aucun des malades qu'on a conduits à l'hôtel-dieu, & qui avoient déja horreur de l'eau, n'a été guéri. Les frictions, ajoute ce chirurgien célèbre, loin de soulager, irritent le mal, & les hydrophobes périssent communément en douze heures : mais parmi les malades qu'il a vus, aucun de ceux qui ont été traités avant d'éprouver l'horreur de l'eau, n'est devenu hydrophobe. Entr'autres exemples cités par M. Moreau à M. Mauduyt de la Varenne, le suivant est frappant.

Deux frères mordus par le même animal dans le même-temps, ayant tous deux des plaies profondes au visage, furent conduits à l'hôtel-dieu. On leur présenta de l'eau : l'un eut de simples tressaillemens, à son aspect ; l'autre but sans aucune répugnance : on fit des frictions à

tous deux ; le premier périt en douze heures ; le ſecond ne devint point hydrophobe & guérit parfaitement.

Nous remarquerons, en paſſant, que le traitement interne a toujours été négligé à l'hôtel-dieu, & que ſi on avoit joint les préparations mercurielles à l'intérieur, aux remèdes ſagement adminiſtrés à l'extérieur par le chirurgien, on auroit peut-être guéri quelques hydrophobes.

Quelques préparations mercurielles ont été auſſi recommandées à l'intérieur. Nous avons déja vu que le cinnabre entroit dans la poudre de Cobb. Ces préparations ont été employées, ſoit ſans les frictions mercurielles, ſoit avec les frictions. Le frère du Choiſel faiſoit entrer dans ſes pilules purgatives le mercure crud éteint dans la térébentine. Robert James, MM. Bertrand de Marſeille, Darluc, Roſe, Hoin, Kühn ont employé avec ſuccès le turbith minéral. Le mercure doux joint aux abſorbans, donné à la doſe d'un ſcrupule par jour, eſt recommandé par M. Kaltſchmied. M. Linacier conſeille de purger avec des mercuriels, &c.

Je penſe qu'il eſt inutile de pouſſer plus loin ces recherches. Je n'ai pas eu intention de faire un traité ſur la rage, mais ſeulement d'indiquer les meilleurs auteurs qui ont traité de cette maladie. J'ai cru de même qu'il étoit inutile d'examiner la nature du virus de la rage, & la manière dont le mercure guérit cette maladie.

Ceux qui ſeront curieux de s'occuper de ces queſtions, pourront lire la thèſe ſoutenue à Paris en 1738, par M. Louis-André Garnier : *An rabies ab acido?* les *Mémoires de l'académie de Mayence*, tom. 1, pag. 341 & ſuiv. MM. de Sauvages, Nugent, le Camus, Deſault, &c. & l'*Etiologie nouvelle de la ſalivation*, ou *Explication de la manière dont le mercure fait ſaliver*, not. 1, p. 33 & ſuiv. (*a*). Voyez auſſi l'ouvrage de M. Hunauld, qui regarde le virus de la rage comme acide, & celui de M. Aſti qui le regarde comme alkalin.

(*a*) Cet ouvrage eſt de M. Jean-Staniſlas Mittié, docteur-Régent de la faculté de Paris, &c. Il a été publié en 1777.



NOTES SUR LA RAGE,

Et ſur différens remèdes propoſés pour guérir cette maladie.

A. Première Note, dans laquelle on donne une hiſtoire ſuccinte des Auteurs, qui ont donné des traités plus ou moins étendus ſur la rage, cette Note eſt tirée de l'Ouvrage de M. ASTI, Ch. I, & communiquée par M. HALLÉ. (Voyez, ci-deſſus, page 3, note *a*).

LES premiers Grecs ont peu inſiſté ſur cette maladie; peut-être n'avoient-ils pas oſé l'obſerver de bien près. Diogènes de Laërce raconte qu'Euripide fut envoyé en Egypte pour en être traité. Cœlius-Aurelianus, celui de tous les anciens qui a le mieux parlé de la rage, prétend qu'elle étoit connue de Démocrite, qu'Hippocrate en avoit dit quelque choſe, que Polybe ſon neveu en avoit traité plus à fond, qu'elle avoit été décrite par Homere & Ménandre. Cælius vivoit en Numidie; il étoit un peu antérieur à Galien, on ne ſait pas de combien; il donne à la rage le nom de *Cynolyſſa*, ainſi qu'André ſectateur d'Erophile, & Celſe lui-même; il l'appelle auſſi *Hydrophobia*, & nomme *Phobodypſus*, le malade qui tourmenté de la ſoif, a cependant horreur de l'eau. Il ſe ſert auſſi du mot *Pheughydrus* & de celui de *Pantaphobus*, ou qui a horreur de tout ce qu'on lui préſente. Il parle des deux manières de contracter la rage & cite l'hiſtoire de Thémiſon, qui la gagna d'un de ſes amis pour lui avoir donné des ſoins aſſidus pendant ſa maladie.

Le mot d'Hydrophobie ne nous vient donc pas de Galien. Outre ceux que cite Cœlius, Plutarque dans ſon banquet, Sympoſ. VIII. Probl. IX. Rufus d'Ephèſe, & Poſſidonius, ainſi que pluſieurs autres anciens Grecs & Latins l'ont employé. On le trouve dans Celſe qui vivoit au commencement de notre ere. Scribonius qui écrivoit ſous les Empereurs Tibère & Claude, rapporte dans ſon Traité *de compoſitione medicamentorum*, cap. 176, un antidote contre l'hydrophobie qu'il tenoit de Caſſius ou d'Apuleius Celſus dont il étoit diſciple. Pline cap. 50, lib. 3, *de re medicâ*, cite des remédes externes & internes, tirés des anciens, pour guérir cette maladie. Dioſcoride, ch. 2. liv. 7. cite un Eudémus qui aſſuroit avoir guéri un homme mordu & déja attaqué de l'hydrophobie. Mais Dioſcoride avoue en même-temps que ni lui ni beaucoup d'autres n'ont réuſſi, lorſqu'une fois l'hydrophobie étoit déclarée; il cite cependant l'hiſtoire de Thémiſon qui, après l'avoir gagnée de ſon ami, en a été guéri après beaucoup de tourmens. On peut encore citer Diogène de Laërce dans la vie de Platon. Soranus d'Ephèſe cité par Cœlius, & qui, comme le prouve le Clerc (Hiſt. de la Méd. tom. 3, pag. 299,) eſt plus ancien que Paul, qu'Aëtius & même que Galien; il vivoit ſous Veſpaſien du temps de Pline. Il faut y joindre *Caſſius clinicus ingenioſiſſimus ſæculi noſtri medicus*, dit Celſe (præfat. ad. lib. 1). Ce Médecin prétendoit donner la raiſon de l'orgaſme que produit dans les hydrophobes le ſeul bruit & le nom même de l'eau. Ajoutons encore Sammonicus & quelques autres qui ont employé ce mot d'hydrophobie avant Galien. Voyez là-deſſus le Dictionnaire de Barthélemy Caſtellus, augmenté par Jacques Pancrace Bruno, & Galien lui-même annonce clairement qu'il l'a pris de ſes prédéceſſeurs, puiſqu'il aſſure avoir guéri la rage avec la thériaque & la cendre d'écreviſſes, remèdes qu'il tenoit de ſon Maître; lib. de Antidotis, cap. 2.

Depuis Galien, les Auteurs qui ont traité de l'hydrophobie chez les Grecs, ſont *Aëtius* qui recommande ſi expreſſément fort de tenir les plaies ouvertes, & ſi elles

ſe referment, de les rouvrir auſſi-tôt ; ſur quoi les Anciens & les Modernes ont auſſi fort appuyé. Après lui *Paul d'Egine* dans lequel *Nonus*, autre Grec, mais bien poſtérieur, a pris ce qu'il a dit de cette maladie, (Voyez Freind pag. 44.) enfin, Actuarius excellent Ecrivain de 13[e] ſiècle, *Diocles Cariſtius* qui vivoit avant Galien, Arétée qui eſt très-peu antérieur à ce dernier, ont à peine effleuré l'article de la rage. Les autres Grecs depuis Galien juſqu'à Myrepſe, n'ont pas parlé aſſez exactement ſur cette matière, tels qu'Oribaſe, Alexandre de Tralles, Procope, Nemèſius, Pallade, Théophyle. Stephanus, ou ſont trop obſcurs pour être cités, comme Uranius Pſellus, &c. (Voyez le Clerc, Hiſt. de la Méd. Frozzio. Bibl. litter. Lambecius Dict. des homm. ill. Fabricius Bibl. Grecque. Barchuſen Hiſt. Med. Freind & Goelicke.

Chez les Latins, Caſſius & Apuleius Celſus, au rapport de Scribonius, ont propoſé des antidotes contre la rage. (Voyez collection des anciens Médecins Latins d'Alde Manuce, 1547, pag. 52. Cornelius Celſus lib. 5, ch. 27, parle du traitement de la rage. Scribonius préſente uu Recueil de Remèdes tiré de ces premiers, & de Marcianus. Columelle eſt cité par Pline (l. 8. ch. 41.) Mais il propoſe des remèdes ridicules. Pline en cet endroit & dans le livre 3, ch. 50, propoſe comme un ſpécifique le cynorrhodon. Le vers ſuivant qui eſt de Sammonicus eſt appliqué à la rage par pluſieurs Auteurs, *Et quæ ſit præcox Medicina timenti.* On trouve dans Priſcius (lib. 2, ad Timotheum) un chapitre intitulé *de Hydrophobicis* ; mais les remèdes qu'il indique, ſont de peu d'importance. Enfin, Æmilius Macer, non celui du tems d'Auguſte & d'Ovide, mais un autre Poëte Médecin qui vivoit vers le 9[e] ſiècle, en traitant de l'ail (Scorodon) le vante pour la rage. *Allia dicta latinè = Sanat & appoſitum morſus cum melle caninos.*

Chez les Arabes on trouve vers l'an 800 & tant de notre ere & 200 environ de l'hégyre, Meſué, médecin de Bagdad, qui s'eſt occupé à traduire & à commenter

les Anciens, Honain ſurnommé l'Interprete, Razès qui a décrit une eſpèce particulière d'hydrophobie qu'il a vue, ce Médecin vivoit dans le 10e ſiècle. Avicenne & Abenzoar dans le 11e. ſiècle, un ſecond Meſué de Damas dans le 12e ſiècle, & dans le même temps Ebenbitar. (Voyez Freind.) Haly Abbas met après le Meſué de Syrie, Jehan fils de Serapion, qui eſt placé par Freind à la fin du 9e ſiècle, & par d'autres ſous l'empire de Léon l'Iſaurien. C'eſt ce Sérapion qui a donné ce que nous avons de mieux des Arabes ſur la rage; & même ſur la curation il dit d'aſſez bonnes choſes pour le ſiècle où il vivoit. (Voyez Practic. Joh. Fil. Serapionis, Cap. XVII, pag. 43, Ven. 1530); il dit dans ce chapitre que le grand chaud & le grand froid font naître la rage chez les chiens, &c. &c. Les Arabes qui l'ont ſuivi, n'ont rien donné ſur cette maladie.

Depuis les ravages qui déſolèrent l'Aſie & la Grece & qui détruiſirent les Bibliothèques dépoſitaires des ſciences juſques vers le 15e ſiècle, la Médecine tomba en Europe dans une décadence affreuſe...... Auſſi trouvons-nous peu d'Auteurs dignes d'attention qui aient écrit ſur la rage; ſi ce n'eſt Arnaud de Villeneuve à la fin du 13e ſiècle & au commencement du 14e. Il paroît avoir pris en grande partie ſon chapitre *de Morſu canis rabidi* du Traité de Serapion. On peut joindre à cet Auteur *Pierre d'Abano*, dit le Conciliateur, qui vécut dans le 13e ſiècle juſqu'au commencement du 14e, & Mathieu Silvaticus de Mantoue, qui a raſſemblé dans ſes Pandectes les verſions arabes & grecques juſqu'en 1317; mais qui a écrit en très-mauvais latin, & qui le plus ſouvent eſt inintelligible.... Mais dans le 14e ſiècle, Conſtantinople ayant été pris, les Grecs qui s'étoient ſauvés en Italie, y portèrent leurs livres, & les ſciences refleurirent dans le 15e ſiècle avec une nouvelle vigueur.

Dès-lors nous avons eu ſur la rage des écrits de Niccolo, Proſper Alpini, Baccius, Mattiole, Aldrovandi, Capivaccio, ou Capodivacca, Veierus, Roeſler,

Schroeder, J. Bauhin, Julien Paulmier, Sennert, Marcellus-Donatus, Schenck; enfin de tous ceux qu'on trouve dans Etmuller (tom. 11, Prax. lib. 2, sect. 3, cap. 4, *de Rabie*,) dans Cirille (Differt. *de Rabie & Hydrophobiâ*, pag. 1622;) dans Manget (Biblioth. Med. Pract. tom. 4, pag. 390, ad 429,) ajoutez à ces Ecrivains Zacutus de Lisbonne, Glauber, Muralt, Tulp, Fort, &c. *Le lecteur pourra aussi consulter l'Ouvrage suivant. D. Joh. Georgii Waltheri* Sylva Medica. *Budissæ* 1679, *in-4°, pag.* 264, 762 & 941.

Enfin dans le siècle présent nous avons eu les écrits de James (Transact. Philos. 1736, Dict. univ. tom. 7, art. Hydrophobie, id. tom. 4, art. Cantharides, pag. 459, 463, édit. Venet.); de Mead, (de Venenis cap. de Rabie caninâ); de Boërhaave, (§. 1128 = 1147); de Desault,) Dissertation sur la rage 1734); du Frère du Choisel (Nouvelle Méthode 1757); de Sauvages, (Dissertation sur la nature & la cause de la rage, & Nosol. class. 8); de Rydley, (de Hydrophobiâ); de Hartmann, (Ephem. German. 1740); des Continuateurs de la mat. méd. de Géoffroy, (tom. 3, in-4°, p. 164); de Juncker, de Nenter, de Van-Swieten, (dans ses commentaires sur Boërhaave); de Tissot, (Avis au Peuple); de Catani, Chirurgien du Roi de Naples); Riflesf. Fisico Med. sopra un nuovo Antilisso 1756, Napoli); d'Arrigoni, (Dissertaz. in Milano 1757); de Cavallini, (Collez. Stor. in Firenze 1761); de Brogiani de Ven. acq. Can. rab. &c. de Monti, (Lett. 12, Nov. 1777, Pavia. vol. 36, pag. 92); Opusc. di Milano, &c. &c. ajoutez les Mémoires des Académies de France, d'Angleterre, &c.

B. Extrait de la Thèſe ſoutenue par M. Chrétien, Fréderic Sielig.

[*Voyez ci-deſſus, page* 15.]

M. Sielig le père fut appellé, le 20 Octobre 1727, dans les montagnes de Franconie, pour voir un malade dans la maiſon duquel étoit un enfant qu'on lui dit être indiſpoſé depuis quelques jours. M. S. trouva cet enfant fort agité, dans une grande foibleſſe, & commençant à délirer. Le pouls étoit très-inégal, tantôt très-vif, tantôt débile & intermittent; la peau étoit brûlante, & la bouche remplie d'une ſalive abondante. Le malade étoit tourmenté d'une ſoif ardente, & demandoit à boire avec chagrin; mais auſſi-tôt qu'on lui préſentoit quelque liquide, tout ſon corps treſſailloit d'horreur; il entroit en convulſion, & cette agitation étoit même excitée à la ſeule vue des grappes de raiſins verds. Le Médecin demanda s'il avoit une horreur pareille pour les nourritures ſolides; on lui dit que le matin même il avoit mangé avec avidité & ſans aucune difficulté une galette faite avec de la farine: il s'informa de plus s'il n'avoit point été mordu par quelque animal enragé; le malade & les aſſiſtans lui répondirent qu'ils n'en avoient aucun ſouvenir, & ils attribuèrent la cauſe de la maladie à des fruits de hêtre cuits légèrement dans un four dans lequel on faiſoit fondre de l'étain, & dont le malade avoit mangé une grande quantité le 16 du même mois, c'eſt-à-dire, quatre jours avant la viſite de M. S. Dès le lendemain, le malade avoit été attaqué d'engourdiſſement des membres, de triſteſſe, & de la crainte de toutes les ſubſtances liquides. M. S. héſita ſur ce qu'il feroit; d'ailleurs dénué de tout ſecours dans cet endroit ſauvage, il fut obligé d'abandonner le malade à ſon triſte ſort. Le lendemain matin, l'enfant étoit dans le même état, ſi ce n'eſt qu'il parloit beaucoup plus dans ſon délire, & qu'il ſortoit de ſa bouche une plus grande quantité de ſalive écumeuſe. L'urine de la nuit étoit

rouge, enflammée, & avoit dépoſé un ſédiment abondant, épais, blanc, qui étoit au fond du vaſe : il y avoit à peu près l'épaiſſeur d'un doigt de ce ſédiment, & il reſſembloit à l'émulſion des fruits du hêtre. Ce malade périt la nuit; ſa mort fut tranquille, & quelques heures auparavant il rendit par le vomiſſement une bile porracée.

Pour parvenir à l'explication de ce phénomène, M. Sielig le fils commence par rapporter les faits mentionnés dans les Auteurs, de cas ſemblables à celui dont il eſt queſtion, & qui prouvent que l'hydrophobie ſurvient ſans avoir été produite par la morſure d'un animal enragé : il traite enſuite de l'hydrophobie occaſionnée par la morſure des animaux qui ont la rage, & finit par expliquer comment les fruits du hêtre ont pu produire cette maladie.

Dans la première ſection, M. S. met au nombre des Auteurs qui aſſurent que l'hydrophobie ſurvient ſans cauſe manifeſte, Cælius Aurelianus, Petrus Salius Diverſus, Marcel Donat, Félix Plater, Boërhaave, Sanchès, Razoux, Lavirotte : il renvoie auſſi aux *Ephémérides des curieux de la nature*, aux *Actes de Breſlaw*, & au *Commerce littéraire de Nuremberg.*

L'exemple rapporté par Salius Diverſus ſe trouve dans Van-Swieten : Schenkius fait mention des faits rapportés dans Marcel Donat; ces faits ſont au nombre de cinq : Félix Plater donne une obſervation ſur le même ſujet : on en trouve cinq dans les *Ephémér. des cur. de la nature* : il eſt queſtion dans les *Annales de Breſlaw* (année 1719) d'une fièvre épidémique, accompagnée de l'horreur de l'eau, qui régna ſur les enfans pendant un mois entier. M. Koëhlher rapporte dans le *Comm. littér. de Nur.* deux exemples d'inflammation de l'eſtomac, accompagnée d'hydrophobie : on lit auſſi dans le premier vol. des *Eſſais de la ſociété d'Edimbourg*, une obſervation ſur une inflammation d'eſtomac, ſuivie d'hydrophobie, dont le malade guérit après beaucoup de ſaignées. Cette obſervation eſt du docteur Innès.

M. Sielig. rapporte enſuite, 1°. les obſervations de Boërhaave & de F. Sanchès; la première eſt rapportée

dans Van-Swieten; la seconde, par M. Lavirotte, *Journal de Médecine*, tome 7, page 89. 2°. Celles de MM. Lavirotte, Pinchenier, Laurens, Trécourt & Brogiani.

La seconde section traite de l'hydrophobie communiquée. L'auteur donne la définition de cette maladie, enseigne les moyens de la distinguer des maladies avec lesquelles on pourroit la confondre, parle des différens animaux qui en sont atteints, examine les causes qui peuvent la produire dans les chiens, les loups & les renards, présente un tableau det symptômes de la rage très-exact, & d'autant plus intéressant, qu'en faisant attention à tous les signes qu'il décrit, on n'aura aucun lieu de douter de la maladie de l'animal, & que par ce moyen on se mettra aisément à l'abri des malheurs qu'il pourroit occasionner. Il observe que quelques personnes on été attaquées de la rage, après avoir été mordues par des animaux qui n'étoient qu'irrités & nullement atteints de cette maladie. Il fait voir les différentes manières dont on peut être atteint de la rage, & cite à ce sujet Boërhaave, Cælius Aurelianus, & Fabrice de Hilden. Il dit d'après Cocchi, que de plusieurs personnes mordues par le même chien & dans le même tems, les unes périrent, quoiqu'elles eussent pris les remèdes qu'on leur avoit ordonnés, & que d'autres qui n'avoient voulu rien faire, n'éprouvèrent aucun accident. M. Sielig examine ensuite les forces & l'activité du virus hydrophobique. Ce virus se manifeste plus promptement, si les plaies sont à la face, si l'animal qui a fait la morsure est enragé depuis un plus long espace de tems: il cite à ce sujet Joubert, Platner, Boërhaave & Van-Swieten.

Notre auteur ne laisse rien à désirer dans la description de la rage communiquée par la morsure. Il suit cette maladie dans ses trois périodes; il en décrit les différences & les symptômes; il examine l'état du pouls, des sueurs & de l'urine: rien n'est oublié, & il finit par exposer ce que l'on a appris par l'ouverture des cadavres. Voici les auteurs qui l'ont guidé dans ce travail: Sauvages, le

frère du Choiſel, Lavirotte, Paulmier, Hunauld, Bonet, les Mémoires de l'académie des ſciences, les Actes des curieux de la nature, Schroder, Lommius, Petrus Salius, Cælius Aurelianus.

M. Sielig vient à l'explication des cauſes de la maladie. Suivant lui, la paire vague & le nerf intercoſtal ſont principalement affectés dans la rage, & la plupart des ſymptômes que les malades éprouvent, tant dans le commencement que dans le progrès de la rage, arrivent aux parties dans leſquelles ces nerfs ſont implantés, ou avec leſquels ils ont des communications. Il rappelle en paſſant toutes les parties dans leſquelles ces nerfs ſont placés, ou avec leſquelles ils communiquent. Il renvoie, relativement au nerf intercoſtal, à deux diſſertations de M. le profeſſeur Schmidel, préſident de la thèſe, l'une imprimée en 1754, l'autre en 1767, toutes deux avec figures. Le viſcère qui eſt la cauſe de tout le mal, & la cauſe premiere, eſt le foie : il eſt le premier attaqué de la maladie, qu'il propage enſuite à toutes les autres parties. Après ce viſcère, l'eſtomac, l'œſophage, & toutes les parties qui ſont lubréfiées par la ſalive, peuvent auſſi entrer pour quelque choſe dans la maladie, mais ſeulement comme cauſes ſecondaires. L'auteur a eu ſoin, pour rendre ſon opinion plus probable, de préſenter une ſuite d'obſervations, toutes en ſa faveur, & qui prouvent que le foie eſt principalement affecté dans la rage. Les auteurs qu'il cite ſont Lanzini, Paullini, Marcel Donat, Van-Swieten, Lanciſi, Bianchi, Brendel, Bonet, Méad, Lommius.

Après avoir expoſé les cauſes prochaines de l'hydrophobie, M. Sielig préſente la maniere dont il penſe que ces cauſes produiſent leurs effets. Il parle de l'empire des nerfs ſur le foie & le réſervoir de la bile ; tous les ſymptômes de la rage ſont expliqués par la communication que les nerfs ont entre-eux par leurs plexus & leurs ganglions. Les obſervations répandues dans cette partie de la thèſe de M. Sielig, ſont extrêmement curieuſes.

Dans la troiſième ſection, M. S. examine comment les fruits du hêtre ont pu cauſer l'hydrophobie. Après

avoir dit que plusieurs personnes en ont souvent mangé, sans avoir été incommodés; que plusieurs animaux les aiment beaucoup; que l'huile qu'on en retire, sert dans plusieurs provinces, au lieu de beurre, pendant le carême; & après avoir décrit les vertus médicinales de ce même fruit, il cite plusieurs auteurs qui l'accusent de troubler le cerveau : ces auteurs sont J. Bauhin, Rai, Manget, Schwenckfelt, Simon Paulli, Haller, Furstenau, qui rapportent des exemples funestes occasionnés par l'usage de ce fruit. Furstenau l'accuse d'avoir produit des pleurésies mortelles. Nous n'avons pas parlé des parties volatiles-spiritueuses & huileuses âcres du sang, dont M. Sielig fait mention dans sa dissertation, parce que toutes ces assertions de Boërhaave ne sont rien moins que démontrées.

C. Observations sur la Poudre d'Anagallis. Voyez pag. 47, n° 4. (*a*)

Un homme du fauxbourg de la Guillotière, à Lyon, est mordu par un chien enragé, lui & ses deux enfans; il habite le même soir avec sa femme; elle enrage elle-même sans avoir été mordue : on administre le mercure au mari, il meurt enragé au bout de dix jours, les enfans prennent de la poudre d'anagallis, & nul d'entre-eux ne périt de la rage.

Une servante est mordue au bras, elle a recours à M. Bourgelat qui la panse & qui lui donne la même poudre; jamais elle ne s'est ressentie des impressions du venin. Elle avoit cependant eu deux coups de dents, l'un au bras, l'autre à l'avant-bras, & les blessures étoient très-profondes.

Un chien devient enragé, & a tous les symptômes de la rage. On parvient à l'enchaîner; on expose dans l'intervalle de deux jours sept chiens à sa fureur : il

(*a*) Ces Observations sont tirées des Réflexions sur la Rage, par M. Chabert. Voyez Journ. d'Agric. pag. 109, & suiv.

les mord, ces chiens enragent & on les laiſſe mourir de la maladie. Celui qui les avoit mordus, eſt guéri par l'anagallis, & les traces du virus hydrophobique ſont totalement différentes dans les viſcères de ceux qui périrent.

Un Chirurgien du fauxbourg de Veize, à Lyon, ayant à traiter deux enfans mordus par un chien enragé, emploie la poudre d'anagallis, & les guérit.

Six vaches au château de Liſſien près de Lyon, furent la proie d'un chien enragé. L'Ecole Vétérinaire à laquelle on demanda des ſecours, preſcrivit de l'anagallis; elles furent toutes à l'abri de la rage.

Un chien entre dans l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris. Il mord en paſſant le fils du jardinier & un autre chien, après quoi il fuit & ſe ſauve ſur le grand-chemin. L'enfant & le chien ont été traités & guéris par le même remède. Le chien fut trois jours à l'écart & caché, il parut enſuite ſain & très-gai; il exiſte encore dans l'Ecole.

Un chien paſſe à la Grande-Pinte de Bercy; il y mord pluſieurs perſonnes, entre-autres une journalière & un jeune enfant; l'un & l'autre ſe rendent à l'Ecole Vétérinaire. Ils y ſont panſés; la plaie de la femme étoit au bras, celle de l'enfant à la jambe. Quelques perſonnes conſeillèrent à celui-ci de ſe rendre à l'Hôtel-Dieu; on lui coupa la jambe, il mourut le même ſoir: la journalière qui a continué l'uſage de la poudre d'anagallis intérieurement, & ſur ſes plaies qui avoient été ſcarifiées, jouit aujourd'hui d'une ſanté parfaite.

Un chien appartenant à un particulier de la Grande-Pinte de Bercy, & atteint de la rage, mordit en fuyant & en paſſant dans le bourg de Charenton, le nommé Deſplanches, Charron établi dans ce lieu, qui, ayant pris la poudre dont il s'agit, a été abſolument guéri. Le même chien traverſa enſuite le village de Maiſons près de Charenton, ſe jetta ſur beaucoup de chiens qui tous ont été tués & noyés, & il mordit dans le même moment quatre vaches du troupeau de la veuve Charpentier qui y tient une ferme. Ces vaches ont été

traitées par l'Ecole Vétérinaire, on appliqua le cautère actuel ſur les bleſſures, & la poudre d'anagallis fut donnée intérieurement avec ſuccès. Après ce dégât le même animal apperçut dans la même rue un habitant à une fenêtre d'un ſecond étage; il voulut gravir le mur pour aller à lui. Il fit encore beaucoup de ravages à Villeneuve-Saint-George, dont tous les chiens furent pareillement noyés & tués. Il remonta au village de Créteil, deſcendit au moulin du nommé Valentin, où il mordit un jeune garçon âgé de quinze ans. Tous ces événemens eurent lieu au mois de Mai 1777. La morſure faite à Valentin n'eut aucune ſuite pendant les mois de Juin & de Juillet, la plaie ne fut même ouverte que pendant l'eſpace de quinze jours; mais dès le commencement du mois d'Août, il eut des inſomnies qui ont toujours augmenté depuis: il éprouva de la fièvre, des convulſions dans le mois de Septembre; au bout de dix ou douze jours le calme reparut, il ne fut pas de longue durée; à peine une ſemaine fut-elle écoulée que des accès de rage ſe manifeſtèrent. Il connoiſſoit ſon père, ſa mère, & la ſervante; mais il auroit mordu toutes les autres perſonnes, s'il l'avoit pu. Un matin & précedemment à un accès, il alla à l'écurie, coupa les crins d'un cheval, & eſſaya de le mordre; il n'y réuſſit point, ſoit que l'animal ſe ſoit éloigné dans le moment, ſoit que le cuir en ait été trop dur. Un jour il voulut mordre la ſervante, ou du moins ouvrit-il la bouche & étendit-il les bras comme pour la tirer à lui. Ces accès étoient marqués par des grincemens de dents affreux, & par l'écume qui ſortoit de ſa bouche. Il n'avoit pas cependant une grande appréhenſion de l'eau, ni d'horreur pour les chiens. Quand il mangeoit, c'étoit avec une voracité incroyable. De véritables preuves de rage déterminèrent ſon père à le mener à l'Hôtel-Dieu, où il mourut au commencement de Novembre, le ventre abſolument bouffi. Toutes ſes plaies s'étoient r'ouvertes. A l'égard du chien, il fut aſſommé dans le moment où il étoit prêt à ſuccomber, où ſa gueule étoit pleine d'écume, & où il étoit dans les plus grandes convulſions.

Quant au Charron qui en avoit été mordu, il ressentoit de grands tressaillemens d'entrailles, des frémissemens dans tout son corps; il avoit de la fièvre, la bouche séche, & une légère inflammation dans la gorge : l'anagallis dissipa le tout ainsi que nous l'avons dit.

M. Chabert termine ses Réflexions sur la Rage par une recette adressée à M. de Sartine, par M. Bokl, Agent du Roi de Dannemarck à Elizenach. Ce remède contre la morsure du chien enragé est composé avec parties égales de racine de gentiane, de feuilles de sauge, de véronique, de rhue, de tormentille, & de feuilles & fleurs de mouron à fleurs rouges. Voyez cette recette pag. 116, & suiv. du Journ. d'Agric. Décembre 1778.

D. *Observations sur les effets du vinaigre dans l'hydrophobie, par M. Beudon.* Voy. p. 48, n° 10.

Le 11 octobre 1778, M. Beudon, maître en chirurgie au grand Andely, a adressé les faits suivans à la Société royale.

Le 5 Juin 1777, j'allai voir un malade à quelques lieues de notre ville, tous les gens de la maison étoient dans l'alarme; j'appris qu'un chien de la basse-cour qui étoit fort & vigoureux, avoit été mordu quelque-tems auparavant par un chien enragé; qu'on avoit cru ce chien préservé de la rage, parce qu'on avoit eu le soin de le faire flâtrer, & de lui faire manger une omelette préparée avec l'écaille d'huître, mais le jour même de mon arrivée ce chien entra tout-à-coup dans un accès de rage, se jetta sur une truie qui devoit mettre bas trois semaines après, la maltraita beaucoup, lui fit une plaie considérable à la cuisse, puis attaqua un petit chien qui étoit dans la même maison, le blessa au col, & lui déchira la moitié d'une oreille. Ce chien se sauva ensuite, sans qu'on pût le rejoindre. Le maître de la maison ordonna de tuer le petit chien & la truie, mais je le priai

de les faire enfermer pour faire ſur eux quelques épreuves, ce qui me fut accordé à condition que perſonne ne m'aideroit dans mon traitement.

Je fis enfermer la truie dans une étable, & je perçai un trou au plancher pour pouvoir l'examiner tous les jours. Je lui fis donner à manger au moyen d'une auge de pierre qui répondoit dans la cour & dans l'étable. Pendant cinq jours l'animal mangea à peu près comme à ſon ordinaire, mais le ſixième il étoit debout la tête baiſſée ſur la nourriture, il fut dans cette attitude ſans rien prendre pendant trois jours, le dixième il eut un accès de fureur terrible : ſes yeux étoient étincelans : il avoit de l'écume à la gueule, erroit çà & là dans l'étable, & ſe jettoit de tems en tems ſur un morceau de bois. L'accès dura pendant ſept heures. Enſuite l'animal devint calme & ſe coucha. Ce fut l'inſtant que je ſaiſis pour employer mon remède. Je fis deſcendre dans l'étable, au moyen du trou que j'avois pratiqué, une chaudière dans laquelle j'avois fait chauffer quatre pots de fort vinaigre ; je fis enſuite boucher tous les trous de l'étable pour empêcher toute communication de l'air extérieur. Je fis reſter un domeſtique à la porte pour écouter ſi l'animal ne feroit aucun mouvement. Au bout d'une heure il vint m'annoncer qu'il croyoit l'entendre boire ; j'y allai & je vis effectivement qu'il étoit debout, & qu'il buvoit avec une avidité étonnante le vinaigre qui étoit dans la chaudière. Je fis mettre dans ſon auge du ſon humecté de vinaigre, le lendemain on ne trouva plus rien dans l'auge; on continua de lui humecter ſon manger avec le vinaigre, & on lui donna une boiſſon faite avec parties égales d'eau & de vinaigre & un peu de farine d'orge, ce qui fut pratiqué juſqu'à ce qu'il eût mis bas ſes petits. Alors je lui fis donner pendant les premiers jours, de la farine d'orge humectée avec parties égales d'eau & de vinaigre, le tout édulcoré d'un peu de miel. Je fis garder la mère & les petits ainſi enfermés pendant un mois; & voyant qu'il n'étoit point ſurvenu d'accès à la mère, & que les petits paroiſſoient ſe bien porter, je les fis ſortir dans un clos où ils étoient

ſeuls ; je ceſſai auſſi tout traitement ; on leur donna la même nourriture qu'aux autres porcs : la mère a élevé ſes petits qui ont été vendus dans le temps, & qui juſqu'alors n'avoient jamais eu d'accès.

Le petit chien qui avoit été mordu & qui avoit, comme je l'ai dit, une plaie au col & une à l'oreille, fut attaché dans un cabinet ; je panſai les plaies avec du vinaigre dans lequel j'avois fait fondre du ſel ; je continuai les panſemens de la même manière juſqu'à parfaite guériſon ; tous les jours il fut expoſé à la vapeur du vinaigre mis dans une chaudière & enfermée avec lui dans le cabinet ; ſa nourriture étoit de la ſoupe faite avec du beurre, du pain, & parties égales d'eau & de vinaigre. Je lui faiſois avaler du vinaigre pour boiſſon. Le traitement fut ainſi continué pendant un mois, & ce chien n'eût aucune attaque.

Le chien qui avoit cauſé tout ce déſaſtre & après lequel on avoit couru lors de ſon accès, ſans avoir pu le rejoindre, revint à ſa loge deux jours après : je priai le domeſtique de la maiſon qui avoit coutume de lui porter à manger, de l'attacher à la chaîne ; j'eus peine à l'y faire conſentir ; cependant en l'intéreſſant & en lui promettant de l'accompagner, il ſe rendit à mes inſtances. Lorſqu'il fut attaché, je fis clore ſa loge pour empêcher d'autres animaux de l'approcher, je lui fis donner de la ſoupe & de l'eau ; il en mangea peu pendant quatre jours, & fut enſuite 48 heures ſans manger ; alors il étoit tantôt couché, tantôt debout, il avoit la gueule entr'ouverte, ſes yeux étoient étincelans, ſa reſpiration étoit fort gênée ; le ſeptième jour, on le trouva le matin occupé à mordre ſa chaîne, & les pierres de ſa loge ; il étoit baigné de ſueur, ſa gueule étoit pleine d'une écume ſanguinolente ; il fut dans cet état pendant trente-ſix heures, & au bout de ce tems il ſe coucha fort tranquille & étendu dans toute ſa longueur. Je profitai de ce calme pour faire mettre dans ſa loge, au moyen d'un long bâton, une chaudiere pleine de vinaigre preſque bouillant ; la loge fut entourée d'une toile qui empêchoit l'entrée de l'air extérieur ; cet appareil reſta ainſi pen-

dant une heure ; alors j'ôtai la toile & j'apperçus le chien aſſis & ſe léchant les pattes de devant qui étoient ou douloureuſes ou écorchées par les efforts qu'il avoit faits pour gratter. Je lui fis donner de la ſoupe très-claire faite avec du beurre, du pain & du vinaigre chaud ; il mangea peu d'abord & ſe remit à lécher ſes pattes, puis il retourna manger le reſtant de ſa ſoupe. Pendant un mois ce traitement fut ſuivi avec exactitude ; les bains de vapeurs furent auſſi adminiſtrés chaque jour, & il ne ſurvint aucun nouvel accès. Le chien eſt encore vivant aujourd'hui ; la truie a eu une portée depuis ſa guériſon, & le petit chien n'a point eu d'attaque.

E. *Recette de la Poudre de* JULIEN PAULMIER, Voyez pag. 48, n° 2.

J. PAULMIER, diſciple & ami de Fernel, & docteur de Paris, vante le remede ſuivant comme préſervatif & curatif de la rage, pourvu que les plaies faites par l'animal enragé ne ſoient pas à des parties au-deſſus de la bouche, & que la plaie n'ait pas été lavée avec de l'eau froide : (preſque tous les auteurs regardent comme très-dangereux de laver la plaie avec de l'eau pure).

Prenez des feuilles de rhue, de verveine, de petite ſauge, de plantain, des feuilles de polypode, d'abſynthe commune, de menthe, d'armoiſe, de méliſſe des bois, de bétoine, de mille-pertuis, de petite centaurée, de chaque parties égales. Il faut avoir ſoin de cueillir ces plantes dans le tems où elles jouiſſent de toutes leurs vertus : ce qui arrive en France vers la pleine lune de Juin.

Faites ſécher ces plantes ſéparément, dans un lieu ſec & à l'ombre, après les avoir enveloppées dans un papier. Lorſque l'on voudra s'en ſervir, on prendra de chacune parties égales, on les réduira en poudre ſubtile, & on en donnera tous les jours un demi-gros avec le double de ſucre, ſoit dans du vin, du cidre, du bouillon, ſoit

avec du beurre, ou du miel, en forme d'opiat. On prendra cette poudre trois heures avant de manger, & à jeun. Quoiqu'un demi-gros, ou deux gros tout au plus, ſuffiſent pour tout homme, & même pour tout animal, quelque grandes que ſoient ſes bleſſures, il ſera encore mieux de continuer la doſe juſqu'à ce que le malade en ait pris trois ou quatre gros ſur-tout s'il s'eſt écoulé un tems conſidérable depuis la morſure, ou ſi l'hydrophobie eſt déja déclarée. Paulmier recommande auſſi de laver la plaie deux ou trois fois par iour, avec du vin, ou de l'hydromel, dans lequel on aura délayé un gros de la poudre.

Il déclare qu'il doit ce remède à Jacques Sylvain, ſieur de Pyrou. Cette poudre a été employée pendant long-temps; pluſieurs auteurs en ont fait beaucoup de cas, & entre-autres, Jean Bauhin, George Blaſius & François Peccetius: elle eſt décrite dans la *Pharmacopée de Paris*, ſous le nom de *pulvis contrà rabiem*.

Obſervations ſur la Poudre de Julien Paulmier (a).

Un Charron habitant d'Athenay, alors ſuccurſale de Chemiré, fut adreſſé par M. le Page, à M. Cornu, Curé de Brée, ſon parent; ce malheureux avoit été mordu par un chien enragé; il pria un de ſes voiſins de l'accompagner. Ce particulier engagea le malade à ſe baigner dans la mer, ce qu'il exécuta avant de ſe rendre chez le Curé de Brée, auquel il remit ſa lettre, puis ſe retira dans un cabaret où il coucha dans un même lit avec ſon compagnon de voyage. Vers le milieu de la nuit, il s'éveilla & lui dit de ſortir du lit,

Première Obſervation, communiquée à l'Auteur du Mémoire par M. le Page, ancien Curé de Chemiré le Grandin.

(a) Ces Obſervations ſont extraites d'un Mémoire ſur la Rage, envoyé à la Société par M. Livré, docteur de Montpellier, aggrégé au collége des médecins du Mans, médecin en chef des hôpitaux de la même ville, médecin conſultant de Monſieur, frère du Roi, inſpecteur des eaux minérales dans l'apanage, membre de la Société royale d'agriculture de la généralité de Tours, & de celle de Médecine de Paris.

parce qu'il lui avoit déjà plusieurs fois pris envie de lui couper la gorge avec les dents. Ce dernier sort du lit tout effrayé, court au presbytère, le Curé qui remarqua dans les différens symptômes qu'éprouvoit le malade tous les signes de la rage, dans le second dégré, lui administra une triple dose de poudre dans du vin, le fit coucher dans une étable sur un matelas, & le fit couvrir beaucoup; une sueur abondante se déclara, le malade partit le lendemain matin, & continua pendant quelque-tems l'usage de cette poudre, & n'est mort que vingt ans après, âgé de plus de quatre-vingt ans, sans avoir jamais éprouvé de symptômes de rage.

Seconde Observation, par M. le Page.

En 1745, un loup enragé ayant exercé sa fureur dans les paroisses de Brulon & de Loué, sur plusieurs personnes, mordit une domestique de Madame de Vert, qui l'adressa à M. le Curé de Brée, avec un grand nombre d'autres qui avoient éprouvé le même malheur. Sa provision de poudre n'étoit pas assez considérable, il fut obligé d'avoir recours à d'anciennes plantes dont il avoit provision, il les fit pulvériser & distribuer en avertissant qu'il ne comptoit que foiblement sur leur efficacité, recommanda expressément d'en venir chercher de nouvelles vers la mi-Juillet suivant. La jeune fille négligea cet avis, sa plaie se r'ouvrit un an après, les douleurs & les autres symptômes qu'elle éprouvoit déterminèrent Madame de Vert à la renvoyer chez Madame Dumonceaux, alors habitante de Chemiré; elle reprit les poudres, l'appétit revint, la plaie se cicatrisa, les accidens se dissipèrent & elle fut parfaitement guérie.

Troisième Observation, par M. le Page.

Un Vigneron de la paroisse de Saint Pierre-des-Bois, mordu par le même loup, négligea de recourir aux plantes fraîches; un an après travaillant à la vigne, il sentit un mouvement convulsif; il appella à son secours un homme qui travailloit dans le même lieu, il implora sa compassion, & le supplia d'aller chercher sur le champ de nouvelles poudres; mais malgré toute la diligence que mit le commissionaire pour aller à Chemiré, qui n'est qu'à deux lieues de Saint Pierre des Bois, il ne

put

put revenir à temps, le malade étoit mort au troiſième paroxyſme.

Quatrième Obſervation, par M. le Page.

Un Bucheron de la paroiſſe de la Bazoge, qui avoit été mordu par un chien enragé, s'adreſſa au Curé de Chemiré; en entrant dans ſon cabinet, il lui parla d'un ton bruſque & demanda guériſon. Le Curé effrayé ſe retira, appella du ſecours, le fit coucher dans ſon étable, & lui adminiſtra une triple doſe de poudre. Ce remède, donné à pluſieurs repriſes, procura au malade des ſueurs abondantes & continues, qui le guérirent en peu de tems.

Cinquième Obſervation, par M. le Page.

En 1762, un homme de la paroiſſe de Meillet, fut mordu aux mains & aux bras par un mâtin enragé. Cet accident arriva quelques jours avant Noël. On lui preſcrivit des remèdes; mais il les négligea, & ne ſuivit aucun régime. Le 21 Janvier, il ſe ſentit un grand feu dans le corps avec des chaleurs qui lui portèrent pluſieurs fois à la tête; le 22 cette chaleur augmenta; il éprouva des mouvemens dans le ventre & des eſpèces de colique. Le Dimanche 23, pendant que ſon monde étoit allé à la Meſſe, il voulut aller ſoigner ſes bœufs; il fut ſaiſi d'une colique ſi violente, qu'il ſe roula dans la crêche, où il perdit connoiſſance. Le 24 au matin, il entra chez un de ſes voiſins; on voulut le faire déjeûner, mais il ne le put, quoiqu'il eût très-peu mangé les jours précédens. Ce fut dans ce moment que ſon grand accès le prit: il jetta dans la cour ſon chapeau & ſes ſabots, delà entra dans une pièce de terre du côteau, ſe précipita ſur la pente, & fut en roulant juſqu'au bas avec une célérité incroyable; un demi-quart-d'heure après il ſe releva, s'achemina vers Meillet, ayant fait à-peu-près cinq cent pas, ſe jetta de nouveau ſur la terre qu'il mordoit & qu'il arrachoit avec ſes mains, quelque durcie qu'elle fût par la gelée; cette ſcène dura au moins un demi-quart-d'heure; il ſe releva enſuite, & continua ſon chemin juſqu'au bourg de Saint Nicolas, annexe de la paroiſſe de Meillet; l'accès recommença; mais il fut plus violent & plus long; il grondoit en mordant les morceaux de terre gelée qu'il pouvoit arracher, il perdit connoiſſance, &

ſe frappa tout le corps contre la terre, de manière à exciter la frayeur & la pitié. On courut alors informer de cet événement M. Froger, Curé de Meillet. Lorſque l'accès fut paſſé, il fit prendre, lier & reconduire chez lui ce pauvre malheureux ; l'accès lui prit encore cinq fois dans l'eſpace d'un quart de lieue ; on le coucha ; l'après-midi il fut confeſſé & reçut l'Extrême-onction ; il eut encore un accès dans l'intervalle de la confeſſion & du ſacrement de l'Extrême-onction ; le lendemain matin il eut un autre accès quoiqu'on lui eût fait prendre la poudre d'écailles d'huîtres : dans ces derniers accès il appelloit à lui, pour que l'on vint tuer l'animal qu'il tenoit entre ſes bras. Enfin, le 27 au ſoir, M. Pillon qui diſtribue gratuitement la poudre de Paulmier, en envoya à M. Froger ; on la lui donna ; à la ſeconde priſe il ſua beaucoup ; on continua de lui donner la quantité donnée pour ce malade par M. Pillon ; il guérit parfaitement, & depuis ce tems a repris ſes travaux accoutumés.

L'uſage de la même poudre a auſſi garanti de la rage une pauvre femme âgée de 65 ans. Cette infortunée avoit été mordue au nez, au front ; un de ſes ſourcils étoit déchiré ; toutes ces circonſtances firent déſeſpèrer M. Pillon de pouvoir la ſauver ; on lava ſes plaies avec du vin ſaturé de ſel marin ; on la panſa ainſi pendant ſept jours, ayant ſoin de lui adminiſtrer les poudres pendant tout ce tems ; elle ſe trouva mieux ; les plaies ſe cicatrisèrent, & malgré les repréſentations qui lui furent faites, elle voulut retourner à ſon habitation qui étoit éloignée de ſept lieues ; elle promit de continuer l'uſage de la poudre tous les huit jours pendant un an ; mais elle ne tint point parole, & n'exécuta l'ordonnance exactement que pendant les trois premiers mois ; les trois mois ſuivans, elle ne prit les poudres que tous les quinze jours, & les ſix derniers mois que tous les mois. Cependant elle fut préſervée, & elle revint quinze mois après pour remercier ſon bienfaiteur.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

Ces Obſervations prouvent que cette poudre a eu les plus grands ſuccès dans les cas où les malades n'avoient pas encore horreur de l'eau : ne ſeroit-ce pas à la fauſſe préparation ou à la mauvaiſe adminiſtration de ce remède que l'on devroit attribuer les défauts de ſuccès qu'on lui reproche ? J'aurois pu rapporter pluſieurs autres faits & prouver d'une manière auſſi évidente ſon utilité pour préſerver les hommes & les animaux. J'ai ſeulement cité les obſervations qui m'ont paru convaincantes ; les témoins ſont encore vivans pour la plupart. MM. le Page chanoine, Pillon ſemi-prébendé, Froger curé de Meillet, & le Joyant curé de la Quinte, diſtribuent cette poudre gratuitement ; ils donnent même fréquemment aux pauvres qui ont été mordus les ſecours néceſſaires pour acheter la viande & le pain qu'il leur faut pendant le cours du traitement.

Malgré les bons effets que ce remède a produits, il a été inſuffiſant en certains cas : il a bien ſuſpendu pour un tems l'activité du virus de la rage, mais il ne l'a pas détruit dans le cas de l'horreur de l'eau. M. Pillon a eu recours aux miniſtres de l'art, pour une femme de Saint-Calais à qui on en a adminiſtré une quantité incroyable, non ſans quelque ſoulagement, & qui n'a pu être guérie que par le mercure uni au muſc & aux autres antiſpaſmodiques.

Hiſtoire de la femme de Saint-Calais.

La femme du nommé Briton eut le malheur d'offrir à un chien qu'elle ne croyoit pas enragé, un morceau de pain, le 23 du mois de Juin 1775. Le chien la mordit au pouce de la main-droite ſans lui faire de plaie ; cette femme éprouva de la douleur pendant plus de deux à trois heures. Dans le moment de la morſure

elle tenoit un autre morceau de pain avec la main gauche ; elle porta promptement le pouce gauche ſur le droit, & par ce moyen s'humecta les deux pouces avec la ſalive de l'animal : elle continua de manger ; ſon imprudence ne ſe borna pas-là, deux ou trois heures après, elle badina avec le même chien, elle le mit ſur-elle, ſe fit lécher le viſage, la bouche & les mains, ſe mocqua de toutes les repréſentations, prétendant qu'elle n'avoit pas de plaie. Dès le 30 du même mois, elle perdit l'appétit, ceſſa de manger, devint mélancolique, évitoit le commerce des hommes, ſe cachoit dans ſes courſes quand elle rencontroit de l'eau. Le 2 du mois de Juillet ſuivant, elle éprouva les plus grandes difficultés dans la déglutition, & ſe ſentant une ſoif cruelle dans une courſe longue & pénible, elle voulut boire à un ruiſſeau ; tous ſes efforts furent inutiles ; une ſeule goutte d'eau qu'elle avala, occaſionna les plus grandes anxiétés : elle croyoit porter le feu dans ſa gorge qui étoit très-douloureuſe ; elle éprouvoit un engourdiſſement conſidérable dans les mâchoires ; elle rongea des épis de bled verds & de l'herbe qui la ſoulagèrent pour le moment ; le mal de gorge ſe déclara avec une violence extrême ; pendant ce tems, elle erroit, elle couroit çà & là, puis ſe couchoit, croyant pouvoir dormir, mais bientôt la douleur de gorge l'obligeoit à ſe relever, & elle couroit de nouveau. On l'arrêta enfin au bout de quatre jours qu'elle n'avoit pris aucun aliment : on l'attacha, elle devint furieuſe, elle écumoit prodigieuſement, on lui fit avaler malgré elle quelques cuillerées de vinaigre qui la ſoulagèrent, la calmèrent. (*Voyez les Obſervations de M. Beudon*, p. 171 & ſuiv.). Elle en prit deux bons verres ; cet état de calme dura ſix heures. Vers une heure après-midi, on lui adminiſtra une priſe de poudre de Paulmier, qui la calma ; les 4 & 5, elle eſſuya chaque jour des convulſions & deux accès de rage ; chaque jour elle fut ſix à ſept heures ſans avoir l'uſage de ſa raiſon. Du 6 au 16 du même mois, elle en a eſſuyé dix-huit. Voici comment ils s'annonçoient.

Le mal de gorge dont nous avons déjà parlé augmen-

toit, une toux ſéche ſe déclaroit, les yeux devenoient d'un rouge écarlate, & ſortoient à fleur de tête, le ſon de ſa voix étoit dur & menaçant, les forces augmentoient notablement, la tête étoit peſante, la malade, pour ſatisfaire le deſir qu'elle avoit de dormir, ſe couvroit la tête de ſes draps & de ſes couvertures, ne parloit à perſonne, ſe découvroit un quart-d'heure après, ſe mettoit ſur ſon ſéant, examinoit d'un œil menaçant & étincelant les objets qu'elle vouloit mordre ſucceſſivement, aboyoit & grondoit comme un chien, prétendoit, l'accès fini, avoir dormi, ne reſpiroit plus qu'avec peine; ſon viſage devenoit pâle, & ſa voix tremblante, ſes forces épuiſées ne reparoiſſoient qu'au retour d'un nouvel accès. Du 16 Juillet au 26 Août, elle n'en éprouva point, mais elle eut une ou deux convulſions; dans ce moment on lui donnoit une priſe de poudre qui arrêtoit la marche des convulſions. A cette époque, elle avoit au moins mouillé 200 chemiſes, dont l'odeur étoit inſoutenable. Fatiguée par l'inſomnie, ſi par hazard le ſommeil vouloit paroître, il étoit troublé par des ſonges affreux; elle croyoit voir des chiens qui vouloient la dévorer; elle s'éveilloit en ſurſaut, émue de la plus grande frayeur. Pendant ce tems, elle ne prenoit qu'un peu de bouillon, un œuf, & très-peu de ſoupe. Elle eut un jour l'imprudence de manger de la ſalade au beurre qui lui occaſionna une indigeſtion terrible pour laquelle un Chirurgien du lieu lui adminiſtra l'émétique qui eut les plus heureux effets: les évacuations furent cependant interrompues par un nouvel accès dont on diminua la violence par le moyen déjà employé. Le 19 du mois de Septembre, elle en eſſuya un nouveau, on employa le même remède. Pendant ce dernier intervalle, des coliques étoient intermédiaires avec les accès, les huileux les calmèrent; je fus conſulté à cette époque avec M. Ducheſnay, Doyen de notre Collége, & comme le plus jeune, chargé de la correſpondance. Nous conſeillâmes les lavemens, les bains d'eau dégourdie, les frictions mercurielles, & la poudre de Tunquin. M. Boulard, Chanoine de Saint-

Calais, avoit écrit dans le même tems à la Faculté de Paris, qui, en lui répondant, fit hommage à ſon zèle, à ſon intelligence, à ſa charité.

Nos avis étoient les mêmes quant aux indications, aux bains près, ſur l'uſage deſquels nous avions inſiſté vu la date de la maladie, l'état des ſolides & des liqueurs, la répugnance de la malade : les préjugés publics s'opposèrent à l'exécution des conſeils donnés par la Faculté & par nous. M. Boulard ne put employer le mercure ; il fallut s'en tenir aux bains, à la poudre de Paulmier ; il obtint par ces moyens beaucoup de ſoulagement ; il écrivit au ſieur Pillon, le 14 Octobre ſuivant, qu'il regardoit ſa malade comme hors de danger ſi elle vouloit être ſage. Juſqu'au deux de ce mois, il avoit purgé ſa malade trois fois ; elle avoit éprouvé pluſieurs affections hyſtériques, quoique les régles qui avoient diſparu depuis plus de trois, mois euſſent coulé avec abondance vers le milieu du mois de Septembre. Excepté les jours de purgatiou, la malade avoit toujours pris la poudre de Paulmier. Le 1er de Novembre, preſſé par de nouveaux accidens, M. Boulard lui fit prendre douze grains de panacée dans la thériaque, & le lundi la même doſe fut donnée dans des confitures. L'action de ce remède réveilla les anciennes coliques qui furent ſuivies d'évacuations. Pendant ce tems, la malade éprouva des mouvemens irréguliers dans les cuiſſes, les jambes, la tête & la gorge ; les urines & les évacuations du ventre la brûloient au paſſage ; le mercure fut continué ; on donna douze grains de panacée deux jours conſécutifs; la première occaſionna des évacuations de ventre aſſez copieuſes, la dernière fut ſuivie d'une ſalivation abondante, la malade rendit au moins cinq à ſix onces de ſalive fort épaiſſe, dit enſuite qu'elle ne vouloit pas cracher davantage, parce que ſa ſalive l'infectoit ; elle l'avaloit, mais elle ne tarda pas à tomber ſans connoiſſance, à éprouver des coliques terribles, des vomiſſemens & des évacuations copieuſes de ventre pendant la nuit ſuivante ; on donna le lendemain quinze grains de panacée

qui rétablirent la ſalivation pendant trois ou quatre heures ; comme la malade ne buvoit pas ſuffiſamment, on employa le bain pendant l'action du mercure ; le ſoir de la dernière doſe elle rendit beaucoup de glaires & de bile ; elle voulut alors ſupprimer tous remèdes, ſuivant les conſeils de deux femmes qui lui avoient fait entendre que l'on faiſoit des eſſais ſur elle : on vint cependant à bout de la purger le *6* de ce mois avec deux onces de manne ; mais malgré les évacuations ſuivies d'un ſoulagement marqué, elle s'obſtina à ne plus rien faire. M. Boulard ceſſa de la voir pendant trois jours ; le quatrième jour il ſurvint de nouveaux accidens pour leſquels on donna ſix priſes de mercure, deux dans les jours ſuivans ; ce remède agit par la ſalivation, par un flux de ventre & par le vomiſſement, mais le calme qu'il procura ne fut pas long. Nous fûmes conſultés à cette époque ; nous preſcrivîmes les minoratifs, les bains, les lavemens & les boiſſons rendues aigrelettes avec les accides végétaux. Nous inſiſtâmes ſur la néceſſité de la poudre ſuivante, que nous avions conſeillée antérieurement, & que la Faculté de Paris avoit auſſi propoſé à notre inſçu. (C'étoit ſans notre avis qu'on avoit adminiſtré la panacée à ſi fortes doſes). Notre poudre étoit composée de douze grains de muſc, de deux grains de cinnabre artificiel, de douze grains d'écailles d'huîtres calcinées & d'un demi grain d'opium. On l'adminiſtra deux fois par jour, dans une infuſion de fleurs de camomille ; mais la malade rejetta conſtamment l'uſage des bains & des frictions. M. Boulard qui m'écrivit dans ce tems, m'en aſſuroit, en annonçant qu'il alloit lui donner la deuxième priſe de la poudre ordonnée ; que la peur qu'elle avoit eue de tous les liquides, étoit totalement diſſipée, que depuis deux ou trois jours elle buvoit auſſi bien que lui, qu'elle frémiſſoit cependant encore à la vue d'un miroir, qu'elle n'avoit plus peur des chiens, à l'exception de ceux qui avoient quelque reſſemblance avec celui qui avoit occaſionné ſon malheur ; que ſa tête paroiſſoit ſaine, que ſa cure ſeroit certaine, ſi elle vouloit continuer à uſer des remèdes de

tems en tems ; mais qu'elle les prenoit avec tant de répugnance qu'il craignoit beaucoup ſon indocilité & ſa déraiſon : elle fut encore purgée deux ou trois fois après ce tems.

Un des effets ſinguliers de l'action de la poudre étoit le délire dans lequel la malade tomboit après l'avoir priſe ; elle éprouva les jours ſuivans des douleurs aſſez vives dans les jambes, les cuiſſes & les bras ; dans les mois de Décembre & de Janvier, ayant mis trop d'intervalle dans l'uſage de ce remède, les accidens reparurent dans toute leur force ; on en revint à l'uſage de la poudre qui fut donnée de douze en douze heures ; dès la repriſe les accidens ceſſerent, ce qui décida M. Boulard à ne la donner qu'une fois en vingt-quatre heures.

Le retour des accidens me donna des ſoupçons ; je me plaignis de ce qu'on avoit négligé les bains & les frictions ; j'attribuois quelques accidens au défaut de régime, & à l'interruption des remèdes ; j'eus une conférence à ce ſujet avec M. Pillon, j'écrivis en même-tems à M. Boulard qui me répondit qu'un Médecin ordonnoit plus facilement qu'un autre ne pouvoit exécuter, qu'il n'avoit pas été le maître de faire conſentir la malade à ſuivre avec exactitude tous les remèdes preſcrits ; que l'horreur de l'eau n'étoit pas totalement diſſipée ; que la malade étoit ſur le point d'avoir ſes régles ; qu'il attendoit mon avis pour ſe décider ſur l'uſage des douze priſes de poudre que j'avois ordonnées de nouveau, ainſi que les bains & les frictions. La malade ne voulut jamais conſentir à ce qu'on lui adminiſtrât les frictions ; lorſqu'on voulut la mettre dans le bain, elle éprouva des foibleſſes & des convulſions alternatives qui effrayèrent ceux qui étoient auprès d'elle ; ils n'osèrent la mettre dans l'eau ; la malade commença à ſortir de chez elle, quoiqu'elle eut encore horreur de certains liquides ; elle ſatisfit au devoir paſchal : dans cet intervalle, elle n'uſoit de la poudre que tous les cinq à ſix jours ; auſſi vers la fin du mois de Mai, les accidens reparurent quoiqu'avec moins de violence ; on

les combattit avec avantage en rapprochant les doſes de la poudre, qui ne fut plus employée juſqu'au quinze Novembre ſuivant, que tous les huit ou dix jours : ſi on ſe négligeoit dans l'adminiſtration de ce remède, les accidens reparoiſſoient, quoique dans un degré d'intenſité beaucoup moindre. Huit priſes rapprochées à cette époque les firent diſparoître ; il ſe fit une évacuation copieuſe par tous les émoctoires, la tranſpiration qui étoit abondante, étoit en même-tems âcre & brûlante, le ſein & les cuiſſes qui étoient enflés diminuèrent de volume, & les douleurs que la malade éprouvoit à la plante des pieds ſe diſſipèrent. Dans l'eſpace de huit jours on donna neuf priſes de poudre à la malade ; il coula par ſes oreilles une humeur ſéreuſe & purulente. Cette évacuation très-abondante dura au moins quatre mois. Enfin, le 4 Juin 1777, nous reçumes une lettre par laquelle on nous aſſuroit que depuis quatre à cinq mois, elle n'avoit pris aucun remède, qu'elle buvoit hardiment, qu'elle mangeoit avec plaiſir, qu'elle reſſentoit cependant quelque peine en voyant un chien qui reſſembloit à celui qui l'avoit mordue. Je l'avois vu travailler à ſa porte au mois d'Avril précédent. Cette femme qui n'a jamais eu la tête très-forte, a eſſuyé quelques atteintes d'épilepſie auxquelles le public prétend qu'elle étoit ſujette antérieurement. Toute guérie qu'elle eſt, elle ne peut encore voir couler l'eau dans un canal.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

Nous venons de voir que l'adminiſtration des ſecours a été trop peu ſuivie & trop interrompue, que la malade ne s'eſt jamais ſoumiſe aux frictions, que les bains avoient été trop-tôt ſupprimés, que les préparations mercurielles internes avoient été d'abord trop fortement & même imprudemment adminiſtrées ; cependant cette hydrophobie que l'on peut à juſte titre regarder comme chronique, a été détruite, l'efficacité du mercure paroît ici démontrée, ainſi que l'inſuffiſance de la poudre de

Julien Paulmier, qui, comme nous l'avons vu, a eu cependant des ſuccès marqués dans d'autres circonſtances. La malade a pris trois onces de muſc, autant de cinnabre, ſans compter les cinq priſes de panacée avant l'uſage de ce dernier remède; elle n'eut pas eſſuyé tous ces accidens & eut été plus promptement guérie, ſi elle eut été plus docile.

M. Livré après avoir décrit les ſymptômes de la rage dans les animaux, les moyens par leſquels elle ſe communique, le temps dans lequel le virus hydrophobique ſe développe, diviſe en trois périodes la durée de cette maladie.

Premier degré.

Un homme infecté ſent des douleurs vives dans la partie bleſſée qui s'enflamme dans le tems du développement du virus de la rage, & des douleurs vagues dans tout le ſyſtême muſculeux, & ſpécialement dans le voiſinage de la plaie; il éprouve des laſſitudes, de la peſanteur, de la lenteur dans tous ſes mouvemens, ſon ſommeil eſt inquiet & troublé par des ſonges terribles qui lui retracent l'animal qui l'a bleſſé; des convulſions, des ſoubreſauts dans les tendons ſe joignent à ces premiers accidens, il eſt triſte, inquiet, il ſoupire fréquemment & profondément, il n'aime que la ſolitude: ſi on le ſaigne dans ce période, le ſang qui coule paroît bon à tous égards, ſes yeux ſont rouges & éclatans.

Second degré.

Ces premiers ſymptômes augmentent dans le ſecond degré. Le malade éprouve une gêne conſidérable dans tous les viſcères, ſa reſpiration devient laborieuſe, & ſemblable à celle des hommes qui ſoupirent; il a horreur de l'eau & de tout ce qui eſt tranſparent, il éprouve à leur vue des horripilations, des tremblemens, & quoiqu'il puiſſe encore avaler des alimens ſolides, les efforts qu'il fait pour toucher de la langue ou des lèvres une liqueur quelconque, lui occaſionnent une anxiété incroyable, accompagnée ſouvent de tremblemens & de convulſions énormes, quelquefois même de fureur, il vomit une eſpèce de glue rouſsâtre, bilieuſe & quelquefois porracée. La fièvre, quand elle exiſte, augmente de plus en plus, les veilles ſont continuelles, il eſt

fatigué par le priapiſme (*a*), ſes idées n'ont pas de liaiſon, ſes penſées ſont troublées & confuſes, ſes yeux ſont rouges, ſon regard eſt furieux.

Troiſième degré.

A ces ſymptômes qui augmentent de plus en plus en intenſité, ſe joignent les ſuivans dans le troiſième dégré. La langue ſort de la bouche qui reſte toujours ouverte, la voix devient rauque, la ſoif eſt exceſſive, le malade fait d'inutiles efforts pour boire, & devient furieux quand on lui préſente quelque liquide; le mouvement de l'air, le moindre bruit, la vue d'un corps tranſparent le met en fureur; une ſalive écumeuſe abonde dans ſa bouche, il la jette ſur-tout ce qui ſe préſente, & mord tout ce qu'il peut atteindre, ſa reſpiration devient de plus en plus difficile, inégale, enfin impoſſible. Le pouls après avoir été vif, fréquent devient convulſif, inégal, petit, défaillant, la peau ſe couvre d'une ſueur froide; le malade périt ordinairement dans l'eſpace de quatre jours dans ce période; dans l'intervalle des accès, il a quelquefois des temps lucides où ſon ame eſt libre & jouit de ſa prudence; telle eſt la marche ordinaire du vice hydrophobique: on a cependant remarqué des différences dans quelques ſujets.

Variations obſervées dans les ſymptômes.

L'horreur de l'eau paroît être le ſymptôme pathognomonique de l'hydrophobie; cependant l'obſervation a prouvé que des gens morts de la rage, n'avoient eu aucune horreur des liquides. Le Journal de Médecine tom. 39, Mars 1773, pag. 233, nous apprend que le fils de M. Chebron, âgé de neuf ans, prit encore du bouillon ſix heures avant ſa mort (*b*).

[*a*] Je me rappelle d'avoir lu dans le Journal Politique de M. Linguet, Novemb. 1775, l'anecdote ſuivante. Un artiſan de Veniſe trouvant un chien accouplé ſur ſon paſſage employa la force pour le ſéparer. Le chien le mordit avec fureur. L'homme ſe ſentit auſſi-tôt atteint d'une rage peu ordinaire, & analogue aux fonctions qu'il avoit troublées; comme elle étoit étrange dans ſes principes, elle l'a été dans ſes ſymptômes. Dès le ſecond jour la gangrène s'eſt déclarée, & quelques jours après le malade eſt mort.

[*b*] Lettre de M. Guillemeau fils, docteur médecin chi-

Quoique la douleur de la partie mordue ſoit un ſigne menaçant de la rage, & la preuve qu'elle ſe développe, ou eſt prête à ſe développer, ce ſigne n'eſt pas invariable.

L'aliénation de l'eſprit, l'imagination frappée de la crainte & de la préſence des animaux de l'eſpèce de celui qui a procuré le venin hydrophobique, ſont deux des ſignes les plus conſtans, cependant M. Chebron ne les a point éprouvés. On ſait que le quarantième jour après l'infection, eſt dangereux, & que le venin ſe met très-ſouvent en action à cette époque. Il faut cependant obſerver que parmi pluſieurs perſonnes mordues par le même animal, les unes ſont attaquées de la rage, que les autres en ſont exemptes; que chez les unes le virus ne ſe développe qu'après un long eſpace de temps, & chez les autres très-promptement (a); que proportionellement au degré d'hydrophobie qui exiſte dans l'animal enragé, il doit avoir des effets plus prompts & plus terribles; que l'animal qui communique ce vice à un autre peut ſe trouver auſſi dans des circonſtances différentes plus ou moins propres à l'exaltation du virus. Un climat chaud, un tempérament bilieux, des nerfs irritables favoriſeront le développement de ce virus. L'hydrophobie eſt ſouvent accompagnée d'une fièvre

---

rurgien de l'univerſité de Montpellier, correſpondant de la Société royale des Sciences de la même ville; de la Société d'Agriculture de la Rochelle, réſident à Niort en Poitou, ſur pluſieurs perſonnes mordues par un chien enragé, pag. 215, & ſuiv.

[b] Marguerite Beuleſſe, mourut 20 jours après ſa morſure; la fille de Liénard, le 24e; Claudot, âgé de 14 ans, le 17e jour. Georges Noirot, bleſſé à la tête & à l'œil, âgé de 7 à 8 ans, mourut le 3e jour; Jeanne la Trouvée, mordue au viſage mourut le 25e. jour; Marguerite [la Chambrière] mordue à la tête & au bras, mourut le 35e jour; Richard Neurat, mordu au viſage & au bras gauche, mourut le 22e jour; La femme de Renaut Maubille, mourut le 43e jour; Antoine Vallot, bleſſé grièvement à la tête, mourut le 33e. jour; Perrin Romont, le 33e &c. Voyez l'Ouvrage cité de Jean Bauhin.

très-inflammatoire ; elle eſt toujours compliquée avec un état convulſif des parties de la gorge & de la bouche ; auſſi les plaies faites au col & au viſage ſont les plus pernicieuſes de toutes. La rage s'eſt quelquefois développée dès le troiſième jour après la morſure. Il eſt probable que plus l'animal approche de ſa mort, plus ſon venin eſt actif & dangereux. Les hydropiques, les pituiteux ſeront moins promptement & moins fortement attaqués de la rage.

Les plaies faites à travers les habits ſont moins dangereuſes que celles qui attaquent immédiatement la peau. Les animaux couverts de laine ou d'un poil très-épais ſont très-ſouvent garantis, parce que la dent s'eſt débarraſſée de la ſalive avant de pénétrer immédiatement dans la plaie ; c'eſt par cette raiſon que les plaies faites par un animal enragé qui a mordu pluſieurs perſonnes ou pluſieurs animaux ſont moins dangereuſes, parce que ſa ſalive eſt épuiſée.

Le virus hydrophobique retenu long-tems & caché dans les cicatrices, commence par exciter des douleurs dans le tems de ſon développement. Schenkius rapporte que les cicatrices des plaies faites par un chien enragé, devinrent livides ſix mois après. Sauvage cite pluſieurs faits qui conſtatent que la douleur obtuſe des cicatrices, leur élévation, une dureté plus grande, avoit précédé l'hydrophobie ; que ces accidens ceſſoient, quand au moyen d'un traitement méthodique les malades paſſoient à un meilleur état. Salius Diverſus donne comme des ſignes infaillibles de la rage menaçante, les douleurs que le malade éprouve dans la partie mordue, principalement ſi elles ſe portent vers la tête, & y occaſionnent des vertiges, quoique l'ulcère ſoit cicatriſé même depuis pluſieurs mois. Les ſymptômes épileptiques, les affections ſoporeuſes, les attaques de paralyſie, l'horreur pour les liquides, ou pour les corps tranſparens ſont autant de ſignes que doivent ſaiſir ceux qui s'occupent de la conſervation du malade, & qui les avertiſſent du danger qui le menace.

Quelques malades croient voir des chiens & autres

animaux dans les baſſins qu'on leur préſente. Mais ce ſymptôme, bien loin d'être habituel, manque bien plus ſouvent qu'il n'exiſte. La fiévre aiguë, l'un des ſymptômes de l'hydrophobie, n'eſt pas conſtante; le délire accompagne toujours les grands accès, quoique les malades aient des intervalles lucides.

Cure dans le premier degré.

La poudre de Julien Paulmier peut être employée dans le premier degré, & dans le commencement du ſecond; nous ne la conſeillons qu'à ceux qui, ſoit par horreur, ſoit par préjugé, ne voudroient pas avoir recours au mercure; dans tout autre cas, nous conſeillerions de faire de profondes ſcarifications ſur les plaies, de couper toutes les parties qui auroient été imbues de la ſalive de l'animal: les anciens employoient le feu au moyen d'un fer rouge, & les ventouſes. On lavera long-temps les plaies avec de l'eau chargée de ſel marin; on frottera leurs bords à plus de trois pouces de diſtance avec l'onguent Napolitain; on panſera avec le baſilicum; on détruira les cicatrices avec le cauſtique, & on panſera de même, on emploiera les frictions à grandes doſes; on fera uſage de la poudre de Tunquin; les bains de pieds, les lavemens émolliens ſeront très-fréquemment uſités; on preſcrira la diète humectante & tempérante; on ne négligera point les purgatifs, les émétiques même, ſuivant les circonſtances; on aura auſſi recours à l'eau de Luce: on en donnera, tous les jours, à différentes repriſes quinze à vingt gouttes dans un véhicule approprié. Le jour des purgatifs, on ne fera uſage ni des frictions, ni des alkalis volatils. On ne négligera pas l'uſage du muſc, du camphre, du nitre, à fortes doſes, ſur-tout le jour des purgations.

Il eſt aiſé de s'appercevoir que les indications que nous nous propoſons de remplir, ſont de faire ſortir le virus par toutes les voies poſſibles, de calmer le mouvement déſordonné des fluides & des ſolides, de s'oppoſer aux ſpaſmes & aux convulſions. C'eſt dans ces vues que nous conſeillons de faire boire aux malades une infuſion de fleurs de tilleul ou de feuilles d'oran-

ger adoucie avec le miel, & acidulée avec le vinaigre ſimple ou diſtillé.

Cure dans le ſecond degré.

Dans le ſecond degré, temps dans lequel le venin aſſoupi juſqu'alors, commence à ſe mettre en action & à ſe manifeſter, on doit traiter ce mal comme des plus inflammatoires; les ſaignées, ſoit du pied, ſoit de la jugulaire, doivent être prodiguées même juſqu'à défaillance. Si la plaie étoit fermée, on r'ouvriroit la cicatrice avec le fer, le feu ou le cauſtique; on tâchera d'établir une grande & ample ſuppuration, que l'on entretiendra pendant quarante jours, & plus long-tems même, à deſſein d'y faire affluer une plus grande quantité d'humeurs viciées. Si le malade n'éprouve point encore l'horreur de l'eau, on profitera de cet intervalle pour employer le plutôt poſſible les émétiques & les purgatifs, à deſſein de débarraſſer les viſcères des humeurs ſurabondantes.

C'eſt dans ce cas qu'il faut accélérer les frictions & à grande doſe, ainſi que les bains tiédes, les lavemens, les boiſſons délayantes & antiphlogiſtiques, les antiputrides, les émulſions, le petit lait nitré, les acides: on ſent que les antiſpaſmodiques, les mercuriaux à l'intérieur, les calmans, les narcotiques même doivent être d'un fréquent uſage dans ce période. Quoique l'on ait employé la poudre de Paulmier dans cette circonſtance, nous n'avons garde de la propoſer; car ſi les vulnéraires & les remèdes qui excitent la tranſpiration, ſont avantageux dans le premier degré, on a lieu de craindre dans celui-ci qu'ils n'agacent le genre nerveux, qu'ils ne deſſèchent de plus en plus les liqueurs, qu'ils n'augmentent la fièvre & l'inflammation.

Il n'eſt pas beſoin de dire que chez les pituiteux & autres dont le ſang a peu de conſiſtance, & dont les ſolides ont peu de reſſort, on ne doit point pouſſer les ſaignées auſſi loin: les purgatifs leur conviennent mieux; on pourroit auſſi leur donner à cette époque la poudre de Paulmier qui a ſi bien réuſſi dans le ſujet dont il eſt queſtion dans la cinquieme Obſervation; ce-

pendant nous lui préférerions toujours les mercuriaux qui réussissent dans les cas où la lymphe peche par épaississement, & nous donnerions en même temps les infusions céphaliques & légèrement amères.

Cure dans le troisième degré, ou dans l'hydrophobie proprement dite.

Dans le cas d'horreur de l'eau, & lorsque la déglutition des liquides est empêchée, il est bon de se rappeller, d'après les transactions philosophiques, que presque tous les moyens employés pour vaincre cet état, ont été inutiles, & quelquefois nuisibles, ce que n'a que trop prouvé l'histoire du Médecin de Nottingham. Le mercure, les antispasmodiques sont l'unique ressource; ainsi, sans perdre de temps, sans avoir aucun égard aux inconvéniens prétendus de la salivation, on doit insister sur les frictions à très-grande dose, & les faire à très-peu de distance l'une de l'autre; si le malade pouvoit avaler des alimens solides, on lui donneroit en bols les calmans, les mercuriaux, le camphre, le musc, l'opium, même à doses assez fortes; les solides étant dans un état spasmodique, on a tout à espérer de leur action, & très-peu à se défier de l'affaissement de tout le systême fibreux.

On sent l'avantage qu'on retireroit des liquides; mais l'horreur des malades s'y oppose, ainsi les lavemens souvent répétés & à petite dose, afin que les malades puissent mieux les garder, sont de l'usage le plus utile; on peut s'en servir pour remplir différentes indications, & pour nourrir les malades.

On doit avoir soin d'éloigner tout ce qui peut irriter les hydrophobes, & leur occasionner des sensations vives; on ne commettra devant eux aucune indiscrétion sur leur état; on évitera avec soin de parler de tout ce qui pourroit leur rappeler la cause de leur mal; on les mettra dans un lieu obscur, dont l'air sera d'une température moyenne.

Telle est la conduite que l'on tiendra dans le commencement du troisième degré; mais lorsque les symptômes sont portés au dernier degré, que les humeurs viennent à tomber dans la dissolution putride, le médecin doit alors se ressouvenir du principe de Celse,

&

& recourir aux moyens même incertains ; on donnera les calmans à très-grande dose, les alkalis volatils, les bains. Celse veut qu'on jette le malade dans l'eau sans l'en avoir prévenu. Vanhelmont a vu guérir un hydrophobe par le bain de mer. Le Pilote lui assura que l'on pouvoit aussi guérir ceux qui étoient dans le dernier degré d'hydrophobie ; mais cette méthode si souvent infructueuse, même dans le premier degré de la rage, ne peut-elle pas être dangereuse ? N'a-t-on pas à craindre l'impression subite de l'eau froide sur un corps malade, & une distention subite des nerfs ? Nous préférerions la méthode de Celse ; il conseille de mettre le malade, au sortir de l'eau, dans un bain d'huile chaude : si on emploie les alkalis volatils, on aura soin d'éviter les bains froids.

Trop de faits ont prouvé l'efficacité du mercure, pour que l'on puisse la contester avec fondement. Il a quelquefois manqué son effet, ce qui pourroit diminuer la juste confiance qu'il mérite ; mais si l'on vient à y faire une attention sérieuse, on reconnoîtra que, s'il n'a pas réussi, c'est, ou parce qu'on ne l'a pas employé à une assez grande dose, ou parce qu'on l'a employé trop tard. Les objections que l'on pourroit faire, que l'action du mercure sur la bouche & sur la gorge, pourroient augmenter les contractions spasmodiques de ces parties, & l'horreur de l'eau, sont vaines, ridicules, & purement scholastiques. Corollaires.

Quoique la salivation soit la voie ordinaire par laquelle le mercure produise la crise de cette maladie, quelques hydrophobes ont été guéris sans ptyalisme ; mais dans ce cas, la morsure agissoit par d'autres voies. La plus propre, la plus convenable, est la salivation ; c'est la crise que tente la nature pour se débarrasser.

Nous avons jusqu'ici prouvé que le mercure étoit le vrai spécifique contre la rage communiquée ; nous tiendrons tout autre langage par rapport à l'hydrophobie spontanée : elle peut venir de tant de causes, que ce n'est que d'après leur examen que l'on peut statuer une méthode. La mélancolie, les maladies aiguës, les fièvres Moyens généraux de traitement dans l'hydrophobie spontanée.

putrides, malignes, peſtilentielles, la néphrétique, l'épilepſie, la commotion de cerveau, l'angine, des tumeurs de l'œſophage, l'inflammation de l'eſtomac, quelques eſpèces de poiſons, l'hyſtéricisme, ont ſouvent été accompagnés de ce ſymptôme. Dans tous ces cas il n'eſt pas poſſible de ſtatuer une méthode générale : c'eſt en traitant la maladie principale que l'on parviendra à guérir l'horreur de l'eau.

Poudre de M. LE JOYANT.

La poudre de M. le Joyant, Curé de N. D. de la Quinte, près le Mans, dont la recette a été publiée dans le *Journal de médecine*, tom. 6, fév. 1757, pag. 151 & ſuiv. & tom. 38, juillet, pag. 525, ne diffère du remède de Paulmier qu'en ce qu'il y a ajouté la reine des prés & les écailles d'huîtres calcinées.

F. Remède de M. FAGET contre la rage, tel qu'il a été envoyé au Miniſtère par M. Caſtenau. (*Voyez pag.* 49, n° 4).

PRENEZ, 1°. trois ou quatre tiges de bois de frêne, groſſes comme le doigt indicateur, ou, au défaut de tiges, trois ou quatre branches de la même groſſeur : enlevez-en l'écorce juſqu'au bois, prenez une poignée de cette écorce.

2°. Une poignée d'écorce de racines de roſier ſauvage qu'on trouve dans les haies & dans les bois : lavez les racines, pour en ôter toute la terre.

3°. Une poignée de tiges de rhue, avec leurs feuilles.

4°. Une poignée de tiges de ſauge, avec leurs feuilles *.

5°. Chacune de ces plantes doit être pilée ſéparément.

6°. On les mêle toutes enſemble, puis on les met

* Il faut que toutes ces plantes ſoient vertes, & que la racine de roſier ſoit bien lavée, avant de la dépouiller de ſon écorce, qui eſt la ſeule qu'on emploie, & qui eſt d'une couleur rougeâtre.

dans un vaſe de terre commune, dont l'entrée doit être large.

7°. Il faut jetter par-deſſus une pinte de bon vin blanc; on laiſſe infuſer deux fois vingt-quatre heures; on remue ſouvent la mixtion, en ſecouant le vaſe; puis on paſſe la liqueur en exprimant, & on la garde pour l'uſage.

8°. On met dans cette infuſion ſix à ſept gouſſes d'ail broyées, & du ſel marin * la quantité qui entreroit dans la moitié d'une coque d'œuf de poule; & au défaut de ce ſel, du ſel commun ce qu'il en entreroit dans la coque entière.

9°. Si l'on avoit des écailles d'huîtres, il ſeroit bon d'en mettre une moitié, après l'avoir calcinée & pulvériſée: cependant on peut s'en paſſer, cette poudre, quoiqu'utile, n'étant pas néceſſaire pour l'efficacité du remède.

La doſe eſt la bouteille ci-deſſus, en huit ou neuf matinées, à doſes égales, pour une perſonne de vingt ans & au-deſſus. Pour les enfans à la mamelle, une cuillerée ſuffit chaque matin, pendant neuf jours. On augmente ſuivant l'âge, obſervant toujours d'en continuer l'uſage pendant le même tems.

Pour les animaux, on double, on triple, on quadruple même la doſe, s'il le faut, ſelon leur grandeur, en augmentant proportionnellement la quantité des ingrédiens décrits ci-deſſus.

Il faut être à jeun pour prendre ce remède, & ne manger ni boire que deux heures après. Il faut le prendre dans ſon lit, reſter couvert, au moins pendant deux heures, & favoriſer la tranſpiration, ſi elle ſurvient.

Si ce remède devoit être pris par des ouvriers, pour les empêcher de perdre leur journée, on le leur donneroit quatre heures avant le jour, pourvu que la digeſtion de leur ſouper fût faite. Il ne faut aucun préparatif avant & pendant l'uſage de ce remède; mais lorſqu'on

---

* Il paroît que l'auteur entend par *ſel marin*, le ſel de gabelle; & par le *ſel commun*, le ſel de la fontaine de Salies.

en uſe, il faut ſe priver de fruits & de tout aliment ſalé.

Au bout de neuf à dix jours, on peut manger indifféremment de tout, ſi quelqu'autre raiſon ne s'y oppoſe.

Obſervations.

1°. Si la morſure a produit une plaie, il faut la faire ſaigner & la frotter fortement avec de l'eau & du ſel.

2°. Comme dans le moment de la morſure l'infuſion ne pourroit être faite, & qu'il pourroit arriver que la plaie ne ſaignât point, il faut, lorſque l'infuſion ſera faite, piquer la plaie avec un poinçon ou une lancette, la faire ſaigner & appliquer deſſus un peu de marc de l'infuſion, après l'avoir frottée avec de l'eau & du ſel.

3°. L'haleine de l'animal enragé eſt auſſi dangereuſe que la morſure : on doit donc, dans ce cas, prendre également le remède.

4°. Si l'on avoit tardé cinq ou ſix jours à le compoſer depuis la morſure, ou depuis qu'on auroit reçu l'haleine de l'animal, on le compoſeroit ſur le champ, & dès le lendemain on en feroit prendre une doſe, après avoir bien remué la bouteille, & avoir fait paſſer le mêlange à travers un linge.

5°. On ſe ſert d'un cor, ou d'un entonnoir pour le faire prendre aux animaux, obſervant de n'en pas perdre, de le leur donner à jeun, & de ne leur faire rien prendre que deux heures après.

L'efficacité de ce remède eſt atteſtée par M. Caſtenau, curé de Baigts en Béarn, par les curés & jurats de la paroiſſe de Lanneplaa; par M. de Louſtau, chevalier de S. Louis; par les curés & jurats des paroiſſes de S. Martin de Bonnut, d'Oſſages, de Biron, de Ramous & Puyor, de Sainte Suzanne, de Caſtetarbe; par les curé, maire & échevins du lieu de Gurs; par les curé, maire, lieutenant de maire & aſſeſſeur de Monteſtrucq; par les curé & jurats d'Ozeux; par les jurats royaux de la paroiſſe de Baigts; par les jurats de la paroiſſe de S. Gi-

rons ; par les curés & officiers de la communauté de Béreux ; par les officiers municipaux de la ville d'Orthes, & par les maire & jurats de Sellies. Toutes ces atteſtations ſont étayées de guériſons authentiques.

G. Manière de préparer le remède conſeillé par M. Duhamel du Monceau, *voyez pag.* 49, *n*° 5.

Prenez de rhue, d'abſynthe, de ſauge, de chaque une petite poignée ; le double de marguerites ſauvages, une groſſe gouſſe d'ail, ou deux petites : hachez le tout bien menu, pilez-le dans un mortier, avec le double de ce qu'il faut de ſel pour ſaler un bouillon, verſez deſſus un bon verre de vin blanc. Si le cas eſt preſſant, exprimez-le pour en faire boire au malade ; ſi on a le temps, on laiſſe infuſer du ſoir au matin. Paſſez le tout à travers un linge, & faites boire un verre de cette liqueur au malade, le matin à jeun. Il faut qu'il faſſe de l'exercice, ou qu'il ſe tienne chaudement dans le lit, pour faciliter la tranſpiration que ce remède a coutume de procurer. Deux heures après on peut prendre un bouillon, puis vivre à l'ordinaire. Quand la morſure eſt aux extrêmités & qu'elle n'eſt pas conſidérable, il ſuffit de prendre ce remède trois ou quatre jours ; mais ſi elle eſt conſidérable, ou ſi elle eſt à la tête, il faut en prendre tous les matins pendant neuf à dix jours au moins. Pour ce qui eſt des chiens mordus, on leur donne le remède à moindre doſe qu'aux hommes, & on les enferme dans un lieu propre. Ordinairement ils ont des tranchées, & quelquefois ils vomiſſent : quand cela arrive, il faut leur en faire avaler de nouveau une petite doſe ; deux heures après, on fera bien de leur donner à boire du lait, & on répétera plus ou moins ce remède, ſuivant la grandeur de la plaie.

M. Duhamel obſerve que lorſqu'on a été mordu d'un animal attaqué de la rage, il faut faire ſaigner la plaie

le plus qu'il eſt poſſible ; & pour cela il faut la ſcarifier, appliquer deſſus une ventouſe, ou ſucer le ſang avec une ſeringue à injection, dont le tube ſe termine par un évaſement, comme l'embouchure d'une trompe (en appliquant le pavillon ſur la morſure & en tirant le piſton, on aſpirera le ſang) : enſuite on appliquera ſur la plaie de l'ail, de la rhue & du ſel, qui auront été pilés dans un mortier, & qu'on arroſera d'un peu de vin blanc. Il faut empêcher la plaie de ſe cicatriſer promptement.

La confiance de M. Duhamel pour ce remède, eſt prouvée par deux obſervations concluantes. *Journ. de médecine*, tom. 37, mars 1772, pag. 227 & ſuivantes.

H. Uſage des SCARABÉS, *voyez pag.* 50, n° 4.

Il y a long-temps que les ſcarabés ſont connus pour la guériſon de la rage. Voici ce qu'on lit dans le *Theſaurus pharmaceuticus Galeno-chymicus* d'Arnold Weickard, imprimé à Francfort en 1626, *in-fol.* & depuis en 1670, *in-4°.*

Longa experientiâ comprobatum eſt hoc : ℞. Scarabeos vulgares, abſciſſis eorum capitibus ſuffocantur in melle deſpumato ; relinquantur per aliquot ſeptimanas in ſole. De his itâ conditis, numero iiij contundantur ; adde aquæ anagallidis, verbenæ ana ℥ iiij ; diſſolve & exprime per linteum. Colatum protinùs ab initio ad bibendum datur calidè.

On lit ce qui ſuit, tom. 2, pag. 703 de la traduction de la *Noſologie* de Sauvages ; *Paris*, 3 vol. *in*-8°. 1771. « En Hongrie, on conſeille de faire prendre un ſcrupule » de ſcarabé de mai, pour exciter l'hématurie, que » l'on dit être ſalutaire dans cette maladie (la rage) ». Le ſcarabé de mai eſt le *Meloë proſcarabæus* de Linnæus. *Et en note* : « Cet inſecte, connu ſous le nom » d'*eſcarbot*, *ſcarabé onctueux*, *proſcarabé*, eſt le plus » grand de tous les eſcarbots ; il eſt noir & molaſſe, » gros comme le doigt, & long d'un pouce, ou d'un » pouce & demi. Il ſuinte de toutes les jointures de ſes

» jambes une humeur graſſe qui n'a point de mauvaiſe » odeur. On la dit bonne, comme topique, pour les » plaies : elle entre dans les emplâtres contre les char- » bons peſtilentiels. L'épithète d'*onctueux* a été donnée » à cet inſecte à cauſe de la matiére graſſe dont il eſt » toujours enduit ».

L'année dernière (1777) S. M. le Roi de Pruſſe a fait l'acquiſition d'un remède contre la morſure des chiens enragés. Ce remède étoit poſſédé par un payſan de la Siléſie, auquel il avoit été donné par une famille noble, pour le débiter à ſon profit. Nous allons donner l'extrait du détail fait à ce ſujet dans la *Gazette littéraire de Berlin*, feuille DCCIV, du lundi 22 ſeptembre 1777.

« Dès que S. M. le Roi de Pruſſe eut appris, d'après » le rapport de perſonnes dignes de la plus grande con- » fiance, que ce remède qui avoit été emyloyé très- » ſouvent en Siléſie, n'avoit jamais manqué de pro- » duire ſon effet, lorſque les perſonnes mordues en » avoient fait uſage ſuivant la méthode preſcrite ; Elle » ordonna à ſon collège de médecine d'envoyer quel- » qu'un ſur les lieux, pour prendre connoiſſance des » faits, & lui rendre compte de la nature & du réſultat » des recherches qui auroient été faites. Les preuves » qu'on a eues à ce ſujet ayant été jugées ſuffiſantes, » S. M. récompenſa le poſſeſſeur du remède, afin qu'il » en donnât connoiſſance à un de ſes chirurgiens-pen- » ſionnaires, envoyé par le collège ſupérieur de mé- » decine. Non content du détail que lui fit le payſan, le » chirurgien-penſionnaire ſe tranſporta avec lui dans la » campagne, pour s'aſſurer poſitivement de la nature du » ver qui fait la principale partie de ce remède. On le » nomme en Pruſſe *May Wurm* (ver de mai).

« L'inſecte que l'on appelle en Pruſſe *Ver de mai*, eſt » le même que Linné range dans la claſſe des *coléop- » tères* ſous le nom de *meloë*. Il y a deux ſortes d'inſec- » tes appellés vers de mai : la première eſpèce eſt ap- » pellée *meloë proſcarabæus* par Linné ; la ſeconde » eſpece eſt le *meloë maïalis* du même auteur. La ſe- » conde eſpece diffère de la première en ce qu'elle eſt

» plus petite, qu'en dessous elle a des espèces d'an» neaux rouges sur le corps, que l'odeur qui sort de » l'insecte lorsqu'on l'écrase, & que la liqueur grais» seuse qui est à toutes ses jointures, n'est pas agréable ». Cet insecte a été décrit par M. Geoffroy, tome premier, pag. 377 de son ouvrage sur les insectes : il le nomme en françois *proscarabé* *. Il paroît dans notre pays dès les premiers jours d'avril, & quelquefois sur la fin de mars, suivant que la saison est plus ou moins tempérée. Il est probable que la petite espèce n'est qu'une variété de la première. M. Mauduyt a trouvé ces deux variétés accouplées ensemble ; mais la petite est assez rare. « Ces animaux se tiennent communément » auprès des guérets, des prairies, des terres en repos, » & sur les côteaux exposés au soleil. On doit les ra» masser dans le mois de mai par un temps sec & chaud, » par exemple, avant les orages. Comme la matière » onctueuse dont nous avons parlé, qui est adhérente à » toutes les jointures de cet insecte, est non-seulement » nécessaire, mais encore d'une nécessité absolue pour » la confection du remède, il faut, pour qu'elle ne se » perde pas, prendre ces animaux avec une petite » pince, & non avec les doigts, auxquels cette ma» tière s'attacheroit, ayant le soin de ne pas les blesser. » On les met dans un pot de terre, ou dans un vase de » verre : de retour chez soi, on les tire du vase avec la » même précaution, & on leur coupe la tête avec des » ciseaux au-dessus d'un verre rempli de miel pur : on » jette la tête, & on met le corps dans le miel : on cou» vre bien le verre, & on le met dans un endroit tem» péré. Si quelque temps après, on s'apperçoit que le » miel se desséche un peu trop, on en met de frais par» dessus l'ancien, & l'on remet encore le verre dans un » endroit tempéré. Après avoir ainsi conservé ces insec-

* Voyez la figure du Meloë, planche VII, fig. 4 de l'*Histoire abrégée des insectes*, tom. premier ; & le numéro XLV de la *Gazette de santé*, année 1777.

» tes pendant deux ou trois ans, on peut s'en ſervir avec
» ſuccès ſelon la méthode qui ſera indiquée ci-après.
» Lorſque l'on coupe la tête de ces inſectes au-deſſus du
» verre plein de miel, il faut non-ſeulement prendre bien
» garde de rien perdre de la matière qui en découle,
» mais auſſi que cette matière tombe ſur le champ dans
» le miel, parce que c'eſt-là l'objet principal du remède.
» La proportion à obſerver, lorſqu'on veut faire cette
» infuſion, eſt de prendre deux cen de ces inſectes noirs,
» ou cent ſoixante-quinze de ceux qui ſont comme dorés;
» & cette quantité ſuffit pour une quarte de miel, me-
» ſure de Berlin.

Compoſition du Remède.

» On prend 1°. vingt-quatre de ces inſectes qui ont
» ainſi ſéjourné dans le miel, avec le miel qui les enve-
» loppe; 2°. de la thériaque, deux onces; 3°. de bois d'é-
» béne, deux gros; 4°. de racine de ſerpentaire de Vir-
» ginie, un gros; 5°. de limaille de plomb, un gros;
» 6°. d'excreſcence ſpongieuſe qui croît ſur le frêne,
» vingt-grains; 7°. un peu de miel dans lequel les inſec-
» tes ont ſéjourné. (Si l'on n'a point de thériaque, on
» y ſupplée avec autant de miel de ſureau). Lorſqu'on a
» tiré les inſectes du miel, on les met en tas ſur une
» aſſiette, & on les broie le plus menu qu'il eſt poſſible:
» on ajoute alors tous les ingrédiens ci-deſſus décrits,
» en commençant par la thériaque, puis les autres re-
» mèdes en poudre paſſée au tamis, & finiſſant par le
» miel dans lequel les inſectes auront ſéjourné. On mêle
» enſuite exactement le tout, obſervant que la maſſe ait
» la conſiſtance d'un électuaire, & y ajoutant du miel
» dans lequel les animaux auront ſéjourné, ſi elle
» étoit trop épaiſſe. On met cette compoſition dans un
» vaiſſeau de verre ou de terre, bien bouché, & on le
» place dans un endroit tempéré. Comme cette maſſe ſe
» moiſit facilement, & qu'alors elle perd ſa vertu & ſon
» efficacité, il faut avoir ſoin de n'en préparer qu'une
» petite quantité à la fois.

DOSES DE CE REMÉDE.

1°. Pour les perſonnes mordues, ſelon l'âge & le ſexe des malades.

	Garçons & hommes dragmes.	grains.	*Filles & femmes.* dragmes.	grains.
à 1 & 2 ans,		24		20
3, 4 & 5,		30		26
6 juſquà 10,		40		30
12, 15 & 20,	1			50
25,	1	30	1	15
30 juſqu'à 80.	2		1	30

« Si un enfant à la mammelle vient à être mordu, il » faut que la nourrice faſſe uſage de ce remède dans la » proportion preſcrite ci-deſſus, ſuivant ſon âge.

2°. Pour les animaux mordus, ſelon leur groſſeur & leur eſpèce.

	encore jeunes. dragm.	grains.	*à demi-croiſſance.* dragm.	grains.	*ayant toute leur croiſſance* dragm.	grains.
Chiens;	1	10	1	30	2	
Moutons, Chèvres;		50	1	..	1	50
Veaux, Cochons de lait & Poulains de quelques ſemaines;	1					
Cochons;			1	50	2	30
Chevaux, Bœufs & Vaches;	1		1	45	3	30
Volatils;				35	1	

« Lorſqu'une perſonne qui a été mordue par un chien » enragé, prend une portion de ce remède préparé de » la manière ſuſdite, il faut qu'elle s'interdiſe abſolu- » ment le manger pendant vingt-quatre heures, & la » boiſſon pendant douze. Les douze heures révolues, ſi » la ſoif eſt forte, on peut faire prendre au malade une » infuſion théiforme de fleurs de ſureau, & à ſon défaut » du thé ordinaire. Pendant tout le tems de la cure, il » faut que le malade obſerve avec ſoin de ne pas s'expo- » ſer à l'air; mais au contraire il faut ſeconder & atten- » dre la tranſpiration dans une chambre tempérée. Il » faut auſſi que le malade paſſe les douze premières » heures dans le lit, où il ſera tenu chaudement; enſuite » il pourra reſter dans la chambre. Les vingt-quatre » heures expirées, il faut changer de chemiſe & en » mettre une chaude. On doit laver auſſi-tôt le linge » ſale, comme chemiſes, taies d'oreiller, draps de lit, » &c. dont le malade s'eſt ſervi, & les faire bien ſécher » à l'air: il vaut encore mieux brûler la chemiſe que le » malade portoit pendant ſa première tranſpiration. Si la » cure ſe fait en hyver, il faut que la chambre dans la- » quelle eſt le malade, ſoit maintenue dans une chaleur » égale & tempérée. Si la morſure a fait plaie, il faut la » laver avec du vinaigre de vin ſeulement, ou avec du » vinaigre de bière, en y mettant un peu de ſel. Au » défaut de ces deux eſpèces de vinaigre, on ſe ſert » d'eau ſalée, enſuite on applique ſur la plaie un em- » plâtre de baſilicum, ou du beurre frais bien ſalé, & » on l'enveloppe chaudement. Il faut auſſi ſouvent étuver » la plaie avec de l'huile de ſcorpions, ou de l'huile des » mêmes inſectes qui ſont le principal ingrédient du » remède. Cette huile eſt de l'huile ordinaire, dans la- » quelle on les a fait long-temps infuſer. Il n'y a point » d'inconvénient que la plaie reſte long-temps ouverte: » elle ſe nettoie & ſe purifie d'autant mieux, & enſuite » elle ſe referme d'elle-même. Enfin, pendant tout le » traitement, le malade doit faire attention à ne pas » s'échauffer, ſoit par les tranſports de l'amour, ſoit par » les mouvemens trop violens de l'eſprit; il doit auſſi ſe

» priver des boiſſons fortes & échauffantes, telles que » le vin, l'eau-de-vie, la bière forte, &c.

» Si un ou plusieurs animaux ont été mordus par un » chien enragé, il faut les mettre tous enſemble dans » une écurie à part, & qui n'ait aucune communication » avec les autres ; & ne plus leur laiſſer prendre l'air, » dès qu'ils ont fait uſage de ce remède, juſqu'à ce que » la cure qui dure ſouvent de vingt-quatre à quarante-» huit heures, & quelquefois encore davantage, ſoit » entièrement finie. Lorſqu'on fait enſuite ſortir ces » animaux de l'écurie, & qu'on les fait paſſer dans une » autre, il faut que celle où ont été les animaux mala-» des, ſoit bien nettoyée, ſans quoi cet endroit ſeroit » également dangereux, & pour les hommes & pour les » animaux. Il faut auſſi, pendant les premières vingt-» quatre heures de la cure, ne rien donner à manger » aux animaux malades, ni à boire pendant les douze » premières. Si la morſure a fait plaie, il faut obſerver » dans le panſement des animaux tout ce qui a été dit » ci-deſſus à l'égard du panſement des hommes qui ſont » dans le même cas. On doit laver la plaie avec la plus » grande attention, & prendre bien garde qu'il n'y » tombe de la bave, ou ſalive de l'animal mordu : » car ſi cette ſalive ſéjournoit dans la plaie, elle ſe mê-» leroit infailliblement avec le ſang, & occaſionneroit » la rage par la ſuite. Il faut que chacune des perſon-» nes qui approchent d'un malade de cette eſpece, ou » qui ont affaire avec lui, ainſi que celles qui ſont » obligées d'être auprès des animaux mordus, & qui » leur font prendre ce remède, en faſſent elles-mêmes » uſage, & en prennent une doſe, ſuivant la propor-» tion preſcrite dans la table; car il peut arriver facile-» ment que l'haleine, ou la ſalive de la perſonne mor-» due, auſſi bien que de l'animal, reproduiſent égale-» ment cette maladie; & il y auroit les ſuites les plus » affreuſes à craindre pour les perſonnes, qui ayant » approchés de tels malades, auroient négligé de faire » uſage du même remède. Il eſt également néceſſaire » d'obſerver que, lorſque la morſure n'a point fait de

» plaie, mais seulement une contusion, soit aux hom-
» mes, soit aux animaux, on peut simplement, ainsi
» qu'il a été dit plus haut, y appliquer l'emplâtre susdite,
» & envelopper chaudement la partie malade ; ou, si la
» contusion fait beaucoup de mal, on peut y appliquer
» pendant la nuit une emplâtre de cantharides ; & s'il se
» forme une vessie, il faut l'ouvrir & panser comme
» ci-dessus ».

On trouve aussi la description de l'insecte qui fait la principale base du remède acheté par le roi de Prusse, dans la suite de la *Matière médicale* de M. Geoffroy, sous le nom de *proscarabé*, *d'escarbot* ou de *scarabé onctueux.*

Suivant Glauber, la liqueur onctueuse, âcre & odorante que cet insecte répand, quand on le manie, guérit les maladies chroniques, & préserve de la néphrétique & de la goutte : elle excite le plus souvent une sécrétion abondante d'urine ; elle agit aussi quelquefois par le vomissement & les selles. Sa nature approche beaucoup de la causticité & de l'acrimonie des cantharides, & on ne doit l'ordonner que par gouttes en commençant. Quant à l'insecte même, après l'avoir fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud, on le réduit en poudre, comme les autres escarbots, & l'on s'en sert pour les mêmes usages.

Wierus recommande cette poudre contre le morsure des chiens enragés, & dans la goutte vague & irrégulière. Le docteur Roësler rapporte que deux enfans ayant été mordus d'un chien enragé, furent guéris après avoir pris deux escarbots dont on avoit ôté la tête *. Il est vrai que ces enfans en furent très-incommodés ; ils pissèrent le sang, mais ils guérirent ; & si cette guérison prouve d'un côté l'efficacité du remède, elle fait voir de l'autre combien il est actif, & avec quelle précaution il faut l'administrer. On regarde la liqueur onctueuse comme

* *Ephémérides d'Allemagne*, déc. 1, ann. 3, pag. 302.

un bon topique pour les plaies: elle entre dans les emplâtres contre les bubons & les charbons pestilentiels; on la mêle aussi avec quelques antidotes. L'huile par infusion passe pour être très-bonne contre la piquure du scorpion.

Cette même observation du docteur Christophe Roësler, premier médecin de Jeau Christian, prince de Bregentz, est rapportée dans le tome 3 de la *Collection académique*, pag. 201, avec la note suivante:

« Madame de Strange donna deux vers de mai (espèce d'escarbot) dont elle avoit separé la tête, à deux enfans qui avoient été mordus par un chien enragé. Ils se trouvèrent d'abord si mal de ce remède, qu'on les crut prêts à expirer; mais après un pissement de sang qui leur survint, ils furent parfaitement rétablis dans l'espace de quelques heures. Madame de Donnigue, sa fille, donna ce remède à une servante qui avoit aussi été mordue par deux chiens, & qui avoit reçu plusieurs blessures; elle s'en trouva aussi très-bien ».

Au rapport de Sennert, *Prax. med. lib.* 2, ce remède est en usage parmi les gens de la campagne, qui emploient indifféremment pour la rage les scarabés & les cantharides; & cet auteur prétend que, selon Avicenne, il faut en ce cas exciter la sécrétion de l'urine jusqu'au pissement de sang. Avicenne en effet (liv. 4, fen. 6) recommande, pour la rage, des trochisques où entrent les cantharides; & il ajoute que, quand le malade aura pissé le sang, il sera guéri de l'hydrophobie.

Le docteur Erhmann regarde les hannetons comme le spécifique de la rage. Il tenoit ce secret d'une dame noble, qui avoit éprouvé très-souvent l'efficacité de ce remède sur plusieurs malheureux, auxquels elle le donnoit charitablement. Voici la recette qu'il prescrit, *Ephémérides d'Allemagne*, vol. 6, ann. 1742, observ. 92, pag. 325.

» Prenez cinq hannetons pour un adulte, & trois pour un enfant; étouffez-les dans du miel, ôtez leur ensuite la tête, & pilez le reste pour le faire prendre au malade dans une cuillerée de miel, le matin à jeun,

pendant ſept jours de ſuite, en donnant la première doſe ſur le champ après la morſure. Voyez *Gazette littér. de Berlin*, Feuille DCCV, du lundi 29 ſeptembre 1777 ».

Suivant une lettre du ſecrétaire du roi de Pruſſe, adreſſée à M. d'Alembert, un homme mordu par un chat enragé, a été guéri, en prenant le remede dont on a parlé.

Cet illuſtre Académicien a bien voulu écrire à Sa Majeſté Pruſſienne, pour avoir quelques informations au ſujet de ce nouveau remède ; & il a remis à MM. Geoffroy & Mauduyt un bocal qui contenoit les proſcarabés, ou vers de mai, confits dans le miel. Ces deux habiles Naturaliſtes ont reconnu que les vers de mai étoient nos proſcarabés, qui paroiſſent en France dès le commencement d'avril. Voyez au ſujet des ſcarabés de mai l'ouvrage de M. Aſti, paragraphe 27, not. 15.

I. Compoſition & uſage de la Poudre de Tunquin, *Voy. pag.* 52.

La poudre de Tunquin eſt faite avec ſeize grains de muſc, vingt grains de cinnabre artificiel, & autant de cinnabre naturel. On mêle le tout enſemble, & on le fait prendre, ſoit dans un verre d'eau-de-vie de riz, ſoit en forme d'opiate, incorporé avec du miel, ou un ſirop quelconque. On prétend qu'au bout de deux ou trois heures, le malade éprouve un ſommeil tranquille & une tranſpiration abondante. On répète le remède s'il ne réuſſit pas la première fois. Voyez *Tranſact. philoſoph.* n° 474, vol. 43, pag. 226 ; Van-Swieten ; Philip. Frid. Gmelin, *Diſſertat. de antidoto novo adversùs affectus morsûs rabidi canis*, Tubing. 1750. Chriſtoph Nugent, Virtues of cinnabar and musk againſt the bite of a mad dog, &c. by Joſeph Dalby Surgeon, &c.

Le bol recommandé par M. le docteur Hillary, eſt peu différent du remède de Tunquin. Voici comment ce médecin s'explique ſur la rage, dans ſon *Traité des*

maladies qui arrivent aux habitans des îles américaines.

« L'hydrophobie, maladie ainsi nommée à cause du symptôme inséparable qui l'accompagne, savoir l'horreur de l'eau & de toutes les matières liquides, doit presque toujours son origine, où à la morsure d'un animal enragé, ou à sa salive reçue dans le sang. A l'ouverture du cadavre de ceux qui meurent de cette maladie, on trouve ordinairement les muscles qui servent à la déglutition enflammés; l'estomac contient une matière visqueuse, qui ressemble à de la colle forte; la vésicule du fiel est remplie d'une bile noire; le péricarde est desséché, les poumons, ainsi que le cœur, sont surchargés d'une grande quantité de sang presque sec; les artères sont pleines & les veines presque vuides; le peu de sang qu'elles contiennent, ne se coagule pas; les muscles, les viscères & la moëlle alongée sont plus desséchés que de coutume.

Dans la guérison de cette maladie, on doit, s'il est possible, emporter la partie blessée, sinon on appliquera des ventouses; on cautérisera la plaie avec un bouton de fer rougi au feu, on la lavera tous les jours avec l'eau salée & le vinaigre; on appliquera des escarrhotiques, pour empêcher la trop prompte guérison, & à l'heure du sommeil on donnera le bol suivant.

Moschi orientalis gr. 16; cinn. nat. lævig. ℨ ß; pillul. sapon. gr. 8; camphoræ gr. 6; balf. peruv. q. s. misce s. a. f. Bolus. La tisane sera une infusion de racines de valériane sauvage, ou d'écorce de sassafras. Le jour suivant, on doit administrer un purgatif antiphlogistique, baigner le malade, soit dans la mer, soit dans un bain froid, & le faire rester quelque temps sous l'eau. On répétera les bains & le bol pendant cinq à six jours, & trois fois à la pleine & à la nouvelle lune, parce que les symptômes s'annoncent ordinairement en ce tems. Il y a tout lieu de croire que cette méthode prophylactique est la plus sûre; parce que de dix malades mordus par un chien enragé, sept, traités de cette manière, ont été parfaitement guéris, tandis que les trois autres qu'on

avoit

avoit négligés ſont morts hydrophobes, l'un au bout d'un mois, & les deux autres au bout de trois.

Lorſque les ſymptômes de la rage commencent à paroître, il faut recourir aux ſaignées répétées, à l'opium & au muſc, pour arrêter les ſpaſmes convulſifs qui affectent les muſcles qui ſervent à la déglutition : il faut auſſi employer les bains froids & les ſudorifiques ».

M. le docteur Hillary a fait ſaigner *ad deliquium animi* une femme qui eut tous les ſymptômes d'une hydrophobie complète pendant trente heures : il la fit auſſi plonger trois fois dans un bain d'eau froide, & chaque fois on la tint ſubmergée pendant quelque temps; enſuite il fit donner le bol ſuivant. ℞ *Theriac. Androm*, ʒß ; *pilul. ſapon. ſalis ſuccini volat. ana* ℈ß ; *camphoræ gr.* 8 ; *olei menthæ gutt. un. ſirupi è meconio ſ. q. f. Bolus.* Trois heures après, cette femme prit une infuſion de valériane & d'écorce de ſaſſafras nitrée : le bol fut répété trois fois dans l'eſpace de deux jours, & l'infuſion de trois en trois heures. Le troiſième jour on lui adminiſtra une purgation antiphlogiſtique, & le bol le ſoir de la purgation ; cette femme fut parfaitement guérie.

Obſervations communiquées par M. Raymond, médecin de Marſeille, membre de la Société royale de médecine, ſur la néceſſité du cautère actuel. Voyez pag. 59, not. 4.

Boyer, garçon de 25 ans, d'une habitude de corps replete & cachectique, fut mordu d'un chien enragé au bas de la jambe, le 19 juillet 1765. La plaie, demi-circulaire à cette partie, reſſembloit à une égratignure ſanglante. Ses jambes étoient gorgées depuis long-temps ; il avoit même deux ulcères à l'autre jambe, à la ſuite d'un coup. Appellé quelques heures après la morſure, j'ordonnai d'appliquer ſur la plaie un fer rougi au feu. Immédiatement après, je fis faire aux environs de la plaie des frictions avec l'onguent mercuriel : on panſa

Première Obſervation.

tous les jours avec ce même onguent. Le cinq, l'eſcarre tomba, on continua néanmoins le même panſement juſqu'à parfaite cicatrice. Le deux, j'avois donné un bol fait avec quatre grains de turbith minéral & autant de camphre, il excita des vomiſſemens copieux & des déjections. La ſalivation parut le trois; ce jour on fit une friction mercurielle au pié de la jambe mordue, & dans l'eſpace d'un mois on en fit cinq autres aux jambes: pendant le même temps le bleſſé prit cinq fois le bol mentionné: une douce ſalivation ſe ſoutint juſqu'au quarante. Le trois, j'ai donné la poudre de Cobb, elle a cauſé un grand vomiſſement; réitérée ſept ou huit fois dans le même eſpace d'un mois, elle a produit le plus ſouvent le même effet. Dans les ſept ou huit premiers jours, je lui fis prendre le matin, de deux jours l'un, un gros de mouron fraîchement cueilli & pulvériſé. Le quarante-un, le bol avec le turbith. Le lendemain & pendant quelques jours de ſuite, il va ſe baigner à la mer. Il eſt cependant toujours dans la crainte d'être atteint de la rage, & eſt d'un naturel mélancholique. Le quarante-ſixieme il part pour Tourves ſa patrie, à neuf lieues de Marſeille. Le ſoixante-quatorzieme jour il reſſent une gêne au goſier & bientôt une difficulté d'avaler l'eau, le ſoir il lui eſt impoſſible d'en venir à bout; il ſe plaint d'une certaine conſtriction de l'œſophage & de difficulté de reſpirer; depuis quelques jours il s'apperçoit d'un mal-être. Le lendemain, jour où il faiſoit très-chaud, il ſe met en chemin pour Marſeille. Durant le voyage il ne lui eſt pas poſſible de boire, malgré la ſoif qui le dévore; il frémit en traverſant la rivière. Il parle ſans ceſſe & avec rapidité ſur des ſujets ordinaires; il exprime de vifs ſentimens de tendreſſe à ſon frere qui étoit préſent, ce qu'il répéte fréquemment & avec vîteſſe; il ſe plaint d'une chaleur brûlante qu'il ne peut éteindre par la boiſſon; car quand on lui préſente à boire, il prend bien le verre, mais en l'approchant de ſa bouche il en eſt tout étonné & effrayé; ſon inſpiration ſublime reſte ſuſpendue au point d'étouffer; il avale une petite pilule de laudanum, mais il lui eſt impoſſible de recommencer. Je le fais ſaigner

deux fois du bras & autant du pied. Pendant cette dernière opération, il tenoit sa jambe dans l'eau chaude & la regardoit sans émotion ; il se tourmente sans cesse dans le lit, se tournant & retournant de tous cotés & avec une préstesse singulière : souvent il se leve en jettant des cris de fureur, en poussant des hurlemens affreux ; il avertit cependant les assistans, les engageant à n'avoir pas de peur ; il leur témoigne la plus vive amitié, remercie Dieu de ce que dans son malheur il n'a point envie de mordre. Ses paroles sont toujours proférées avec une extrême rapidité ; s'il prie quelqu'un de lui couvrir les pieds, de lui remettre le bonnet sur la tête, c'est avec une vivacité turbulente, & comme s'il étoit excessivement pressé. De temps en temps il vomit, avec les efforts les plus grands & les plus prestes, une humeur glaireuse qui le fait frémir. A la fin il bave ; & vers les cinq heures du matin, du soixante-seizième jour, il expire suffoqué, étranglé, sa bouche couverte de bave & le visage bouffi. Il ne perd connoissance qu'un demi-quart-d'heure avant la mort. Durant cette horrible scène le pouls étoit resté calme.

La dame Vendiere, femme de 44 à 45 ans, d'un tempérament chaud, fut mordue par le même chien & le même jour que Boyer à la partie supérieure du dos du pied, à travers un bas de coton qui fut déchiré. La plaie étoit de la longueur d'un pouce & de la profondeur de deux à trois lignes, elle saigna beaucoup. J'y appliquai, deux ou trois heures après la morsure, un charbon ardent ; mais comme il s'éteignit dans l'opération, le chirurgien la brûla peu après avec un fer rougi au feu ; la blessée fut traitée comme Boyer, excepté qu'elle ne prit qu'une fois le turbith minéral, parce qu'elle étoit enceinte de trois mois. Ce remède fut compensé par quatorze frictions mercurielles, que l'on fit depuis les pieds jusqu'au fesses, dans l'intervalle d'un mois : elle saliva plus copieusement & autant de temps que l'autre blessé. La poudre de Cobb, & celle de mouron la faisoit quelquefois suer. Elle eut toujours l'esprit gai. Elle est accouchée à terme d'un enfant sain & bien portant, & à

II. Observation.

continué depuis de jouir d'une bonne ſanté.

III. Obſervation. Un chirurgien du territoire de cette ville traita une fille âgée d'environ douze ans, & mordue par un chien enragé, par les frictions mercurielles dont il lui couvrit le corps, ſuivant la méthode uſitée dans les maladies vénériennes. Il ne brûla point la plaie. Le cinquante-cinquième jour de la morſure, cette fille tomba dans l'hydrophobie & mourut.

Ces exemples paroiſſent démontrer qu'il n'y a juſqu'ici d'autre ſpécifique prophylactique contre la rage ou contre l'hydrophobie cauſée par la morſure d'un chien enragé, que l'uſtion de la plaie. Voyez auſſi les *Obſervations de M. Hunauld* (*Pierre*), pag. 168 & ſuiv. des Entretiens ſur la Rage.

Notice de différens Remèdes propoſés pour guérir la rage.

Remède pour la rage, envoyé à la Société royale de médecine par M. Le Provoſt, Lieutenant de la Louveterie du Roi des Généralités de Caen & d'Alençon.

Prenez du ſel gris, la quantité qu'il peut en tenir dans l'écale d'une groſſe noix ; de rhue une poignée ; de paquerettes avec les racines, une forte poignée ; d'écaille d'huîtres calcinées, plein la moitié d'un œuf, ou environ ; de la ſeconde écorce de racine d'églantier, gros comme une noix.

Pilez le tout, & faites-en neuf bols ; on en prendra un tous les matins à jeun, après l'avoir fait tremper dans un verre de vin blanc, ou de poiré : on paſſe le tout dans un linge avant de le boire. On reſte ſans rien prendre pendant deux heures. Il faut éviter les légumes, les fruits, le laitage pendant le traitement, & ſe promener pendant une heure ou deux après avoir pris ce breuvage. On applique ſur la plaie, après l'avoir grattée juſqu'à

la faire ſaigner, la moitié d'une gouſſe d'ail avec du marc du remède décrit ci-deſſus, & on continue pendant neuf jours.

On ajoute que ce remède ſe donne à la même doſe à une perſonne qui auroit eu trois accès, & qu'il faut ſaigner au ſecond.

M. le Provoſt tient ce ſecret du ſieur François Briquet, de la paroiſſe de Pointel, élection de Falaiſe, généralité d'Alençon, qui a conſenti à ce qu'il fût publié; & dix perſonnes atteſtent avoir été guéries par ce remède.

Autre remède pour la rage, envoyé à la Société par M. Gautronneau, docteur-médecin de Montpellier, ancien médecin du Roi à Vézins près Chollet en Anjou.

Ce remède conſiſte à faire prendre un gros de ſel de ſeignette, & autant de cryſtal minéral dans un verre d'eau; & ſi le malade a horreur de l'eau, on lui donne un lavement dans lequel on fait fondre trois gros de chacun de ces ſels. On continue ainſi pendant trois jours, ayant ſoin de ne manger qu'une heure après. M. Gautronneau défend le laitage, & ordonne l'exercice après avoir pris ce médicament. Il aſſure qu'il l'a fait prendre avec ſuccès à une perſonne qui avoit déja eu deux accès de rage, il doubla la doſe, & la réitéra chaque jour. Il ajoute que trois cens perſonnes doivent la vie à ce remède ſimple.

Remède pour la morſure du chien enragé, communiqué à la Société par M. le Comte de Périgord.

Prenez des feuilles de rhue ſéparées de leurs tiges, & pilées, ſix onces; d'ail, de thériaque de Veniſe, ou de mithridate, & de rapures d'étain, de chaque quatre onces: faites bouillir le tout à un feu lent dans deux quartes (à peu près deux pintes de Paris) de forte bière, juſqu'à ce qu'il y ait une pinte (chopine de

Paris), consumée par l'ébullition.

Tenez cette décoction dans une bouteille bien bouchée, & donnez-en neuf cuillerées pour un homme ou une femme, à jeun, sept matins de suite. Le nombre de cuillerées qui peut être donné à un enfant, doit être proportionné à son âge & à sa force. On en donne six cuillerées pour un chien.

L'usage de ce remède doit être commencé avant qu'il se soit écoulé neuf jours depuis la morsure. Une partie des ingrédiens qui restent de la décoction, après qu'elle a été coulée, doit être appliquée sur la partie mordue.

N. B. Cette recette est tirée des registres de la paroisse de Gotthrop, dans le comté de Lincoln. Tous les habitans de ce lieu ayant été mordus par des chiens enragés, ceux qui prirent ce remède guérirent, les autres moururent de la rage.

Recette pour la rage, par M. de Rabodange.

Prenez une poignée de rhue, de trefle, de marguerite champêtre ou paquerette, de petite joubarbe ou trique-madame, de passerage, de petite sauge, une tête d'ail, cinq cloûs de gérofle, une poignée de sel commun. Pilez le tout, & mettez-le dans une pinte de vin blanc.

On commence par frotter la blessure avec du sel gris & du verd de poireau jusqu'à ce qu'elle saigne, & on applique par dessus le marc du breuvage.

On fait prendre au blessé pendant neuf jours & à jeun, un grand verre de la liqueur susdite, à laquelle on joint l'écaille d'huître calcinée & en poudre, si l'on veut traiter des chiens ou autres animaux mordus.

Autre recette envoyée à M. Lenoir, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, Membre de la Sociéte royale de médecine.

Prenez neuf têtes d'ail bien fournies, deux poignées de rhue, ajoutez-y une quantité suffisante de margue-

rites ou paquerettes, pour tirer du tout trois demi-ſeptiers de ſuc. Pilez toutes ces plantes, exprimez-en le ſuc, ajoutez une poignée de ſel, & deux cuillerées de poudre de racine de fragon ou houx frélon, bien ſéchée, & paſſée au tamis. On donne en neuf jours les trois demi-ſeptiers de ſuc. On diminue de moitié la doſe de la racine de fragon pour les enfans ; on recommande d'appliquer ſur la plaie le marc des plantes dont on a tiré le ſuc, de la panſer ainſi pendant neuf jours, & de l'entretenir ouverte pendant ce temps.

On lit ce qui ſuit, pag. 49 de l'Opérateur ingénu, petit ouvrage du ſieur de la Martiniere, Médecin & Opérateur ordinaire du Roi. Paris, *in*-12, 1668. Ce Médecin étoit couſin de S. François de Sales.

Secret de MM. de Canroſes, Gentilhommes de la lignée de S. Hubert, contre la maladie de la rage.

Quoique dans mon *Abrégé des Merveilles de la Nature*, &c. j'ai enſeigné divers remèdes pour diſſiper le venin de la rage, l'inhumanité que l'on exerce envers les perſonnes affligées de cette maladie, m'a incité de rechercher le parfait moyen pour en guérir.

Un Berger d'un village proche Rouen, appellé l'Etentot, ayant été mordu d'un chien enragé, au bout de ſix ſemaines ou deux mois, dans un accès de rage qui lui prit, ayant mordu ſa femme ſans ſujet, la plaie de ſon mari n'étant pas encore fermée, eſt ce qui la fit ſoupçonner que ſon mari étoit enragé. Cette crainte, non ſans raiſon, l'obligea de me venir trouver à Rouen où j'étois, pour me prier d'aller chez elle voir ſon mari, qu'elle croyoit être enragé. — Je m'y tranſporte, & l'ayant interrogé, il me raconta comme il avoit été mordu d'un chien à lui inconnu, qu'il ſoupçonnoit être un chien enragé ; que depuis quelques jours il reſſentoit des frémiſſemens monter de ſes pieds aux jambes, puis aux cuiſſes, puis aux épaules & par-tout le corps, & qu'enſuite il lui prenoit envie de mordre & même d'aboyer ; que depuis que ſa femme étoit ſortie, il avoit mordu deux fois une vache qui étoit dans ſon étable, & qu'il lui prenoit encore envie de

mordre. Ces incidens me justifièrent qu'il étoit enragé, & qu'il falloit y mettre promptement ordre ; plusieurs paysans étant-là présens, le lièrent par mon ordonnance.

Un Gentilhomme de mes amis, appellé M. de Canroses, de la lignée de S. Hubert, ... m'enquérant de lui, s'il avoit cette vertu de guérir de la rage, me dit que oui, mais non pas par l'attouchement, ainsi que plusieurs ignorans le croyoient, mais par un remède facile à faire, qu'ils gardent dans leur lignée sans le dire à d'autres, tant pour que la charité qu'ils en font soit plus à priser, que pour servir de remarque de l'antiquité de leur noblesse. Quelqu'obligation particulière qu'il m'avoit joint à l'importunité & prières que je lui fis, pour avoir ce secret, fit qu'il ne me le put celler ; me l'ayant déclaré, je le mis par écrit..... L'occasion de ce Berger se trouvant à propos pour en faire l'expérience, j'envoyai querir promptement à Rouen tout ce qu'il me falloit pour en faire la composition, laquelle est de la sorte.

Prenez ails, demi-poignée.
Racine de fragon, une poignée.
Feuilles & fleurs de marguerites, une poignée.
Feuilles de rhue, une poignée.

Pillerez le tout dans un mortier, mettant parmi un grand verre de vin blanc, puis ayant le tout passé par un linge fort, donnerez la coulature au malade, s'il ne la veut prendre d'amitié, vous lui donnerez par force avec une corne, tout ainsi que si on lui donnoit la question à la mode de Paris, lui serrant le nez avec les doigts pour lui faire ouvrir la bouche. Comme en se tourmentant il s'en peut perdre beaucoup, faut en faire une fois autant qu'il en faut, afin que le malade en puisse avaller un verre, puis le bien couvrir. Ensuite, pour que par la débilité la nature étant affoiblie, le malade puisse vomir plus facilement, après le vomitif, s'il n'est point trop atténué, faudra lui en faire prendre encore autant, puis l'ayant vomi encore derechef, lui en faire reprendre un troisième

verre, continuant la même choſe trois jours conſécutifs, & mettre le marc ſur la plaie, tant qu'elle ſoit guérie.

Quant à ceux qui ne ſont pas enragés, mais qui ont été mordus de créatures enragées, ils prendront pendant trois jours, le matin à jeun, un verre de cette même compoſition; mettront auſſi le marc ſur la plaie pour en attirer le venin. De cette façon j'ai guéri ce Berger, & préſervé ſa femme de la rage, & autres.

La Martiniere rapporte enſuite pluſieurs cures opérées par le même remède, ſur lui-même, ſur deux perſonnes, l'une demeurant à Pavilly, à quatre lieues de Rouen, que l'on vouloit faire périr par la ſaignée; l'autre demeurant à Anglegueville, à ſix lieues de Dieppe, que l'on vouloit étouffer, & ſur pluſieurs autres; enfin ſur une meute de chiens qui fut préſervée de la rage, à la réſerve de trois qui ne purent prendre cette compoſition.

Dans le même Chapitre notre Auteur prétend avoir préſervé de la rage pluſieurs perſonnes mordues par un loup enragé, en leur faiſant manger de la chair de ce loup, & en mettant de cette chair ſur leur plaie pendant vingt-quatre heures; puis faiſant panſer les plaies avec ſon *emplâtre angélique* ou *onguent Royal*, décrit page 29 du même ouvrage, il employa les mêmes remèdes ſur une vache; mais il ajoute que la compoſition précédente eſt préferable, puiſqu'il l'a employé avec ſuccès ſur des gens & bêtes enragées.

Autre remède communiqué par M. Saillant, *docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, & Aſſocié ordinaire de la Société royale de médecine.*

On commence par racler les plaies avec un inſtrument de fer, ou un couteau dont on ne ſe ſerve pas pour manger, puis on la lave & on l'étuve avec du vin & de l'eau un peu tiéde, dans leſquels on a fait diſſoudre une forte pincée de ſel; prenez enſuite de rhue, de ſauge, de marguerites ſauvages, ou paquerettes, de feuilles &

fleurs une pincée de chaque ou davantage, à proportion du nombre des plaies ou de leur grandeur. On peut prendre une plus grande quantité de marguerites que des autres plantes. Ajoutez à ces plantes cinq à six gousses d'ail de la grosseur d'une noisette, & une pincée de gros sel. Pilez le tout dans un mortier ; prenez une partie de ce marc, & faites-en une espece de cataplasme, que l'on appliquera sur les plaies, observant si elles étoient profondes de les arroser du suc contenu dans le marc. Versez ensuite sur le restant du marc un demi-verre de vin blanc, & à son défaut du vin clairet, mêlez le tout dans un mortier avec un pilon, passez à travers un linge, exprimez-en le jus, & faites-le boire au malade à jeun ; il peut ensuite se rincer la bouche avec de l'eau & du vin, pour ôter le mauvais goût de ce breuvage.

On continue ce traitement pendant neuf jours.

On emploie le même remède pour les bêtes, en proportionnant les doses à leurs forces & à leur âge, & en délayant le marc dans du lait au lieu de vin.

Ce remède a été donné à M. Saillant, par le nommé Raget, paysan de Montmagny près Saint-Denis. Cet homme très-pauvre & chargé de famille, n'a fait aucune difficulté de communiquer cette recette à M. Saillant, lorsqu'il a su que le gouvernement s'occupoit de la recherche des différens moyens vantés pour guérir la rage. Il paroît, ajoute M. Saillant, que ce remède est le même que celui d'un homme qui demeure à Viroflée, & qui prétend préserver de la rage ; du moins, une personne qui a été traitée successivement par le paysan de Montmagny, & par l'homme de Viroflée, assure que ces deux remèdes ne diffèrent en rien.

Plusieurs observations sont favorables à ce remède, & peuvent le faire mettre au nombre des préservatifs de la rage *.

* M. Landais, docteur-en médecine aux Essars, a mandé à la société, par une lettre du 27 Novembre 1778, qu'un gentilhomme de son canton qui venoit de mourir, étoit depuis long-tems possesseur du remède donné généreusement par le paysan de Montmagny ; qu'il avoit connoissance d'un grand nombre de

Autre remède envoyé le 27 Novembre 1778.

Choiſiſſez parmi les coquilles d'huîtres, celles qui ont un rebord noir; mettez-en la quantité que vous voudrez dans les cendres chaudes, couvrez-les de charbons ardens juſqu'à ce qu'elles ſoient calcinées, & qu'elles puiſſent s'écraſer facilement entre les doigts. On les pile dans un mortier de marbre, on les paſſe au tamis de ſoie, & on met la poudre qui en réſulte dans une bouteille bien bouchée. Lorſque l'on veut s'en ſervir, on en met deux gros dans trois œufs frais, dont on ôte les germes, on bat bien le tout, & on en fait une omelette avec de l'huile de noix, (*quelques perſonnes emploient l'huile d'olives au lieu de l'huile de noix*) que l'on fait manger au malade ſans pain, & obſervant de ne lui donner à manger & à boire que trois heures après. On réitère pendant dix ou douze jours, de deux jours l'un. Ce remède n'exige aucun régime, mais il ne faut pas en faire d'autres en même tems. On double la doſe pour les chiens; & pour les bêtes à corne, on leur donne à la fois la poudre de deux écailles d'huîtres.

Deux gros de la même poudre pris à jeun, dans un verre de vin blanc, guériſſent de la fièvre quarte.

Cette recette a déjà été publiée dans le Journal de Médecine, Mars 1757, p. 233; la ſeule différence eſt que l'on donne la poudre à la doſe de quatre gros, & que ſi le malade a déja éprouvé des accès, on dit qu'il faut réitérer le remède trois fois, de douze en douze heures. Lorſque le malade n'a point eſſuyé d'accès, on lui fait prendre la poudre dans un demi-ſeptier de vin blanc. Voyez un exemple d'une guériſon faite avec ce remède, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1753. Ce

perſonnes mordues par des chiens enragés, qui ayant pris ce remède auſſi-tôt après leur accident, avoient été préſervées de la rage; mais qu'il ne connoiſſoit aucun exemple de guériſon faite par ce remède, lorſqu'on en faiſoit uſage un certain temps après la morſure, ou lorſque les ſymptômes de l'hydrophobie commençoient à ſe montrer.

remède que l'on attribue à M. Taureau, eſt connu depuis fort long-tems. Voyez l'ouvrage de M. Hunaud, pag. 184.

Autre remède.

Prenez de pimprenelle ſauvage, de paſſerage, de pourpier de marais, de ſcolopendre & de capillaire, avec les feuilles & racines, de chaque une poignée; pilez le tout & y ajoutez un demi-quarteron de ſel & un demi-ſeptier de vin rouge; paſſez à travers un linge, & donnez tous les matins pendant trois jours un verre de cette mixture au malade qui ſera à jeun. S'il y a plaie, prenez de l'ail, pilez-le avec une poignée de ſel, formez un onguent que l'on mettra ſur de la filaſſe, & que l'on appliquera ſur la plaie après l'avoir lavée avec de l'eau & du ſel. On renouvelle ce panſement pendant quatre jours, ayant ſoin de jetter au feu l'emplâtre qui a ſervi le jour précédent.

Autre.

Prenez de romarin, de tanaiſie blanche, de rhue, de lierre terreſtre, de camomille, de mille-feuille, de corne de cerf, de verveine, de fleurs de roſes muſquées, une poignée de chaque; pilez le tout dans un mortier, puis faites infuſer dans une chopine de vin blanc ſur des cendres chaudes; faites-en prendre un verre au malade tous les matins pendant trois jours. On continue le même remede pendant trois jours à la lune ſuivante, & de même les deux autres lunes qui ſuivent. On aura attention de faire promener le malade pendant deux heures, lorſqu'il aura pris ce breuvage. On ajoute pour les femmes groſſes une feuille de choux commun. On ſe ſert pour les animaux d'une chopine de vinaigre fort, au lieu de vin blanc.

Autant que je me rappelle, dit le malade qui a adreſſé cette recette à M. Mauduyt, je fus mordu un jeudi. Le lundi d'après on me fit prendre ce jus d'herbes dans un gobelet qui tenoit demi-ſeptier, l'expreſſion en étoit faite dans une jatte de bois de hêtre, que l'on avoit ſoin

de bien couvrir ; on m'en fit prendre pendant trois lundis conſécutifs, toujours plein le même gobelet : on me donnoit ce remede à trois heures du matin, & on me faiſoit promener pendant deux heures. J'étois en ſueur après avoir marché ; je changeois de linge, & on avoit ſoin de me donner du linge chaud, on m'ordonnoit de manger peu, du reſte on tâchoit de me procurer beaucoup de diſſipation. La plaie fut ſimplement couverte d'un linge. Les trois lundis paſſés, j'ai repris mon régime ordinaire.

Omelette antihydrophobique.

Prenez de la racine de roſier ſauvage tirée de la terre avant le lever du ſoleil, lavez-la, faites-la ſécher, & rapez ſans enlever l'écorce ; prenez enſuite trois jaunes d'œufs frais, battez pendant un peu de tems dans trois onces d'huile de noix, & mêlez-y quarante grains de la poudre mentionnée ; faites rougir une poële & y jettez peu à peu ce mêlange, remuant le tout avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que l'omelette ſoit faite. Donnez-la à manger au malade le matin à jeun, ayant attention qu'il ſoit deux heures ſans rien prendre.

M. Houſſet, Médecin d'Auxerre, & l'un de nos correſpondans, aſſure que ce remède, tout ſimple qu'il eſt, a paru réuſſir conſtamment.

Remède communiqué à M. le Docteur Aſti par M. le Marquis Louis Malaſpina, de Pavie.

Prenez de rue ordinaire
de rue de Suiſſe
de bétoine
de ſauge de Toſcane
de cardon ſauvage
} de chaque deux poignées.

Pilez dans un mortier avec un peu de vinaigre ; exprimez le ſuc à travers une toile fine ; ajoutez-y de thériaque de Veniſe, pour la valeur de dix à douze ſols de Milan.

Usage.

On en donne au malade pendant neuf jours un verre le matin à jeun, & un après le souper : on doit en même tems tenir la plaie ouverte, & on applique dessus les herbes dont on a exprimé le suc. Si le malade a déja eu des accès, on doit dans l'intervalle lui faire boire trois ou quatre verres de la boisson décrite, le plus promptement que l'on pourra ; on double la dose des herbes si on ne peut les avoir que séches. M. le Marquis de Malaspina (savant connu par plusieurs ouvrages de Physique, de Mathématique, & par une dissertation *sur le frottement des Machines*), assure que ce remede a réussi même après le premier accès ; & plusieurs expériences faites sur des animaux ont été suivies d un heureux succès.

Dans l'ouvrage de M. Hunauld, on trouve quelques recettes qui diffèrent peu du remède de Julien Paulmier : on a déja vu que la plupart des remèdes particuliers que nous avons indiqués, contiennent une plus ou moins grande quantité de plantes contenues dans le spécifique proposé par ce Médecin, d'après Jacques Sylvain, sieur de Pyrou.

Cataplasme dont se servoit M. Hunauld.

Prenez des feuilles de lepidium ou passerage, de pimprenelle des jardins, de galega, de petite sauge, d'hyssope, de rhue, de petites paquerettes ou consoude moyenne, une poignée de chaque, deux gousses d'ail. Pilez le tout ; ajoutez-y une once de coquilles d'huîtres calcinées, ou de poudre de cancres de mer.

Intérieurement il ordonne le jus des mêmes plantes, dans lequel il fait dissoudre un gros de poudre de cancres calcinés ou d'écailles d'huîtres, par chaque prise. Il fait réitérer ce remède de six en six heures pendant neuf jours ; mais il ordonne en même tems d'emporter les bords de la plaie avec le rasoir, ou de les brûler avec

le cautère actuel ; il conſeille l'immerſion dans la mer ou dans la riviere, ou l'aſſailliſſement de cinquante ſceaux d'eau jettés ſur le malade nud & attaché, afin de lui procurer tout le déſordre & le renverſement d'imagination poſſible. Ces immerſions ſe réitèrent trois jours conſécutifs. Il preſcrit de plus la ſaignée & les vomitifs s'ils ſont indiqués. Il préfère l'émétique ſuivant. Prenez de manne une once, de vin émétique deux onces, diſſolvez dans l'infuſion de deux gros de ſené. Cependant il prévient que l'on peut employer utilement le tartre émétique ſoluble au lieu du vin. Il bannit les cordiaux. Le remède décrit dans le parfait Maréchal, diffère peu du précédent ; il eſt fait avec la rhue, la ſauge, les paquerettes, la racine d'églantier, le ſcorſonère, l'ail & le ſel. On ſe ſert de ces plantes pilées en cataplaſme, & on en fait prendre le ſuc intérieurement. On tire ce ſuc ſoit à l'aide du vin, ſoit à l'aide du lait.

Remède de M. le Curé de Villevêque.

Prenez de galega ou rhue de chèvre, de la rhue commune, du romarin, de la ſauge, de l'angélique ſauvage, du caſſis, des paquerettes des prés, des ſommités d'églantier, de la paſſerage, des gouſſes d'ail, une poignée de chaque, de ſel un quarteron, de vin deux pintes. Pilez toutes les plantes dans un mortier, mettez-les enſuite dans un pot de terre, en ajoutant le ſel & le vin. On fait prendre au malade pendant huit jours un verre de cette infuſion à jeun ; on n'en donne que cinq cuillerées à un enfant, on réitère deux heures après le dîner. On panſe la plaie avec de la charpie trempée dans cette infuſion, & on met par-deſſus la charpie une ſuffiſante quantité du marc des plantes. Si la plaie eſt profonde, il faut l'ouvrir dans toute ſon étendue. Il faut ſaigner le bleſſé dès les premiers jours, & réitérer la ſaignée ſi la fièvre ſurvient.

Quant aux bêtes enragées, ſi l'on peut découvrir la plaie, il faut y mettre le feu avec un fer rouge, &

couper l'endroit de la bleſſure; on fait prendre le remède à plus ou moins grande doſe, ſuivant la force & la grandeur de l'animal; il en faut une pinte par jour pour un bœuf, que l'on lui fait prendre en deux fois, une chopine le matin & autant l'après-midi. On obſerve de le faire manger chaque jour pendant les huit jours qu'il prend ce remède. Il faut toujours ouvrir & couper un peu les lévres de la plaie.

Manière de guérir la rage tirée du Livre des Réflexions ſur la nature des remèdes, &c. par M. de Saint-André, D. M.

Après avoir ſcarifié & avoir fait ſaigner la plaie, il faut détacher avec un ſcapel ou un ganif toute la chair qui a été mordue; on lave la plaie avec du vin tiéde, de l'eau de mer, ou de l'eau ſalée tiéde; ſi elle eſt profonde, on y met des gouſſes d'ail pour la tenir ouverte; on y applique des feuilles de rhue, de paquerettes, de l'ail & du gros ſel pilés enſemble; on bande la plaie & on laiſſe le remède pendant onze jours ſans y toucher. On prend du même remède la groſſeur d'une noix, on le détrempe dans un verre de vin & de cidre; on en tire le ſuc, & on le fait prendre au bleſſé, qui ne boit ni ne mange que deux ou trois heures après; on lui en fait continuer l'uſage quelques matins de ſuite, mais plus ou moins, ſelon que la plaie eſt plus ou moins grande. Si l'appareil mis ſur la plaie ſe détachoit avant le tems preſcrit & qu'il tombât de l'eau deſſus, il faudroit recommencer le traitement, l'eau réveillant, pour ainſi dire, le venin aſſoupi, & remettant ſes parties en mouvement. Si la plaie étoit conſidérable au bout du tems preſcrit, on applique un nouvel appareil comme la premiere fois. Alors on fait boire le bleſſé vingt matins de ſuite, & lui ayant donné deux jours de repos, on le fait boire encore ſept autres matins. Si le malade a été

mordu à la tête, on lui bande les yeux pendant onze jours ; si la morsure est au nez ou au-dessus des yeux, on ne lui découvre les yeux qu'au bout de vingt-deux jours, &c, &c.

Remède pour la rage, expérimenté par M. Couchry, Prêtre.

Prenez de rhue une demi-poignée, (l'auteur prescrit pour les femmes autant de rhue de chevre, au lieu de rhue commune) de sauge une demi-poignée ; de polypode de chêne ; de paquerettes, avec les racines, les feuilles & les fleurs, une demi-poignée de chaque ; d'ail, deux gros oignons avec leurs gousses ; de poudre fine d'écailles d'huîtres, deux fortes cuillerées ; de sel commun une forte cuillerée ; d'églantier une demi-poignée, (en hiver on prend l'écorce de la racine, au printems on prend les sommités) ; de scorsonère une demi-poignée, (on prend les racines & les feuilles) : on pile toutes les herbes dans un mortier, sans qu'aucun bois ne touche aux herbes. On les met ensuite dans un pot neuf, avec deux pintes de vin blanc, qui surpasse les herbes de quelques travers de doigt, & on laisse infuser le tout à froid pendant l'espace de douze heures : on en boit un verre après avoir passé par un linge, pendant neuf matins de suite, & on applique sur la plaie une quantité suffisante du marc : on répéte ainsi pendant neuf jours ; on se promene pendant une heure, après avoir pris ce remède, puis on se met au lit pour y rester deux heures, tâchant de dormir & d'exciter la sueur en se couvrant un peu plus qu'à l'ordinaire ; les deux heures passées on change de linge, &c, &c. La dose du remède doit être proportionnée à l'âge. Il faut reprendre ce remède, dit l'Auteur, quatre ou cinq jours avant la premiere lune, &c.

Remède contre la rage, éprouvé avec ſuccès par le Sieur Gaudet, Maître Chirurgien à Saint-Cernain du Plain, & publié par ordre de MM. les Etats Généraux de Bourgogne.

Prenez de racine d'églantier ou roſier ſauvage un gros; de feuilles de pimprenelle ou, à ſon défaut, de racine d'aſclepias (vincetoxicum) un gros; de feuilles de petite ſauge, deux gros, de feuilles de petites marguerites trois gros; de feuilles de bétoine ſeche; un gros, ou de feuilles vertes deux gros; de ſommités de petite centaurée demi-gros; de feuilles de rhue verte, deux gros & demi; de racine de ſcorſonere, cinq gros; de gouſſes d'ail dépouillées de leurs enveloppes un gros; de ſel marin, un gros.

On commence par piler dans un mortier de fer ou de marbre, la racine d'églantier; lorſqu'elle eſt réduite en pâte, on ajoute les feuilles de pimprenelle, que l'on broie ſans enlever la racine d'églantier, on met enſuite la petite ſauge, qu'il faut également piler ſans retirer les deux plantes précédentes, ajoutant ainſi ſucceſſivement dans le mortier toutes les drogues ci-deſſus, juſqu'à ce qu'elles ne compoſent plus qu'une ſeule & même pâte.

Manière de ſe ſervir de cette pâte.

Il faut d'abord ratiſſer juſqu'au ſang la bleſſure, afin d'enlever la croûte qui pourroit s'y être formée; on l'étuvera ſoigneuſement avec une liqueur tiéde & compoſée de deux parties de vin & d'une partie d'eau, où l'on aura diſſout du ſel marin. Lorſque la plaie aura été bien lavée, on y exprimera le ſuc qui pourra ſortir de la pâte, en la preſſant avec la main, & enſuite on appliquera le marc ſur la plaie & on l'y aſſujettira avec du vieux linge & des bandes. Au bout de vingt-quatre heures

on levera le premier appareil, pour y en ſubſtituer un ſecond comme celui ci-deſſus, à cela près qu'il ne faut plus ratiſſer ni faire ſaigner la bleſſure. On réitérera ce panſement de vingt-quatre en vingt-quatre heures, juſqu'à parfaite guériſon; mais pour y parvenir, il ne ſuffit pas d'appliquer le remède extérieurement, on doit encore le prendre intérieurement, ce qui ſe pratique ainſi.

Ayant préparé la doſe de la pâte comme il a été dit, laiſſez-la infuſer à froid pendant douze heures dans un verre de vin blanc, par préférence au rouge; preſſez le marc légérement, paſſez la liqueur, & dans un verre d'icelle faites diſſoudre de ſel ammoniac douze ou quinze grains, ſelon l'âge ou le tempérament du malade: cette potion ſe boit à jeun pendant neuf jours conſécutifs, obſervant trois heures après de prendre une ſoupe ou du bouillon.

Les malades doivent s'abſtenir de manger des ragoûts, des viandes ſalées & épicées, & éviter tout exercice violent, capable de mettre le ſang en mouvement.

Remède publié dans le Journal Œconomique, Juillet 1760, p. 313.

Prenez de chardon béni, de petite ſauge, de bétoine, de piloſelle, d'angélique, de rhue, d'auronne, d'abſinthe, d'ivette, de pirole, de marrube, de chaque une poignée; coupez & broyez toutes ces plantes; faites-les bouillir enſuite dans treize livres de bière très-forte & ancienne, que l'on réduira à moitié. Paſſez le tout à travers un linge, en exprimant fortement, puis délayez-y une demi-once de thériaque de Veniſe, la plus vieille.

On prend le matin, à midi & le ſoir, trois cuillerées de cette boiſſon. On tient la plaie ouverte avec une tige de fougère, & on la panſe avec le marc des herbes dont on a fait ſa boiſſon. On continue ainſi pendant neuf

jours. Les enfans ne prennent que la moitié de la doſe. On en donne une plus grande quantité aux animaux plus grands que le chien. Celui qui ſoigne le malade doit auſſi prendre ce remède pendant les neuf jours.

Je certifie que ce Mémoire, déja communiqué à la Société dans ſa Séance tenue le 13 Décembre 1777, & relu avec beaucoup d'additions dans l'Aſſemblée tenue le 22 Juin 1779, eſt conforme à l'original contenu dans les Regiſtres de la Compagnie, qui, après y avoir donné ſon approbation, a deſiré qu'il ſoit imprimé & publié ſéparément, & au plutôt. Au Louvre, ce 27 Août 1779. Signé VICQ D'AZYR, Secrétaire perpétuel.

Le Privilege ſe trouve aux Mémoires de la Société Royale de Médecine.

TABLE

Des principaux objets contenus dans ces Recherches.

TABLE.

Fin de la Table.

ERRATA.

Page 52, *ligne* 2, & du règne végétal; *lisez :* & du règne minéral.

Page 78, *ligne* 28, a recouvert; *lisez* : a recouvré.



